DANONE 07

Rapport technique
Développement Durable

DANONE

Edito

Entreprise durablement différente

En octobre 2007, l'acquisition de Numico, acteur majeur dans l'alimentation infantile et la nutrition médicale donne, après la cession de l'activité biscuits, une nouvelle dimension à la démarche de développement durable de DANONE.

Le périmètre actuel du Groupe ne peut que favoriser l'action en faveur de l'innovation sociétale, déjà engagée depuis quelques années. Il contribue en effet à renforcer la cohérence des activités, de la culture, des savoirs faire et de la mission de notre entreprise.

« Apporter la santé par l'alimentation au plus grand nombre tout au long de la vie » prend désormais un sens économique et sociétal unifié et recentré.

Ce positionnement santé clair est ancré dans une stratégie de croissance respectueuse de la nature et du développement des hommes. Pour porter cette ambition le Groupe DANONE s'appuie sur des initiatives tant globales que locales, dans un contexte économique ardu, marqué par une hausse importante du coût des matières premières.

Par ailleurs, le déploiement en 2007 de la démarche du Groupe DANONE Way Ahead, basée sur deux piliers, le respect de cinq grands types de fondamentaux et l'innovation sociétale, est bien parti. Ainsi 84 % des activités Produits Laitiers Frais et Eaux ont été évaluées en matière de respect des droits humains, des relations humaines, de l'environnement, du consommateur et des principes de gouvernance.

Sur le second pilier, chaque filiale a engagé des projets pour développer ou consolider l'activité économique tout en contribuant à des actions en faveur des communautés locales et en associant leurs salariés.

Le management environnemental conduit depuis 1996 par la « Charte pour l'environnement » connait en 2007 une nouvelle étape. Les objectifs industriels et emballage fixés pour la période 2000-2010 seront atteints dès 2008. Le Groupe se dote dès à présent des outils et des organisations qui permettent de mesurer l'empreinte environnementale, afin de construire un nouvel agenda à la hauteur des missions et de l'ambition de DANONE. La réduction des émissions de CO_2 et de la consommation d'eau sur l'ensemble de la chaîne de création de valeur figure parmi les priorités de l'entreprise.

Le fonds d'investissement « danone.communities » créé en mai 2007 a permis d'engager d'autres projets concourant à la création d'un *business model* différent au Bangladesh en partenariat avec la Banque Grameen. L'année écoulée a permis un apprentissage qui aujourd'hui porte ses fruits. Il pourrait déboucher sur des expériences de même type dans un proche avenir.

Dans la droite ligne du principe de diversité et d'innovation, plusieurs filiales du Groupe ont apporté un concours actif.

La gestion des sources avec les écoles de l'eau et la protection des zones humides dans de nombreux pays en témoignent, tout comme les actions pour l'insertion professionnelle des personnes en difficulté avec la création d'un nouveau réseau de force de vente. DANONE entend ainsi répondre au plus juste aux multiples préoccupations locales.

La gouvernance de l'ensemble est assurée par le Comité de responsabilité sociale qui évalue les démarches et fait les recommandations nécessaires au conseil d'administration.

C'est donc dans un esprit résolument tourné vers des actions novatrices que le Groupe continue d'orienter son développement durable.

Nul doute que cet esprit irrigue déjà le nouveau DANONE qui se dessine avec l'intégration de l'alimentation infantile et la nutrition médicale. C'est ce qui fait de DANONE une entreprise durablement différente.

Franck Riboud

01 Stratégie et engagements

02 Profil, gouvernance et systèmes de management

03 DANONE Way Ahead

04 Index du contenu GRI

05 Indicateurs de performance

01 Stratégie et engagements

La responsabilité sociale et environnementale au sein du Groupe DANONE en 2007 02

Les enjeux 2008 08

Impacts et responsabilités de l'amont à l'aval des activités 09

Engagements et objectifs : le triple bilan de DANONE 10

Le modèle d'entreprise DANONE 14

La responsabilité sociale et environnementale au sein du Groupe DANONE en 2007

Réalisations et principales réussites

Une méthode commune dédiée au développement durable.

Lancement en juillet 2007 de la nouvelle démarche DANONE Way Ahead qui s'assure du respect des fondamentaux et encourage l'innovation sociétale. Fin décembre, 40 filiales du Groupe ont réalisées une auto-évaluation des 16 fondamentaux en comité de direction. Par ailleurs, dans le Groupe, une quarantaine de projets d'innovation sociétale ont été identifiés pour l'année 2008 grâce à l'utilisation de la méthodologie « sustainability mapping » par les comités de direction.

Les actions en faveur des communautés internes

- Le taux de fréquence des accidents du travail a été divisé par deux à la suite du programme Wise, mis en place en 2003 sur la sécurité au travail. L'engagement et la participation des directeurs ont joué un rôle clé dans la réalisation de cet objectif ambitieux.

  Au sein de la filiale de bombonnes d'eau au Mexique où le programme WISE a été déployé en 2007, le taux de fréquence des accidents a diminué de 70 %. La mobilisation quotidienne des 6 000 employés de HOD Mexico a permis d'améliorer les conditions de travail et de favoriser la sécurité.
- La signature, le 8 juin 2007, d'une convention mondiale sur la diversité entre DANONE et l'Union internationale des travailleurs de l'alimentaire (IUTA) marque une étape clé dans la politique de promotion de la diversité des salariés du Groupe.

  Le comité de pilotage UITA-DANONE se réunit tous les deux mois. Il définira les indicateurs de suivi de cette convention et fera une enquête annuelle auprès de chaque société du Groupe pour identifier les bonnes pratiques à promouvoir.
- 9 000 managers et directeurs, ainsi que 22 000 employés dans 24 pays, ont participé à l'édition 2007 de l'enquête biennale DANONE People Survey. Le taux de retour est de 85 % pour les managers, 78 % pour les directeurs et 67 % pour les salariés. Des plans d'action sur les points d'amélioration identifiés sont mis en oeuvre avec la participation des salariés.

Les actions en faveur des communautés locales

L'institut Pasteur

Dans la continuité des liens tissés avec l'institut Pasteur le Groupe DANONE lance en 2007 une campagne de soutien à la recherche en France. De septembre 2007 à février 2008, les consommateurs sont invités à participer à cette action. Pour chaque lot de 10 Actimel acheté, DANONE versera 20 centimes d'euro à l'institut Pasteur.

Les liens entre l'institut et DANONE sont historiques : dès 1919, des yoghourts DANONE ont été élaborés à Barcelone avec des ferments lactiques issus de l'institut pour juguler les infections intestinales des enfants qui sévissaient au sortir de la Grande Guerre.

Les chercheurs de DANONE et de l'institut Pasteur travaillent en permanence pour faire avancer la recherche en immunologie, microbiologie et sur les probiotiques.

Un litre pour dix litres, de l'eau pour tous.

Depuis 2006, la marque Volvic est engagée au côté de l'Unicef dans un programme d'amélioration de l'accès à l'eau potable dans certains pays en voie de développement.

Le programme : « 1 litre acheté = 10 litres d'eau puisés » a contribué à la construction de puits et à leur entretien.

Il garantit l'accès pour la population locale à 40 litres d'eau potable par personne et par jour, soit deux fois plus que le minimum vital défini par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) . D'abord déployée en Allemagne et en France, cette opération s'est étendue en 2007 à d'autres pays comme le Japon, le Mexique, les Etats-Unis et l'Indonésie. Dans les pays avancés, les fonds récoltés sont destinés à des opérations de l'Unicef au Niger et dans d'autres pays d'Afrique (Ethiopie, Mali, Ghana). Dans les pays émergents, elle permet de financer des programmes locaux.

Au Mexique, la filiale du Groupe, la marque Bonafont, partenaire d'une ONG locale, a centré ses efforts sur des régions rurales, comme la province du Chiapas où 32 % de la population n'a pas accès à l'eau potable. Dans le monde, l'eau contaminée est la source de diarrhées et l'une des principales causes de décès des enfants de moins de cinq ans.

Porté par la marque Volvic, 1 litre pour 10 litres est aussi un programme très mobilisateur pour les salariés qui sont associés aux côtés de l'Unicef à la réalisation des résultats

Actions en faveur de l'environnement

Emballages

- DANONE participe à la collecte et au recyclage des emballages dans 23 pays par l'intermédiaire des organismes du type « Point Vert ».

  Le Groupe s'est donné pour objectif de réduire de 10 % en dix ans le poids des emballages à la source. En 2007, 40 filiales suivent le ratio entre le poids de l'emballage et le poids du produit de leurs 10 références les plus importantes qui vont jusqu'à représenter près de 60 % de leur chiffre d'affaire. En six ans, le poids des bouteilles de 1,5 litre a diminué de 35 %.
- En 2007, le Groupe s'est doté d'une cellule de recherche et développement dédiée à l'emballage durable (sustainable packaging). Elle travaille sur le polyéthylène téréphtalate (PET) recyclé présent dans les bouteilles : sept pays y participent. Deux, l'Allemagne et la France, ont d'ores et déjà commercialisé des bouteilles avec du PET recyclé.

  La méthode consiste à récupérer une partie du PET des bouteilles usagées pour le réincorporer dans les nouvelles bouteilles. Jusqu'ici, les bouteilles d'eau minérale recyclable avaient pour habitude de s'offrir une deuxième vie dans les filières textiles.

  Cette innovation, approuvée par l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) devrait permettre de produire à terme des bouteilles avec 25 % de PET recyclé.
- Dans les pays où la filière recyclage est peu développée, DANONE lance des projets pilote qui cumulent le bénéfice pour l'environnement et le bénéfice sociétal en créant des emplois. Exemple : Au Mexique, Bonafont teste un nouveau business model : la marque rémunère le fournisseur chargé de collecter la matière à recycler à un tarif au-dessus du marché. Elle fait en même temps des économies de coût car le PET recyclé est moins cher que le PET vierge.

Bonafont apporte son soutien à une ONG pour la construction d'un centre éducatif qui va permettre de scolariser des enfants auparavant employés dans des réseaux de collecte.

Protection de la ressource en eau

Depuis 2004, date de la mise en place de la politique de protection des ressources en Eaux souterraines, le Groupe s'est doté d'une organisation pour promouvoir les connaissances et les pratiques de gestion des Eaux. En 2007, 63 programmes d'amélioration de la protection de la ressource ont vu le jour.

Ces programmes incluent le management interne des ressources en eau, les méthodes de protection des zones de captage, la promotion du développement économique et environnemental en liaison avec les populations locales.

Chaîne logistique et investissement industriel

- En 2007, le Groupe DANONE a construit avec le pôle Eaux l'outil Carbone & Water footprint (empreinte eau et carbone).

  Il se positionne ainsi sur l'un des enjeux majeurs de notre temps : le réchauffement climatique.

  Ce dispositif a pour but d'estimer les gaz à effet de serre (GES) et la consommation d'eau liée au cycle de vie d'une unité de produit emballé. Il vise à obtenir une image globale de l'empreinte environnementale de chaque filiale et de simuler des solutions de rechange dans une démarche d'éco-conception.
- En 2007, DANONE Royaume-Uni a modifié sa chaîne logistique en augmentant de 35 % les trajets en train sur le territoire français. L'effet est immédiat sur l'empreinte carbone. Les audits de suivi menés tous les quatre mois montrent que les émissions totales de carbone ont diminué de 26 %. Autre exemple : grâce à la collaboration avec un distributeur britannique, un partage des centres de stockage a été mis en œuvre au départ de Zeebrugge en Belgique. Cette décision a permis d'optimiser le remplissage des camions et de réduire leur nombre. Le bénéfice pour l'environnement est estimé à près de 350 tonnes de CO_2 par an.
- DANONE avait mis en place en 2000 un programme d'audit des usines portant sur de nombreux points: permis d'exploitation, approvisionnement en eau, rejets, émissions atmosphériques, stockage des matériaux, installations de réfrigération, énergie, bruit, management de l'environnement, sols, déchets, etc. Depuis 2007, toutes les usines sont auditées sur la base d'un référentiel commun par un organisme tiers. Cette société note les sites. Elle établit des plans d'actions chiffrés et hiérarchisés afin de faciliter la comparaison des performances.
- Depuis 2007, les investissements industriels font l'objet d'une évaluation d'excellence sur l'environnement local. Elle repose sur trois critères : consommation d'eau extraite du milieu, qualité de l'eau rejetée dans le milieu naturel, réduction et valorisation des déchets.

Agriculture

- L'agriculture fournit l'essentiel des matières premières du Groupe. Il achète 0,8 % du lait mondial.

  Malgré un contexte difficile, marqué par une forte hausse des prix, le Groupe a persévéré dans sa politique auprès des fournisseurs.

  En 2007, il a poursuivi le déploiement de son programme de qualité et de sécurité du lait (DQSE) . Son objectif est d'aider les éleveurs à progresser sur les terrains de la qualité, de la rentabilité économique et de l'impact environnemental.

  Cette relation directe avec les producteurs favorise la traçabilité et la maîtrise de l'approvisionnement en quantité et en qualité.

Pour les producteurs, l'amélioration des pratiques agricoles permet de mieux gérer et d'accroître la rentabilité des exploitations et de modifier leur image quant au respect de l'environnement.

Actions en faveur des consommateurs

- En accord avec dix entreprises du secteur alimentaire, DANONE a annoncé en décembre 2007 qu'il limiterait sa publicité en Europe auprès des enfants de trois à douze ans aux produits dont le profil nutritionnel est adapté à cette cible (Actimel, Petit Gervais aux Fruits/ Danonino et Velouté). Cet engagement s'appuie sur les critères d'un système indépendant, The Food Profiler. Il sera mis en place dans toute l'Europe d'ici fin 2008 et soumis à un audit externe.
- En 2007, plusieurs Groupes agro-alimentaires, dont DANONE, se sont engagés dans une démarche d'information nutritionnelle sur les emballages, basée sur les repères nutritionnels journaliers (RNJ) Aujourd'hui, cette information figure sur 35 % des produits DANONE en Europe. Elle sera présente dans la grande majorité des produits du Groupe d'ici fin 2008.

Actions en faveur des fournisseurs

Le système mondial DIALERT, permettant à tout salarié du Groupe d'alerter de manière confidentielle sur toute violation des principes de conduite des affaires ou action risquant d'avoir des conséquences financières pour le Groupe, a été "étendu" fin 2007 aux fournisseurs en créant un accès dédié pour ceux-ci, de manière à ce qu'ils puissent signaler si nécessaire toute déviance par rapport à notre Code de Conduite des Achats (diffusé auprès de tous les collaborateurs de la fonction Achats et Développement des fournisseurs).

Résultats de Grameen DANONE Foods Limited

Un an après son démarrage, la co-entreprise du Groupe DANONE et de la banque Grameen, créée à l'initiative de Muhammad Yunus et Franck Riboud, emploie déjà 50 salariés à l'usine de Bogra au Bangladesh. Elle produit 10.000 yaourts Shoktidoi par jour. Le système de distribution en porte à porte a déjà permis d'offrir un emploi à 300 femmes dans les zones rurales autour de l'usine. 400 fermiers fournissent du lait pour la fabrication du produit.

L'impact sur la santé et le développement des enfants seront évalués en partenariat avec Gain (Global alliance for improved nutrition), une ONG internationale spécialisée dans la lutte contre la malnutrition grâce à des produits renforçés.

En conclusion

- DANONE est à nouveau présent dans les principaux index de développement durable, DJSI STOXX, Ethibel Sustainablility Index, ASPI Eurozone.
- DANONE figure pour la troisième année consécutive au palmarès 2007 des « Cent entreprises les plus durables au monde » de l'agence de notation extra-financière Innovest, dévoilé en marge du dernier forum économique de Davos. Le Groupe est l'un des six lauréats dans la catégorie « biens de consommation ».
- Selon le classement JP Morgan 2007, DANONE est au premier rang parmi les dix plus grandes entreprises agroalimentaires en matière d'alimentation-santé et de réponses à la question de l'obésité par l'alimentation.

Difficultés

L'accélération de la diversité et de l'accès à la formation pour tous

- Dès 1989, DANONE signait avec l'UITA un premier accord sur l'égalité hommes-femmes. En 2007, 23 % des salariés de DANONE sont des femmes, et, parmi les 7279 managers du Groupe, 39 % sont des femmes soit une hausse de 3 % par rapport à 2006. Pour autant, des progrès restent à faire, notamment en ce qui concerne l'entrée des femmes dans les métiers traditionnellement masculins, comme la production. Leur présence dans les postes de direction est encore faible : 23 % des directeurs sont des directrices et les femmes ne représentent que 14 % des dirigeants.
- En ce qui concerne la formation, le programme Evolution qui promeut l'employabilité du personnel est une réussite en France. Sa diffusion mondiale, en revanche, est moins rapide que prévu. Ce retard interroge sur les moyens d'animation de la fonction de gestion des ressources humaines, des responsables de sites, ainsi que sur les indicateurs à mettre en place selon les contextes locaux différents.
- Le Groupe DANONE a du mal à recruter des personnes handicapées dans l'ensemble de ses filiales. Cela est d'autant plus difficile qu'aucune législation n'existe dans certains pays. Malgré ce retard, plusieurs filiales, notamment en France, ont signé des accords et déployé des formations destinées à lutter contre les stéréotypes. Au siège du Groupe, 200 salariés sur 500 ont suivi une séance de sensibilisation, animée par des formateurs handicapés.

La complexité des questions environnementales

Collecte des déchets d'emballages au-delà du schéma de collecte sélective auprès des ménages

Dans les pays où le ramassage n'est pas organisé, les initiatives du Groupe sont nécessairement locales. Il en va de même pour la recyclabilité des plastiques hors bouteilles.

Les initiatives de DANONE ont été renforcées en 2007 sur deux axes : le premier est la collecte des emballages dans les zones fortement urbanisées : un pilote est en cours en Angleterre en partenariat avec Valpack UK Green Dot Association.

Le second volet concerne la collecte dans les zones de consommation hors domicile et restauration rapide. Par exemple, un déploiement est en cours au Canada via la création d'une association appelée « La table ronde ».

Au niveau central, un Groupe de travail associe la direction du Développement Durable et de la Responsabilité Sociale et la direction Recherche et Développement ainsi que les directions des opérations du pôle Produits Laitiers Frais pour avancer sur la réutilisation des emballages en polystyrène.

La bouteille plastique

De vastes campagnes sont organisées pour sensibiliser les citoyens à consommer l'eau du robinet. Après les sacs de caisse, c'est au tour des bouteilles en plastique d'être pointées du doigt, à cause de leur visibilité et de leur fréquence de consommation plutôt que de par leur réel impact environnemental. En effet, les émissions de CO_2 provoquées par la consommation d'une bouteille d'eau de 1,5litre chaque jour pendant un an représentent 0,1 % de l'empreinte CO_2 annuelle provoquée par chaque consommateur.

Le Groupe DANONE apporte des réponses uniques à ces critiques provenant surtout des Etats-Unis, du Royaume-Uni et de France.

Il insiste sur le fait que DANONE protège la pureté d'origine de l'eau minérale naturelle. Il souligne qu'Evian, acteur économique de premier plan, se mobilise pour la protection de l'eau et des zones humides dans le monde et met le développement durable au cœur de ses choix industriels et de transport.

Le programme Respect

Après une phase pilote, DANONE a déployé la démarche Respect à partir de 2006 auprès des acheteurs des filiales du Groupe : une méthode et des outils leur permettent de suivre leurs fournisseurs et d'engager des démarches de progrès au regard de sept critères issus des conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT).

Malgré une analyse de risques faite sur l'ensemble des fournisseurs des pôles Produits Laitiers Frais et Eaux, la réalisation de onze audits sociaux externes et la mise en place de quelques plans d'action correctifs, la démarche peine à s'intégrer dans le quotidien des filiales.

L'intégration des sites dans l'environnement local

Le programme Local Communities (communautés locales) a pour but d'aider les directeurs de sites et leurs équipes à connaître les acteurs locaux et à s'intégrer dans leur territoire. Ils disposent pour cela d'un livret pédagogique. Cette approche doit maintenant prendre place dans les programmes de management des sites, notamment pour les directeurs d'usines et les responsables des ressources humaines.

Les principaux évènements

Les distinctions reçues par le Groupe DANONE

Le projet de la société Grameen DANONE Foods Limited au Bangladesh a été distingué comme l'une des cinq meilleures solutions en matière de responsabilité sociale. Lors d'un événement organisé en novembre 2007 par CRS Europe à Bruxelles, le jury a fait une sélection parmi plus de 90 solutions présentées devant 650 représentants du secteur privé, des ONG, des médias, des gouvernements et de la Commission européenne.

Les distinctions remises par le Groupe DANONE

- Le prix DANONE international de nutrition 2007 a été décerné au professeur Jeffrey Friedman pour ses travaux de recherche contre l'obésité. Considéré par les scientifiques comme le « Nobel » de la nutrition, ce prix doté de 120 000 euros est remis par le Groupe DANONE tous les deux ans à un chercheur ou à une équipe de chercheurs dont les travaux en nutrition ont apporté une contribution majeure en matière de santé publique.
- La cérémonie Dan'Innov, événement interne du Groupe DANONE qui récompense des projets ou produits innovants, compte désormais une nouvelle catégorie « fournisseurs ». C'est Graham, un fabricant américain d'emballages, qui a été récompensé pour avoir contribué à diviser par deux le poids de la bouteille d'Actimel depuis 1996. DANONE Pologne a été récompensé pour « Share your meal », un programme de lutte contre la malnutrition.

L'environnement

Protection des Eaux

DANONE et EVIAN ont renouvelé leur partenariat avec la Convention internationale de Ramsar. Ce traité intergouvernemental, a pour but de protéger les zones humides dans le monde, sous l'égide des Nations Unies, Dans le cadre de cette collaboration, Evian soutient, depuis 2007 les trois premiers projets appelés « Ecoles de protection de l'eau » au Népal, en Thaïlande et en Argentine, avec le but d'aider les populations locales à gérer de façon durable et autonome leurs ressources en eau.

Transport et logistique

La Commission Européenne soutient le projet du Groupe DANONE visant à transférer sur le rail le transport des Eaux de Volvic vers l'Allemagne. Le Groupe est le premier chargeur à bénéficier du programme Marco Polo 2.

Ce programme a débuté en avril 2007 par une première étape portant sur le transfert annuel de 300 000 palettes. Il constitue la première étape d'un projet qui consiste à basculer sur le rail tous les flux d'approvisionnement d' Evian et Volvic en direction de l'Allemagne et à supprimer les retours de bouteilles vides en France. Il permettra de décharger le réseau routier de l'équivalent de 1000 millions de t/km par an.
Ce projet ambitieux repose sur les épaules d'un seul chargeur. Il requiert des profondes adaptations structurelles de la chaîne d'approvisionnement, tant en France qu'en Allemagne

Réchauffement climatique et management carbone

Au Royaume-Uni, DANONE a construit, en collaboration avec PricewaterhouseCoopers, le Carbon Trust, un outil d'évaluation de l'empreinte CO_2 et eau nommé Footprinting & Product Labelling Scheme. Il permet la mesure de l'empreinte carbone des produits de la division Eau. Cet outil fera l'objet en 2008 d'un déploiement mondial sur l'ensemble des activités du Groupe pour environ 1000 références majeures évaluées.

Les événements internes

Ressources humaines

En juillet 2007 s'est tenu la convention des ressources humaines du Groupe DANONE en Afrique du Sud, L'accent a été mis sur le rôle de la fonction RH dans le sens donné au travail et l'implication des salariés. La rénovation des axes de la politique des ressources humaines s'est nourrie des voyages d'études en Chine et aux Etats-Unis d'une cinquantaine de responsables des ressources humaines.

Recherche & Développement

Afin de développer ses actuels et futurs blockbusters, le Groupe DANONE a complètement revu l'organisation de sa Recherche et Développement (R&D) afin construire des équipes capables de développer et d'anticiper le marché.

Le challenge consiste à trouver rapidement des produits qui font la différence et emportent la préférence des consommateurs, tant par les bénéfices apportés que par leur supériorité organoleptique.

Les moyens de la R&D ont été renforcés, afin de lui permettre de développer des programmes scientifiques à un horizon de trois à cinq ans et d'intégrer ces programmes au plus près des exigences du marché et des besoins des populations locales.

Développement Durable

- Le premier « Social Innovation Lab » a réuni 120 managers à Evian en juillet 2007 ainsi que des experts et des ONG. L'objectif est de faire travailler sur une base régulière des Groupes réunissant les filiales intéressés par un même thème. Six thèmes ont été développés autour de vingt et un projets d'innovation sociétaux.
- Le conseil d'administration s'est doté d'un organe de gouvernance dédié à l'innovation sociétale, le Comité de responsabilité sociale (CRS). Il s'est réuni à trois reprises en 2007. Sa mission consiste à évaluer les résultats des initiatives prises en matière d'innovation sociétale, à formuler des recommandations et à évaluer les pratiques des filiales au regard des cinq fondamentaux du Groupe : les droits humains, les ressources humaines, l'environnement, les clients et consommateurs, la gouvernance et les relations avec les communautés locales.

La création du fonds DANONE.communities

Le projet du fonds d'investissement DANONE.communities est né de la rencontre en 2005 entre Franck Riboud et Muhammad Yunus, prix Nobel de la paix en 2006, fondateur de la Banque Grameen spécialisée dans le microcrédit et président du Groupe Grameen.

DANONE affirme par cette initiative sa volonté d'aller plus loin dans le domaine de l'innovation sociétale. Lors de l'Assemblée générale du 26 avril 2007, 99,8 % des participants ont voté en faveur de la création de ce fonds !

L'ambition de DANONE.communities est de soutenir le développement d'entreprises ayant un impact social en cohérence avec la mission de DANONE. Ces entreprises ont vocation à maximiser la valeur sociale et environnementale tout en contribuant au développement économique des pays pauvres.

Le fonds encourage notamment les projets qui proposent aux enfants souffrant de carences nutritionnelles un produit alimentaire adapté à leurs besoins à un prix très bas, créent de l'emploi, préservent l'environnement et présentent une viabilité économique.

Pour l'investisseur, DANONE.communities propose un placement sous forme de Sicav avec un rendement minimum (2 à 3 %), mais qui donne un sens à l'épargne. Investir dans ce fonds, signifie participer à l'expansion de modèles de développement nouveaux.

La Sicav DANONE.communities a été abondée par le Groupe à hauteur de 20 millions d'euros et par des investisseurs institutionnels à hauteur de 30 millions d'euros. Elle est gérée par Ideam, filiale de Crédit Agricole, qui en assure la commercialisation. Le prospectus, agréé par l'Autorité des marchés financiers (AMF), est disponible auprès d'Ideam ou sur le site internet de l'AMF. 90 % des fonds sont injectés dans des instruments financiers de type monétaire correspondant à des investissements socialement responsables. Un maximum de 10 % finance des projets de social business au travers d'un fonds commun de placement à risque (FCPR) géré par Credit agricole private equity (Cape).
Cette Sicav est ouverte à tous : institutions, actionnaires privés, employés, épargnants, consommateurs…Des indicateurs de performance sociale sont suivis au même titre que la performance économique. Ces indicateurs sociaux dépendent des projets et peuvent être par exemple, l'amélioration de la nutrition/ santé ou la réduction de la pauvreté.

En 2008, le FCPR DANONE.communities investira dans Grameen DANONE pour augmenter le volume de l'usine de Bogra au Bangladesh et construire une seconde unité de production près de Dhaka. D'autres projets sont à l'étude en Asie et en Afrique. Des partenariats sont recherchés avec des acteurs locaux ou des ONG afin d'associer leurs savoir-faire à ceux du Groupe DANONE.
L'ambition du projet DANONE.communities est de constituer une large communauté d'investisseurs d'un nouveau type. Animés par la volonté d'allier finance et développement durable, tous sont convaincus que la priorité des projets est l'impact social avec une rentabilité nécessaire pour que cet impact soit durable.

L'acquisition de Numico

Le Groupe DANONE a franchi une étape capitale en cédant son activité Biscuits pour clore son recentrage stratégique autour de la santé. Avec le rachat de Royal Numico, l'acquisition la plus déterminante depuis 1996, DANONE se crée deux nouveaux pôles d'activité : celui de l'Alimentation infantile et celui de la Nutrition médicale.

Le nouveau DANONE est ainsi réorganisé autour de quatre pôles : Produits Laitiers Frais, Eaux, Alimentation infantile et Nutrition médicale. Présent tout au long du cycle de vie, le Groupe va s'efforcer de répondre aux besoins nutritionnels rencontrés aux deux extrêmes de la vie : les premières années qui sont clés pour constituer un capital santé et les dernières où il est essentiel de le préserver pour vivre plus longtemps. Il ne s'agit plus seulement «d'apporter la santé au plus grand nombre» mais aussi «à toutes les étapes de la vie».

Avec Numico, DANONE devient N°1 du marché l'alimentation infantile en Europe de l'Ouest, et N°2 à l'échelle mondiale et se met ainsi au niveau des acteurs historiques de ces secteurs. Il devient le premier acteur de l'industrie agro-alimentaire à se positionner aussi clairement sur le marché de la santé par l'alimentation.

Par ce positionnement unique, DANONE a pour ambition de construire le leader mondial de la santé par l'alimentation. Cette ambition conduit par ailleurs le Groupe à accentuer son engagement sociétal et environnemental.

Le développement de la Nutrition médicale

Avec l'arrivée de Numico, un nouveau métier rejoint le Groupe : la Nutrition médicale, à mi-chemin entre l'alimentation et la pharmacie.

La nutrition médicale s'adresse à des personnes malades ou dénutries. Il peut s'agir de personnes hospitalisées ou soignées à domicile ou encore de personnes souffrant de pathologies chroniques : allergies, épilepsie, maladies métaboliques dégénérative, etc. Toutes doivent adapter leur alimentation en fonction d'objectifs ciblés : renforcer leurs défenses, palier des carences, combattre ou limiter la progression des symptômes ou effets secondaires des traitements curatifs. Il ne s'agit pas de dire que la nutrition médicale permet de soigner, mais d'affirmer qu'elle fait partie de la solution médicale en augmentant l'efficacité des traitements médicaux. Soit en apportant des solutions nutritionnelles à des besoins très spécifiques, soit en limitant ou en évitant la dénutrition.

Le marché de la nutrition médicale est très récent et reste à construire, mais il est soutenu par des tendances de fond : population vieillissante dans les pays occidentaux, démographie croissante dans les pays émergents avec également augmentation de l'espérance de vie et un nombre important d'enfants souffrant de problèmes métaboliques), apparition de maladies liées à l'évolution des modes de vie (diabète, obésité, maladies cardiovasculaires…). Par ailleurs, les médecins ont compris depuis longtemps le rôle de la nutrition dans la prévention des maladies. Aujourd'hui, ils considèrent de plus en plus son rôle dans le traitement même de la maladie.

Le Groupe DANONE va donc découvrir un nouveau métier, la nutrition clinique, qui va renforcer son positionnement santé. Plus de santé, mais aussi plus de sciences : en additionnant la Recherche DANONE et la Recherche Numico, le Groupe dispose d'un potentiel R&D et d'un champ d'expertise scientifique inégalés dans ses catégories.

L'alimentation infantile

DANONE était déjà un opérateur de référence sur le marché de l'alimentation infantile avec Blédina, en France et en Belgique. Avec Numico, l'activité alimentation infantile du Groupe prend une ampleur internationale. Le marché de l'Alimentation infantile couvre deux segments bien distincts : lait infantiles et aliments solides. Le Groupe DANONE est présent sur les deux segments avec principalement 7 marques : Nutricia, Cow&Cate, Mulipa, Mellin, Dumex, Blédina et Gallia. Sur ces catégories, les profils de Numico et de Blédina sont très complémentaires. Ainsi l'activité de Numico se répartit à 65 % sur les laits et 35 % sur les aliments solides, proportions inverses de celles de Blédina. Les axes d'innovations sont donc différents, et vont s'enrichir mutuellement.

Complémentarité également sur le plan géographique. Sur le marché de l'alimentation infantile, et quelle que soit la catégorie, le Groupe DANONE est présent dans 45 pays à travers le monde dont 16 pays dans lesquels il est leader. Blédina réalise 91 % de son CA en Europe (dont 84 % en France) et le reste à l'export vers notamment le Liban, l'Algérie, le Maroc, le Sénégal, la Côte d'Ivoire et le Cameroun. Blédina, contrairement à ses concurrents, ne dispose pas de sites de production hors France. L'entreprise fabrique donc tous ses produits, y compris pour l'export, dans ses 3 usines françaises. De son côté, Numico réalise 65 % de son CA en Europe (dont 50 % du CA en Europe de l'Ouest), 30 % en Asie (Indonésie, Chine, Thaïlande, Malaisie) et 5 % en Afrique et Moyen-Orient. Numico est donc sur des marchés complémentaires à Blédina.

De nouvelles responsabilités pour le Groupe

Avec l'acquisition de Numico, le Groupe DANONE devient un acteur majeur mondial de l'alimentation infantile et ses positions se renforcent sur les pays émergents et sur le segment des laits infantiles.
En 1981, l'Organisation Mondiale de la Santé a adopté le Code international de commercialisation des substituts du lait maternel, afin de protéger et de promouvoir l'allaitement maternel. Le Code s'applique à tous les aliments présentés comme pouvant remplacer totalement ou partiellement le lait maternel. Selon ce Code, les bébés doivent être allaités exclusivement les 6 premiers mois, puis allaités tout en recevant des aliments de compléments jusqu'à deux ans ou plus. Le code stipule qu'il ne saurait y avoir, auprès de la population, de promotion de substituts du lait maternel, du biberon et des tétines ; que les professionnels de la santé ne doivent pas non plus jouer de rôle dans la promotion des substituts du lait maternel et que des échantillons gratuits ne doivent pas être distribués aux femmes enceintes, aux mères de nourrissons ou aux familles. De même, les étiquettes doivent être conçues de manière à fournir les renseignements nécessaires pour une utilisation appropriée du produit, et à ne pas décourager l'allaitement. L'UNICEF travaille au niveau local, à la mise en œuvre du Code. Dans les années qui ont suivi, le Code a été plus précisément défini et renforcé par d'autres lois et résolutions.

Concernant la commercialisation et le marketing des produits infantiles, Blédina, en 2005, a mis en place une Charte de commercialisation des préparations pour nourrissons. Comme indiqué dans cette charte, Blédina soutient totalement les recommandations de l'OMS de 1981 relatives à la commercialisation des préparations pour nourrissons, mentionnées par le Code International de commercialisation des substituts de lait maternel, ainsi que la résolution de l'Assemblée Mondiale de la Santé de l'OMS de mai 2001, recommandant l'allaitement exclusif jusqu'à 6 mois. Blédina suit ces recommandations selon les modalités d'application définies par les réglementations locales en vigueur, ou en l'état en l'absence de réglementation. Au cours de l'année 2007, Blédina a porté de 4 mois à 6 mois l'âge recommandé de début de consommation de tous les aliments de complément (céréales et aliments pour bébés) commercialisés dans le cadre de ses Activités internationales dans tous les pays hors Europe. Afin de s'assurer du respect de la Charte Blédina, tout au long de la Supply Chain, des moyens de contrôle via six audits externes ont été réalisés par SGS ICS en 2005 (Algérie, France, Gabon, Sénégal) et en 2006 (Maroc et Cameroun). Les prochains audits externes de SGS ICS sont prévus en janvier et mars 2008 (Congo Brazzaville et la Côte d'Ivoire).

Numico a créé en 2004 un code qui régit la commercialisation de ses produits infantiles : « Infant Milk Formula Marketing Guidelines ».

Le Groupe DANONE est conscient de l'importance des enjeux et de ses responsabilités dans le domaine de la petite enfance ainsi que du rôle qu'il peut jouer en apportant des solutions permettant de faire progresser la santé par la nutrition dans le cadre de sa mission.
Immédiatement après l'acquisition de ROYAL NUMICO fin 2007, le Groupe a engagé une démarche ouverte afin d'identifier les principaux enjeux et le champ de ses responsabilités liées à cette activité. Un dialogue très large a été engagé avec les acteurs de la nutrition infantile au plan local comme au niveau international : parents, professionnels de la santé, autorités publiques, experts, institutions internationales, ONGs. Cette consultation a permis de définir quatre enjeux prioritaires :

Les quatre enjeux prioritaires liés à l'alimentation infantile

a) La nécessité de promouvoir l'allaitement maternel qui constitue la meilleure forme d'alimentation pour les premiers âges de la vie et un levier essentiel pour faire face au défi de la malnutrition dans de nombreux pays.

b) L'importance de respecter le droit des femmes à choisir et de prendre en compte l'évolution des modes de vie aux plans professionnel et familial en apportant les réponses nutritionnelles adaptées à la santé de l'enfant et de la mère.

c) Le besoin d'aliments adaptés pour compléter le lait maternel après la période d'allaitement exclusif ou pour des raisons thérapeutiques, la qualité des produits et leur accessibilité étant des leviers essentiels d'amélioration de la situation nutritionnelle dans le monde.

d) Le besoin de solutions nutritionnelles appropriées permettant d'améliorer la santé des femmes enceintes et des mères allaitantes, tout particulièrement pour les populations souffrant de carences nutritionnelles.

Le Groupe DANONE considère donc les guidelines définies par l'Organisation Mondiale de la Santé dans l'International Code of Marketing of Breast-milk Substitutes et les résolutions associées, comme une référence internationale. Peu après l'acquisition de NUMICO fin 2007, une étude a été lancée concernant la mise en œuvre du Code et des réglementations nationales qui s'en inspirent afin d'identifier les éventuelles difficultés et les actions qui seraient nécessaires.

Par ailleurs, le Groupe entend mettre ses compétences, ses capacités de recherche-développement et ses moyens financiers afin de développer des réponses innovantes visant notamment à faire reculer la malnutrition infantile et des mères, conformément aux Objectifs du Millénaire des Nations-Unies.

Il a engagé une réflexion pour mettre au point des compléments alimentaires permettant de lutter contre les déficiences nutritionnelles et accessibles au plus grand nombre. Les premiers projets sont prévus dès 2008.

Les enjeux de l'alimentation infantile dépassent la question de l'allaitement qui ne peut être considérée globalement. L'alimentation infantile s'inscrit en effet dans des contextes socio-économiques très différent. DANONE doit trouver des réponses adaptées qui prennent en compte la malnutrition des jeunes enfants au moment de la diversification alimentaire. Comment lutter contre les carences alimentaires au moment du sevrage ? La question de la santé de la femme enceinte et de celle qui allaite est aussi à prendre en compte dans les solutions que peut proposer l'industrie agro alimentaire. Avec ses compétences, DANONE doit contribuer à trouver des solutions adaptées aux enjeux de santé publique dans des différents pays.

Les enjeux 2008

Les enjeux sociaux

- L'enjeu principal qui touche autant les pays développés que les pays émergents est l'emploi. Les entreprises ont une responsabilité directe dans la création d'emploi ainsi que dans les moyens mis en œuvre pour améliorer la sécurité de l'emploi des salariés. Dans un contexte de mondialisation et de forte concurrence, les entreprises doivent régulièrement réorganiser leurs capacités industrielles ce qui ne permet pas de garantir l'emploi. La qualité du dialogue social, les moyens mis en place pour la formation et le développement des compétences, deviennent des facteurs essentiels de la performance économique des entreprises et de l'employabilité des salariés.
- Dans un contexte de changement tant démographique que des modes de vie, l'accueil et le management de la diversité, la qualité de vie au travail et la culture d'entreprise deviennent des enjeux importants dans le recrutement et la fidélisation des collaborateurs. Des pratiques de management soucieuses du développement des hommes ont un caractère différenciant.
- Dans les pays émergents, les entreprises doivent expliquer comment elles contribuent au développement économique et au respect des droits de l'homme ainsi qu'à l'amélioration des standards sociaux. Cet enjeu dépasse la sphère de l'entreprise. Il concerne les conditions économiques et les conditions de travail des fournisseurs, notamment les producteurs de matières premières agricoles, ainsi que tous les partenaires avec lesquels elle travaille sur un territoire donné.La contribution économique aux communautés locales est un enjeu particulièrement sensible pour les sociétés comme le Groupe DANONE qui accélèrent leur développement international.

Les enjeux liés aux produits et aux consommateurs

- La sécurité des aliments et la qualité des produits sont vitaux pour les consommateurs. C'est la première responsabilité de l'entreprise. Au-delà, les consommateurs expriment des attentes très variées, parmi lesquelles la qualité, le goût, la facilité (d'achat, de conservation, de préparation), la disponibilité, le prix. Dans les pays développés, leurs attentes sont relayées par les associations de consommateurs qui sont devenues des partenaires essentiels de l'entreprise. Il faut donc continuer à développer la confiance des consommateurs dans des marques qui investissent en permanence pour garantir la qualité et la sécurité des produits, respectent l'environnement et se soucient de leur impact social.
- La nutrition est aujourd'hui au cœur des questions de santé publique, dont le Groupe DANONE en tant qu'entreprise agroalimentaire, est un acteur. La santé se construit très largement sur la qualité de l'alimentation : toutes les études scientifiques le confirment. Une alimentation variée et équilibrée et une activité physique régulière sont des facteurs de protection reconnus contre les cancers, les maladies cardiovasculaires, l'ostéoporose, le diabète ou l'obésité. A contrario, des études scientifiques ont reconnu le rôle d'une alimentation inadaptée dans la prévalence de ces maladies, à côté des modes de vie sédentaires, sans que l'on sache préciser la part exacte de responsabilité de chacun de ces deux facteurs.
  C'est pourquoi les consommateurs s'intéressent davantage à la composition des aliments. Les attentes en matière d'information sont croissantes. Cette information doit être suffisante et vérifiable, ce qui entraîne des exigences accrues quant à l'étiquetage des produits et aux messages publicitaires.
- Dans les pays émergents, ces enjeux sont de plus liés au sous-développement économique. La malnutrition et la sous-nutrition y sont encore très présentes. Dans ces pays, on attend des entreprises qu'elles proposent des produits accessibles répondant aux besoins nutritionnels spécifiques des populations. Le défi est de parvenir à développer des produits présentant les mêmes qualités nutritionnelles et de sécurité alimentaire que les produits destinés aux pays développés, tout en étant abordables pour des populations à faible pouvoir d'achat.

Les enjeux environnementaux

- Dans les vingt prochaines années, la population mondiale devrait avoir augmenté de plus de 40 %. Les besoins en alimentation et la pression exercée sur les ressources naturelles vont s'accroître. Cette évolution se traduit d'ores et déjà par de multiples effets : pollution des sols, des cours d'eau et des nappes phréatiques, émission de gaz à effet de serre, production croissante de déchets et raréfaction des milieux riches en biodiversité.
- Les entreprises agroalimentaires sont face à un dilemme. Il leur faut à la fois répondre aux besoins de consommateurs toujours plus nombreux, et limiter l'impact de leurs activités sur l'environnement. Les attentes des parties prenantes portent d'abord sur la réduction des impacts de l'activité industrielle et la mesure précise de cette réduction : certification ISO, mesure de l'empreinte carbone réduction des consommations d'eau et d'énergie, contribution à l'élimination des déchets. La maîtrise des impacts liés aux emballages passe par la réduction des matériaux à la source, le recyclage, la réutilisation et/ou la mise à disposition d'emballages biodégradables.
- Une augmentation moyenne de la température de 2,5° C pourrait coûter jusqu'à 3 % du PIB mondial. Les différents scénarios du rapport Stern publié il y a un an mettent en garde contre des conséquences économiques, sociales et environnementale gravissimes du réchauffement climatique.
- La pression sur l'approvisionnement en matières premières en provenance de l'agriculture augmente Les prix sont plus volatils, l'émergence des biocarburants augmente la concurrence pour la maîtrise du sol, l'impact climatique affecte les cultures. Cette nouvelle donne pèse sur l'offre. Elle pousse la société à rechercher l'amélioration de la stratégie beaucoup plus en amont.
- Rappelons, par ailleurs, que si l'agriculture est vitale pour l'homme, elle serait responsable de près de 25 % des gaz à effet de serre, de 70 % de la consommation d'eau, ou encore de 40 % de la pollution des nappes phréatiques. De leur côté, les consommateurs expriment de plus en plus d'attentes quand à une agriculture associant sécurité, préservation de l'environnement et respect des cycles naturels. Pour y répondre, les évolutions réglementaires et les progrès de la recherche poussent vers une meilleure prise en compte de l'environnement et des craintes sanitaires.
- Les grands leaders mondiaux de la distribution affichent un nouveau positionnement en matière de développement durable : utiliser 100 % d'énergie renouvelables, recycler la totalité des déchets, utiliser des étiquettes vertes et travailler avec des fournisseurs respectant l'environnement. Des réseaux de fournisseurs ont également été lancés pour travailler sur des problématiques telles que l'eau ou l'agriculture afin de définir des bonnes pratiques environnementales communes.
- Les principaux dangers potentiels des activités du Groupe DANONE sont la pollution de l'eau (essentiellement organique et biodégradable), les risques liés aux installations frigorifiques (ammoniac et autres fluides frigorigènes). Il faut aussi tenir compte des risques qui concernent le stockage de matières premières (silos à farine ou à sucre) ou de produits dangereux (acides ou bases pour le nettoyage et la désinfection des installations).

Impacts et responsabilités de l'amont à l'aval des activités

Approvisionnement en matières premières

Impacts

• Impact économique.

Le Groupe a acheté en 2007 pour 3,7 milliards d'euros de matières premières qui se répartissent entre le lait et ingrédients laitiers (36 %), les autres matières agricoles (30 %) et les emballages (33 %). On le voit, le lait représente le premier poste d'achat. DANONE s'approvisionne auprès de 24 000 producteurs dans 19 pays.

• Impact environnemental.

L'augmentation de la productivité agricole s'est accompagnée d'une pression sur le milieu naturel et d'une réduction de la biodiversité. La pollution liée aux engrais et aux pesticides s'aggrave. Les émissions de méthane par les bovins contribuent à l'effet de serre.

Les eaux minérales proviennent de réserves naturelles dont le Groupe a l'exploitation exclusive, ce qui ne l'exonère pas de ses responsabilités.

Responsabilités

- Acheter les matières premières à des prix qui assurent une rentabilité suffisante aux producteurs et un approvisionnement de qualité et compétitif aux usines, tout en assurant le respect des droits sociaux fondamentaux.
- Garantir la sécurité, la qualité et la traçabilité des matières premières.
- Connaître les conditions de travail et l'impact environnemental de la production agricole et contribuer à leur amélioration en promouvant l'agriculture raisonnée.
- Assurer la pérennité et la protection des réserves d'eau que le Groupe exploite.

Production Industrielle et Emballages

Impacts

• Impact économique

DANONE produit localement pour des marchés locaux. Avec 139 sites de production, qui emploient 63 793 personnes à la fin décembre 2007.

• Impact environnemental

Les sites consomment de l'énergie et de l'eau. Ils émettent des déchets.

Les emballages représentent encore 6% du poids moyen des produits. Ils entraînent la consommation de ressources non renouvelables comme le pétrole pour le plastique ou renouvelables, telles que le bois, et le papier recyclé pour le carton.

Responsabilités

- Assurer le respect des droits sociaux fondamentaux et promouvoir une démarche de progrès social sur les sites du Groupe.
- Contribuer au développement économique des communautés locales.
- Maîtriser l'impact environnemental des usines.
- Réduire les emballages sans nuire aux services qu'ils rendent : sécurité des aliments, transport, conservation, information du consommateur.

Transports

Impacts

- Les transports sont sous-traités en quasi-totalité. En Europe, le fret des yaourts et des biscuits est assuré à 95 % par camion. Le transport de l'eau est assuré à environ 60 % par camion et à 40 % par train. Un produit DANONE parcourt en moyenne 600 km de son lieu de production à son lieu de consommation.

  Ces déplacements provoquent de la consommation d'énergie, des émissions de gaz à effet de serre, et d'autres polluants atmosphériques ainsi que de la pollution sonore.

Responsabilités

- Minimiser l'impact lié au transport des matières premières et des produits et promouvoir des pratiques de transport respectueuses de l'environnement.
- Assurer le respect de la chaîne du froid et la traçabilité des produits.

Ventes

Impacts

• Impact économique

Avec une présence commerciale dans 120 pays, DANONE a réalisé 12 776 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2007. Deux tiers des ventes sont réalisées en grandes et moyennes surfaces, un tiers dans des commerces de proximité.

• Impact environnemental

Les équipements réfrigérants des magasins consomment de l'énergie et rejettent des GES. Les déplacements des clients jusqu'aux points de vente sont aussi la cause de consommation d'énergie et de pollution.

Responsabilités

- Assurer le respect de la chaîne du froid et la traçabilité des produits.
- Assurer l'accessibilité des produits (prix, distribution) en particulier dans les pays émergents.

Consommation

Impacts

• Impact économique

En 2007, le pôle Produits Laitiers Frais représente 68,8 % du chiffre d'affaires et le pôle Eaux, 27,7 %. Le pôle Alimentation Infantile et Nutrition Médicale a généré 3,5 % du CA, ce qui correspond à deux mois écoulés depuis l'acquisition de Numico le 31 octobre.

• Impact environnemental

Le principal impact provient de la consommation d'énergie et des émissions de GES suscitées par la réfrigération des produits laitiers frais.

• Impact sociétal

La qualité et la sécurité des produits ont un impact global sur la société. Ces produits exercent une influence sur les modes de nutrition. Leur accessibilité est un enjeu de société déterminant.

Responsabilités

- Garantir la qualité et la sécurité des produits.
- Contribuer à développer des modes de nutrition sains et répondre aux besoins locaux.
- Assurer une information transparente des consommateurs et promouvoir le dialogue avec les consommateurs.

Fin de cycle

Impacts

- La consommation des produits entraîne la production de déchets d'emballages : recyclés, mis en décharge ou incinérés selon les options disponibles localement.
- En fonction du mode de traitement des déchets, les fins de cycle peuvent entraîner une pollution des sols, de l'air et de l'eau.

Responsabilités

- Réduire l'impact en fin de vie des emballages en intégrant ces préoccupations dès la conception et en participant à des organismes publics de collecte des déchets.

Engagements et objectifs : le triple bilan de DANONE

	L'économie	Les salariés	Les consommateurs	Les communautés locales	Les fournisseurs	L'environnement
Les principaux enjeux	**DANONE poursuit sa stratégie de croissance reposant sur :** • Un portefeuille d'activités concentré sur des catégories très dynamiques au positionnement santé. • Un nombre volontairement limité de marques fortes bénéficiant d'un soutien publicitaire important. • Une présence significative sur les marchés qui présentent les meilleures perspectives de croissance soutenue à long terme, notamment la Russie, le Mexique, l'Argentine et le Brésil. • Des positions de n° 1 local dans chacune de ses activités. • Une innovation performante axée sur les bénéfices santé. • Le potentiel de croissance du marché de l'Alimentation Infantile et de la Nutrition Médicale.	**Internationalisation rapide du Groupe depuis quinze ans : développement en Europe de l'Est, en Asie, présence accrue en pays émergents. Tout en poursuivant une internationalisation rapide avec l'ouverture de nouveaux pays notamment émergents, le Groupe a entamé un virage stratégique en recentrant l'ensemble de son portefeuille sur des produits santé avec la cession des activités Biscuits et le rachat des activités Alimentation infantile et Nutrition médicale de Numico.** • Dans ce contexte : mettre en œuvre une politique humaine ambitieuse en cohérence avec les valeurs du Groupe, en s'enrichissant du mélange des cultures liés à l'arrivé des nouvelles activités et continuer de veiller à l'application stricte des principes sociaux fondamentaux et contribuer au progrès social en tenant compte de la diversité des contextes. • Faire face aux évolutions des marchés de l'emploi, mettre en œuvre différents leviers d'action pour permettre aux salariés d'être mieux armés face à l'évolution des métiers, entretiens, formation, organisations de travail facilitant l'échange et l'évolution des compétences.	**Garantir la sécurité et la qualité des produits.** • Répondre aux attentes des consommateurs en termes de besoins nutritionnels, goût, accessibilité (prix et disponibilité) et aspects pratiques (conservation, préparation). • Répondre aux enjeux de santé publique et participer à la promotion d'une alimentation variée et équilibrée ainsi qu'à la pratique régulière d'activité physique. Anticiper et s'adapter à la réglementation qui renforce les exigences pour la communication en lien avec la nutrition ou la santé. • Proposer des produits répondant aux besoins spécifiques des populations dans les pays émergents, et qui soient accessibles pour des consommateurs à très faible pouvoir d'achat.	**Construire des relations de confiance avec les acteurs locaux, élément clé de la performance globale de l'entreprise.** • Des enjeux économiques : salaires versés, achats aux fournisseurs locaux, impôts locaux. • Des enjeux sociaux : emploi, apport de savoir-faire, formation. • Des enjeux sociétaux : engagements au profit de la société civile.	**Elargissement de la responsabilité des entreprises vers l'amont de leur activité.** • Construire des partenariats de long terme avec les fournisseurs stratégiques pour s'approvisionner en matières premières de qualité à des prix compétitifs et pour contribuer à l'innovation. • Garantir par la maîtrise des approvisionnements la sécurité sanitaire des produits et assurer le développement économique des producteurs locaux autour de nos sites. • S'assurer du respect des principes sociaux fondamentaux chez les fournisseurs (Démarche RESPECT). • Promouvoir des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement au travers de guides spécifiques, du réseau de techniciens agricole DANONE et d'action pilote sur l'Agriculture Raisonnée.	**Répondre aux besoins de consommateurs toujours plus nombreux tout en neutralisant l'impact des activités générées par nos produits sur la Nature.** • Réduire l'empreinte environnementale de l'ensemble des produits impliquant la mobilisation de l'ensemble de la chaine de vie de nos produits en particulier l'agriculture sur deux critères fondamentaux : eau / carbone. • Préserver durablement les ressources en eau. • Réduire les déchets liés aux emballages par l'éco-conception (prise en compte de l'environnement dans la conception même de l'emballage) et contribuer à développer la prévention des déchets en contribuant aux filières de recyclage. • Produire dans des usines sûres, propres, économes des ressources naturelles, proactives sur leur environnement local.
Les réponses du Groupe DANONE en 2005	• Le chiffre d'affaires a augmenté de 6,7 % à périmètre et taux de change constants, en ligne avec les objectifs annuels pour la sixième année consécutive. • La marge opérationnelle s'établit à 13,35 %, soit plus 25 points de base par rapport à 2004 • Le bénéfice net courant par action dilué a augmenté de 15,9 %. • L'action DANONE a progressé de près de 30 % (29,9 %). Le Groupe a été sélectionné pour la septième année consécutive dans le Dow Jones Sustainability Index, et pour la deuxième année dans le classement Innovest des cent entreprises mondiales les plus engagées dans le développement durable.	• La démarche DANONE Way a été mise en œuvre dans 94 % des filiales. Le tiers d'entre elles l'ont effectuée pour la deuxième fois. • Le nombre d'accidents du travail a baissé de 18 % avec un un taux de fréquence de 8,5 accidents par million d'heures travaillées. Plus de 80 % des sites ont désormais un comité santé-sécurité, et 90 % organisent des réunions régulières sur la sécurité au travail. Cette année a été celle du lancement de la démarche WISE destinée à accélérer le processus d'amélioration des filiales en matière de sécurité. • Les accords signés avec l'Union internationale des travailleurs de l'alimentaire (UITA) ont été revus afin d'y intégrer les principes sociaux fondamentaux. • Le programme Evolution, destiné à favoriser l'employabilité des salariés a été entrepris dans quinze sites pilotes. 68 % des salariés ont reçu une formation. • 2005 a vu également le lancement de la démarche « Networking Attitude » qui vise à accélérer l'échange des bonnes pratiques.	• La Charte alimentation nutrition santé a été adoptée et déployée dans les filiales. • La démarche Affordability (accessibilité) a été poursuivie avec la commercialisation de Danimal en Afrique du Sud. Ce yoghourt enrichi en fer, zinc et vitamine A répond aux carences spécifiques des enfants. Il est vendu au prix unique de 1 rand le pot dans les townships. • Des circuits de distribution ont été imaginés dans les quartiers défavorisés : « Daniladies » en Afrique du Sud, kiosques Rombok en Indonésie. • Le cinquième prix DANONE International de nutrition a été remis lors du congrès international de nutrition à Durban en Afrique du Sud. • Des programmes d'éducation à la nutrition et de promotion de l'activité physique ont été lancés : « Faut que ça bouge » en France, centre de santé nutritionnelle en Espagne, « Bon appétit la santé » en Belgique.	• Volvic a lancé en Allemagne, en collaboration avec l'Unicef, l'opération « 1 litre pour 10 litres » destinée à financer le creusement de puits en Afrique. • 16,7 millions d'euros ont été engagés dans des actions de solidarité menées dans les pays où le Groupe est implanté : aide à l'enfance via la journée DANONE pour l'enfance, aide au sport via la DANONE Nation Cup, soutien à la recherche en nutrition via les instituts DANONE. A quoi il faut ajouter l'aide aux communautés locales : don de produits, actions pour l'environnement, aides d'urgence. • Les compétences internes ont été mises à disposition d' associations.	Treize exploitations laitières françaises fournisseurs de DANONE ont reçu la qualification «agriculture raisonnée». • La phase pilote de la démarche RESPECT s'est achevée : définition de la stratégie et des outils pratiques utilisables par les managers concernés. Réalisation de dix audits sociaux supplémentaires par un prestataire indépendant.	• Le programme 2000-2010 « Usines sobres » s'est poursuivi. Son but est de réduire les consommations en eau et en énergie thermique et électrique. • Les investissements environnementaux représentent 13 millions d'euros, stable par rapport à 2004. • 41 % des sites de production, soit 84 usines sur 200 ont été certifiées ISO 14001. La hausse est de 12 % par rapport à l'année précédente. • Outre la diffusion de la politique globale de protection des ressources en Eaux souterraines, les premiers diagnostics de protection de ces ressources ont été menés à bien. • DANONE participe au programme en faveur d'une réfrigération naturelle (« refrigerants naturelly ») soutenu par l'UNEP et Greenpeace.
Les réponses du Groupe DANONE en 2006	• Le chiffre d'affaires a progressé de 9,7 % à périmètre et taux de change constants. • La marge opérationnelle a poursuivi son ascension en 2006 pour la douzième année consécutive et s'est établie à 13,6 %, en hausse de 25 points de base par rapport à 2005, soit, plus 32 points de base à périmètre et taux de change constants. • Le bénéfice net courant par action dilué a gagné 17,9 %. • L'action a connu une hausse de 30,1 %. La valeur DANONE a été sélectionnée pour la huitième année consécutive dans le Dow Jones Sustainability Index, et pour la troisième année consécutive dans le classement Innovest.	• DANONE Way est désormais déployée dans pratiquement toutes les filiales. Plusieurs d'entre elles ont mis en œuvre une démarche d'interviews de leurs parties prenantes. • Le taux de fréquence des accidents du travail est tombé à 7,6 accidents par million d'heures travaillées, soit une diminution de 10,5 %. • 78 % des salariés du Groupe ont reçu une formation au cours de l'année. • 7 000 salariés ont participé au moins une fois aux rencontres « networking attitude » qui permettent l'échange de bonnes pratiques. • Le Groupe de travail Diversité a présenté des recommandations au comité exécutif du Groupe.	• A la faveur de la réorganisation des structures de R&D, plus de 600 produits ont été passés au crible dans le cadre de la poursuite du programme de rénovation nutritionnelle des formulations. • La première usine Grameen DANONE a été inaugurée au Bangladesh. • La marque de yoghourts issus de l'agriculture biologique «Les deux vaches» a fait son apparition sur les étalages en France. • Mleczny Sart, un petit déjeuner accessible à base de céréales et de lait pour les enfants a été mis sur la marché par DANONE Pologne. Ce produit est enrichi en vitamines et en minéraux pour pallier les déficiences nutritionnelles des enfants de ce pays.	• L'opération Volvic-Unicef a été lancée en France. • 16, 7 millions d'euros ont été alloués à des actions de solidarité : 6, 1 millions au profit d'associations dans le domaine de l'enfance, 1,8 millions à des instituts de recherche, 1,75 millions au profit d'associations sportives, 7 millions pour d'autres causes. • Première expérience de partenariat entre l'association « Planète Urgence » et DANONE Research : 5 salariés du Centre de Recherche Daniel Carasso sont partis en mission temporaire pendant leurs congés.	• En France, une centaine d'éleveurs laitiers travaillant pour DANONE France se sont qualifiés « agriculture raisonnée ». • La démarche RESPECT a été déployée dans l'ensemble des filiales du Groupe sous la responsabilité des directions Achats. Un prestataire indépendant a conduit onze nouveaux audits. • Une première « marketplace » a été organisée entre acheteurs et fournisseurs de DANONE sur le thème de l'innovation, pour échanger des bonnes pratiques.	• Poursuite du programme 2000-2010 « usines sobres ». • Les investissements environnementaux ont augmenté de plus de 52 % par rapport à 2005. Ils se sont élevés à 24 millions d'euros. • 48 % des sites du Groupe (sites industriels, sièges sociaux et centres de recherche) sont désormais certifiés ISO 14001. • Les plans d'action de protection des ressources en Eaux souterraines se sont poursuivis sur la base des diagnostiques menés en 2005.

Engagements et objectifs : le triple bilan de DANONE

	L'économie	Les salariés	Les consommateurs	Les communautés locales	Les fournisseurs	L'environnement
Les réponses du Groupe DANONE en 2007	• Le chiffre d'affaires connaît la même poussée qu'en 2006, soit 9,7 % à périmètre et taux de change constants. • La marge opérationnelle poursuit sa montée pour la 13ème année consécutive. Elle s'établit à 13,27 %, en hausse de 3 points de base par rapport à l'année précédente, soit 45 points de base à périmètre et taux de change constants. • Le bénéfice net courant par action dilué a augmenté de 1,2 %. • L'action a pris 7 % de mieux. La valeur DANONE est sélectionnée pour la neuvième année dans le Dow Jones Sustainability Index, et pour la quatrième année dans le classement Innovest des cent entreprises mondiales les plus engagées en faveur du développement durable.	• 40 filiales ont mis en place la nouvelle démarche DANONE Way Ahead. • Le taux d'accidents du travail avec arrêt par million d'heures travaillées est passé de 12,38 en 2003 à 6,41 à fin 2007, soit une baisse de 48 %. Ce chiffre est établi sur un périmètre comptable qui inclut l'activité biscuits jusqu'au dernier trimestre. Il concerne tous les pays, Asie comprise. • Le programme Evolution est désormais partie intégrante des activités de recherche d'efficacité industrielle menées par les pôles Produits Laitiers Frais et Eaux. Il englobe en particulier les superviseurs et opérateurs. Le Groupe est conscient des efforts à poursuivre dans ce domaine. • 9 000 managers et directeurs, ainsi que 22 000 employés dans 24 pays, ont participé à l'édition 2007 de l'enquête biennale salariés « DANONE People Survey ». • Le siège du Groupe et DANONE France sont ensemble classés huitième « Best Workplace France » parmi des entreprises de plus de mille salariés ayant participées à « Great Place to work » (un lieu de travail agréable). • L'opération d'actionnariat pour l'ensemble des salariés a été reportée à 2008. • En dépit d'initiatives locales intéressantes dont trois accords signés en France, le Groupe DANONE progresse lentement dans l'insertion des personnes handicapées. Le pourcentage de salariés handicapés est stable à 1% malgré une légère progression en nombre (+17 personnes). • Sur le périmètre de l'entreprise au 31 décembre, soit les activités Produits Laitiers Frais et Eaux, le nombre de femmes dirigeantes a augmenté deux points (23%). • Une convention internationale des directeurs des Relations Humaines s'est tenue en Afrique du Sud avec la participation à des activités sociales dans les écoles de Soweto.	• Seize études cliniques et dix neuf rapports d'étude témoignent de la poursuite des recherches sur les bénéfices santé des ingrédients. La diffusion de recommandations en matière de composition nutritionnelle et de communication s'est poursuivie, en particulier pour les produits porteurs d'allégations. • Soktidoi, un yoghourt enrichi en fer, zinc, iode et vitamine A destiné aux enfants est présent sur le marché du Bangladesh. Il est vendu au prix unitaire (80 g) de 5 bat (6 cts €) • Un programme d'information nutritionnelle sur les emballages est en cours. Il répond au modèle proposé par la Confédération d'industriels de l'alimentation (CIAA) en Europe. Les informations sont données sur chaque portion de produit. Elles indiquent la contribution de cette portion aux Repères nutritionnels journaliers pour l'énergie (protéines, sucres, matière grasses, acides gras saturés, fibres et sodium). Elles figurent sur environ 35 % des produits DANONE en Europe. • Le Groupe s'est engagé à limiter la publicité auprès des enfants de moins de douze ans en Europe aux seuls produits dont la composition nutritionnelle et la taille sont adaptés aux enfants. Ils sont sélectionnés grâce au système de profilage nutritionnel TheFoodProfiler. • Une convention internationale sur les probiotiques a rassemblé plus de 150 cliniciens et scientifiques internationaux. • Les instituts DANONE ont organisé un symposium international sur « Les facteurs déterminant le comportement alimentaire de l'enfant » au dixième congrès européen de Nutrition. Ils ont remis le sixième prix DANONE International de nutrition au professeur Jeffrey Friedman pour la découverte de la leptine. Ils ont également lancé un programme de formation au leadership destiné aux nutritionnistes africains francophones.	• L'opération Volvic Unicef s'est élargie à d'autres pays comme le Japon et les USA, au profit de projets de creusement de puits en Afrique (Mali, Niger, Ethiopie). En Indonésie, le programme « 1 litre pour 10 litres » a été développé avec l'ONG Action Contre la Faim. Au Mexique, c'est avec une ONG locale « Un kilo de ayuda » que la marque Bonafont s'est engagée dans le programme. Dans ces deux pays, le bénéfice va à des projets locaux d'accès à l'eau potable. • 18,9 millions d'euros ont été attribués à des actions de solidarité dont 4,1 millions au profit d'associations dans le domaine de l'enfance, 1,7 million à des instituts de recherche, 1,3 million pour des associations sportives, 11,8 millions pour d'autres causes. • Le partenariat avec Planète Urgence s'est élargi. Le siège du Groupe a proposé aux salariés de partir pour cinq missions de courte durée dans les pays défavorisés, afin de soutenir des projets en lien avec la nutrition ou avec l'enfance. Ces actions, dites de "congé solidaire", reposent sur un triple engagement : le salarié met ses compétences et son temps libre au service d'une mission de solidarité. L'entreprise finance la formation préalable, le voyage et les frais de mission. L'ONG, trouve les missions, mettre en lien les compétences et les besoins et accueille les volontaires sur place • Un premier « Social Innovation Lab » a réuni 120 managers à Evian en juillet 2007. Il s'agit de faire travailler régulièrement ensemble des filiales intéressées par un thème commun afin de sélectionner des concepts et de produire des outils opérationnels.	• Plus de cinquante audits ont été réalisés depuis le début du lancement de la démarche RESPECT et trois sessions de travail interactives ont réuni près de cent-cinquante managers. • DANONE a rejoint l'initiative AIM-PROGRESS qui vise, avec d'autres entreprises de l'agroalimentaire, à limiter le nombre d'audits en incitant les fournisseurs à donner accès à leur profil (auto-questionnaire et résultats des audits) à tous leurs clients. • Pour les pôles Produits Laitiers Frais et Eaux, 250 fournisseurs à risque, au regard des Principes Sociaux Fondamentaux, ont été identifiés et sont en cours de mise sous contrôle. Un coordinateur RESPECT a été nommé dans chacun des pôles. • Un outil d'aide au pilotage économique des exploitations laitières en France a été déployé. • Plusieurs « Journées Innovation » ont réuni fournisseurs, acheteurs et responsables R&D et marketing de DANONE. Une deuxième « marketplace », une journée d'échange sur le thème de l'innovation a eu lieu.	• Le programme 2000-2010 «usines sobres» est réalisé à 84% • Les investissements environnementaux s'établissent à 15 millions d'euros. • 54 % des sites du Groupe (sites industriels, sièges sociaux et centres de recherche) sont désormais certifiés ISO 14001. • DANONE dispose d'outils de mesure de l'empreinte CO_2 et eau de ses produits.
Les objectifs 2008	• Un taux de croissance organique du chiffre d'affaires compris entre 8 % et 10 %. • Une croissance du résultat opérationnel courant supérieure à celle de la croissance organique de son chiffre d'affaires, soit au moins 30 points de base. • Une croissance du résultat net courant par action d'au moins 15 % en 2008 par rapport au bénéfice net courant par action « pro forma ». (voir page X) *Ces objectifs sont de nature prévisionnelle. Bien que le Groupe DANONE estime qu'ils reposent sur des hypothèses raisonnables, ils comportent des incertitudes, et, en conséquence, pourront différer significativement de ceux attendus.*	• La démarche DANONE Way Ahead va continuer à être déployé dans les filiales des pôles Produits Laitiers Frais et Eaux. L'objectif est de couvrir 90 % du chiffre d'affaires de ces deux pôles. Une phase pilote sera lancée dans les secteurs acquis récemment. Un d'audit concernera 20 % du périmètre des activités couvertes par la démarche DANONE Way Ahead. • La sécurité au travail et la formation sont intégrés dans les objectifs des directeurs généraux et des membres de comités de direction pour le calcul des bonus. • La convention signée en juin avec l'UITA doit inciter à inscrire la diversité des cultures et des personnes dans l'ensemble de l'organisation, y compris les nouvelles activités. • L'enquête internationale sur la représentation syndicale et le dialogue social dans les filiales aura lieu pour la deuxième fois. • Le Groupe se fixe un objectif de 4 % d'apprentis dans les filiales françaises, supérieur au pourcentage national de 3,3 %.	• Le Groupe poursuivra les actions engagées en 2007 sur de l'optimisation des recettes et des recherches sur les bénéfices santé des ingrédients et des produits • Il propogera la démarche de cadrage des marques porteuses des allégations (programme Brand Nutritional Plateforms). • Le programme d'information nutritionnelle sur les emballages, sera déployé à 100%. • L'engagement de restreindre la publicité auprès des enfants aux seuls produit sélectionnés par le système de profilage nutritionnel The Food Profiler sera maintenu. Le Groupe s'engage à en faire vérifier le respect par un organisme extérieur ainsi qu'à publier les résultats de cet audit. • Les instituts DANONE inscrivent à leur agenda l'organisation d'un symposium international sur «Tube digestif acides gras, fer et cerveau chez l'enfant ». Il aura pour cadre le sixième congrès mondial de gastroentérologie, hépatologie et nutrition pédiatrique. • L'étude nutritionnelle en lien avec le yoghourt Soktidoi lancé au Bangladesh, sera menée par l'association GAIN.	• La « sustainability mapping » fait partie de la nouvelle approche DANONE Way Ahead. C'est une grille qui permet aux filiales d'identifier, dans leur contexte local, les positions des principales parties prenantes sur des thèmes locaux de développement durable en lien avec le business de DANONE et de voir si des actions communes sont possibles. • Le deuxième « Social Innovation Lab » aura lieu en juillet 2008. • Une formation pour les directeurs de site en Europe sera mise en œuvre afin de les aider à mettre en place le programme international Local Communities. • Le partenariat avec l'association « Planète Urgence » sera renforcé	• Dans le cadre de AIM-PROGRESS, initiative commune de plusieurs grands groupes agroalimentaires pour évaluer les fournisseurs en matière de développement durable et responsabilité sociale, invitation aux fournisseurs DANONE à s'inscrire sur une plateforme commune (SEDEX) pour tous les fournisseurs identifiés à risque. • 100% des fournisseurs à risques identifiés en 2007 sous contrôle en 2008. • Intégration des activités alimentation infantile et nutrition clinique dans la démarche RESPECT. • Développement d'un outil interne d'évaluation de l'empreinte Carbone et Eau des produits DANONE. • Développement d'outils permettant d'intégrer les indicateurs de Développement Durable dans l'évaluation et le suivi fournisseurs, notamment par le bias de l'initiative AIM-PROGRESS.	• Le Groupe se propose d'atteindre dès 2008 les objectifs fixés par le comité exécutif pour le programme « usines sobres » : moins 30 % de consommation d'eau et d'énergie thermique, moins 20 % de consommation d'énergie électrique, moins 10 % du poids des emballages et 80 % de valorisation des déchets. • De nouveaux objectifs environnementaux vont être élaborés, afin de développer des activités qui maîtrisent les risques, de maintenir le respect des fondamentaux et de piloter la performance environnementale. Les innovations comportant ce triple bénéfice (« triple win ») seront encouragées. • L'empreinte carbone et eau sera mesurée dans toutes les filiales du Groupe. Les objectifs de réduction pour 2009-2011 seront définis ainsi que les moyens pour les atteindre. .

Le modèle d'entreprise DANONE

Dates clés antérieures à 2008

2007
- Création du fonds DANONE.communities
- Convention Mondiale sur la Diversité signée entre le Groupe DANONE et l'UITA
- Cession de l'activité Biscuits et Produits Céréaliers du Groupe le 30 novembre (à l'exception de ses participations en Amérique Latine et en Inde)
- Prise de contrôle de Royal Numico N.V, Groupe spécialisé dans l'alimentation infantile et la nutrition médicale, le 31 octobre.
- Création du comité de Responsabilité Sociale au Conseil d'Administration.

2006
- Création de la société Grameen DANONE Foods Ltd.

2005
- Charte Alimentation, nutrition, santé.
- Politique globale de protection des ressources en Eaux souterraines.
- Intégration des Principes Sociaux Fondamentaux dans les conventions revisitées et signées à nouveau avec l' Union internationale des travailleurs de l'agro-alimentaire (UITA)
- Révision des Principes de Conduite des Affaires.

2003
- Adhésion au Global Compact des Nations -unies.
- DANONE, membre fondateur de l'initiative pour une agriculture durable. « Sustainable Agriculture Initiative ».

2001
- Lancement de DANONE Way.
- Formalisation des Principes Sociaux Fondamentaux
- Restructuration du pôle Biscuits en Europe.

2000
- Plus de 70 % des salariés du Groupe se trouvent hors d'Europe de l'Ouest.

1999
- Création du baromètre Managers, enquête d'opinion permettant de mesurer l'adhésion à la stratégie et aux valeurs du Groupe.
- DANONE sélectionné dans le Dow Jones Sustainability Index.

1998
- Publication du premier rapport annuel de responsabilité sociale et environnementale.
- Soutien à la convention internationale Ramsar relative à la protection des zones humides.

1997
- Recentrage sur trois métiers à fort positionnement nutrition/santé : Produits Laitiers Frais, Biscuits et Boissons.
- Première cotation de l'action DANONE à Wall Street.
- DANONE n° 1 de l'eau en Chine.

1996
- Nomination de Franck Riboud comme P-DG.
- Charte pour l'environnement.
- Principes de Conduite des Affaires.
- Création de DANONE Conseils, service de relation avec les consommateurs.

1992
- Création du premier réseau de collecte et de recyclage des emballages, Eco-Emballage.

1991
- Création de l'Institut DANONE.

1985
- Signature du 1er accord avec l'UITA, inaugurant un dialogue social international au sein du Groupe.

1977
- Création des antennes emploi en charge d'accompagner les restructurations.

1972
- Discours d'Antoine Riboud à Marseilles (double projet économique et social).

Les textes de référence

- Le **discours d'Antoine Riboud à Marseille** (1972) constitue l'héritage culturel du Groupe. Il a été formalisé en 1974 dans le double projet économique et social.
- Les **Principes Sociaux Fondamentaux,** fondés sur les normes définies par l'Organisation internationale du travail, constituent la base à respecter par toutes les sociétés du Groupe, filiales, partenaires et fournisseurs.
- Les **conventions signées avec l'Union internationale des travailleurs de l'agroalimentaire (UITA)** depuis 1985, incluant la convention Mondiale sur la diversité signée le 8 juin 2007 sont la référence du dialogue syndical international au sein du Groupe.
- La **charte pour l'environnement** (1996) engage le Groupe depuis la conception des produits jusqu'au recyclage des emballages dans une gestion plus respectueuse de l'environnement.
- La **charte Blédina de commercialisation des préparations pour nourrissons** (2005) concerne la commercialisation et le marketing des produits infantiles.
- Les **Principes de Conduite des Affaires** (1997, révisés en 2001 et 2005) détaillent les comportements attendus des managers sur les questions telles que la corruption et les conflits d'intérêts.
- Les **valeurs du Groupe,** formalisées en 1997 : ouverture, enthousiasme, humanisme et proximité.
- La **charte Alimentation Nutrition Santé** (2005) formalise les engagements du Groupe. Elle repose sur cinq convictions : équilibre de l'alimentation, variété des choix, plaisir de manger ou boire, convivialité du repas et information des consommateurs.
- La **politique globale de protection des ressources en Eaux souterraines** (2005) engage le Groupe dans une gestion durable de ses sources.

Un modèle d'entreprise original ancré dans l'histoire du Groupe

En 1972, Antoine Riboud affirmait que *« la responsabilité de l'entreprise ne s'arrête pas au seuil des usines ou des bureaux. Les emplois qu'elle distribue conditionnent la vie entière des individus. Par l'énergie et les matières premières qu'elle consomme, elle modifie l'aspect de notre planète. Le public se charge de nous rappeler nos responsabilités dans cette société industrielle ».* Cette vision a été formalisée dans le double projet économique et social, qui est la base du modèle DANONE. Elle repose sur un principe simple : performance économique et attention portée aux personnes avec le respect de l'environnement vont de pair.

Le Groupe a développé une culture d'entreprise très originale privilégiant la réactivité, l'adaptation et la capacité à accélérer l'innovation par le travail en réseau. Les responsabilités opérationnelles sont largement décentralisées. Les valeurs de DANONE *« humanisme, enthousiasme, ouverture et proximité »,* font l'objet d'une communication interne très large et l'entreprise s'efforce de les traduire dans les comportements individuels et collectifs.

Cette culture a beaucoup aidé le Groupe à se développer sur les nouveaux marchés d'Asie, Amérique latine, Europe de l'Est, Afrique et Moyen-Orient. En matière d'alimentation, les données culturelles jouent un rôle fondamental. L'analyse des besoins nutritionnels, des goûts et des habitudes alimentaires sont une donnée phare du marketing de DANONE.

La direction du Groupe DANONE considère que ce modèle d'entreprise constitue un atout compétitif majeur. C'est d'abord un facteur d'efficacité collective et de motivation interne. C'est également un facteur d'attractivité, car les salariés sont de plus en plus sensibles à cette conception de l'entreprise compétitive et responsable. C'est, enfin, un puissant levier pour développer une relation de confiance entre l'entreprise et ses partenaires.

Une démarche formalisée au fil des ans.

Afin d'assurer la diffusion de cette culture dans l'organisation, le Groupe s'est appuyée sur DANONE Way, aujourd'hui DANONE Way Ahead, une démarche d'auto-évaluation qui aide chaque filiale à intégrer performance économique et responsabilité sociale et environnementale.

Au fil des ans, la conception DANONE de l'entreprise a été formalisée dans des textes qui définissent les principes et les politiques du Groupe : Principes Sociaux Fondamentaux, Principes de Conduite des Affaires, charte pour l'Environnement, charte Alimentation Nutrition Santé, sont quelques-uns des textes clés qui guident l'action des équipes dans le monde entier.

Le dialogue avec les parties prenantes s'est peu à peu structuré. L'industrie alimentaire est au centre d'importants débats de société. Le Groupe s'est donc efforcé d'organiser ses relations avec des interlocuteurs très divers, dans les sphères sociale, publique, économique, industrielle et scientifique. Cette volonté de dialogue se traduit par des rencontres régulières, des communications écrites ou des collaborations avec des associations de consommateurs, de protection de l'environnement, des syndicats de salariés, des institutions scientifiques ou des pouvoirs publics. Elle s'est enrichie par des coopérations menées avec des fournisseurs, des clients et des concurrents.

Cette volonté d'ouverture aboutit à la création en 2007 de task forces avec plusieurs parties prenantes, appelées à inventer des solutions nouvelles face à des enjeux spécifiques.

Depuis 2004, des responsables en charge de la responsabilité sociale, de la communication externe ou des affaires publiques, ont commencé à apparaître dans les filiales. Leur rôle est d'établir des contacts durables avec les autorités publiques dans les pays où le Groupe opère afin d'éviter des réactions improvisées dans les situations de crise.

Par ailleurs, DANONE est doté de deux directions qui ont pour vocation de prendre en compte les attentes émergentes de la société : la direction du Développement Durable et de la Responsabilité Sociale au sein de la Direction générale des Ressources Humaines, et la direction des Affaires Scientifiques et Réglementaires au sein du Secrétariat Général.

02

Profil, gouvernance et systèmes de management

Profil de l'entreprise 16

Gouvernance et systèmes de management 16

Explication sur le périmètre, la méthode, les sources, le cycle de remontée des données, les supports 18

Rapport d'examen de PricewaterhouseCoopers 20

Profil, gouvernance et systèmes de management

Profil de l'entreprise

Les informations sur le profil de l'entreprise sont disponibles dans le document de référence du Groupe DANONE. Les renvois aux pages concernées sont indiqués dans l'index GRI publié page 26.

Précisions sur le rapport technique 2007

Les informations demandées dans cette partie sont disponibles dans le Document de Référence du Groupe DANONE. Les renvois aux pages concernées sont indiqués dans l'index GRI publié en page 26 du présent rapport.

Le rapport technique 2007 couvre la performance économique, sociale et environnementale du Groupe DANONE entre le 1er janvier et le 31 décembre 2007. Les indicateurs publiés et les systèmes de management décrits dans ce rapport répondent à plusieurs critères.

- Ils ont été préparés en conformité avec les lignes directrices de la Global Reporting Initiative (GRI) de 2002. Ils donnent une présentation équilibrée et raisonnable de notre organisation économique, écologique et sociale.
- Ils répondent aux informations demandées par la loi NRE.
- Elles prennent en compte les indicateurs sociaux annuels que l'UITA et le Groupe DANONE ont établis ensemble en septembre 2004.

Une partie des données sociales et environnementales publiées dans ce document a été auditée par PricewaterhouseCoopers et SGS. Elle fait l'objet d'un avis publié en page 21.

Le précédent rapport qui couvrait la période du 1er janvier au 31 décembre 2006 est paru le 26 avril 2007, date de l'assemblée générale des actionnaires.

Les chiffres et informations communiqués dans le cadre du présent rapport le sont, sauf indication contraire, sur un périmètre mondial de sociétés contrôlées par le Groupe DANONE, tel qu'il est défini dans le document de référence.

Le document de référence et le rapport économique et social sont complémentaires. Les deux textes sont téléchargeables sur le site internet http://www.DANONE.com.

Gouvernance et systèmes de management

L'information requise sur la gouvernance de la société est disponible dans le Document de Référence du Groupe DANONE. Comme précédemment, les renvois aux pages concernées sont indiqués dans l'index GRI publié en page 26 du présent rapport.

Engagement des parties prenantes

Le tableau présenté ci-contre résume la manière dont le Groupe DANONE travaille avec ses différentes parties prenantes. Il n'est pas exhaustif, dans la mesure où le Groupe ne consolide pas forcément en central toutes les actions menées par ses différentes filiales.

3.12 Utilisation des informations résultant de l'implication des parties prenantes (tableau ci-contre)

Stratégie et systèmes de management

3.13 Expliquer dans quelle mesure et comment l'organisation a adopté la démarche ou le principe de précaution.

Voir Indicateur PR 1

3.14 Chartes, principes ou autres initiatives volontaires d'origine extérieure, dans le domaine économique, environnemental et social, auxquels l'organisation souscrit ou donne son aval.

Les engagements du Groupe DANONE, tels que définis dans ses Principes de Conduites des Affaires, reposent sur un certain nombre de principes qui font référence aux textes internationaux suivants :

- la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme,
- les conventions internationales de l'Organisation Internationale du Travail,
- les principes directeurs de l'Organisation de Développement et de Coopération Economique à l'intention des entreprises multinationales,
- Le Global Compact concernant les droits de l'homme, les droits de l'homme au travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Ces engagements sont ancrés dans les valeurs du Groupe DANONE et l'esprit de la « DANONE Way Ahead » et s'appliquent à l'ensemble des salariés des sociétés contrôlées par le Groupe DANONE partout dans le monde.

Le Groupe DANONE s'engage à promouvoir ces principes auprès de l'ensemble des sociétés dans lesquelles il détient une participation.

3.15 Principales adhésions à des associations professionnelles et industrielles et/ou Groupes et organismes de pression nationaux ou internationaux.

Voir le tableau ci-contre

3.16 Stratégies et/ou systèmes de management des impacts en amont et en aval.

La démarche DANONE Way Ahead a été mise en œuvre pour répondre aussi à un objectif de gestion de nos relations et de nos impacts avec les parties prenantes de l'entreprise. De nombreuses initiatives et démarches complémentaires dans le domaine de la politique environnementale ou avec les fournisseurs illustrent aussi cet engagement. Voir l'indicateur HR1.

3.17 Stratégie de l'organisation concernant la gestion de l'impact économique, environnemental et social indirect de ses activités.

Voir le paragraphe précédent.

3.18 Principales décisions intervenues pendant la période de reporting considérée concernant l'implantation des activités ou la modification des sites.

Les informations concernant les principales décisions d'investissements industriels et de localisation des sites de production pour l'année 2007 sont disponibles dans le Document de Référence 2006 du Groupe DANONE. Se reporter aux informations données dans la partie « indicateurs de performance » du présent rapport, par exemple les indicateurs EN6, EN7, EN14, EN33, EN34 et HR2.

3.19 Programmes et procédures concernant la performance économique, environnementale et sociale.

Voir le paragraphe précédent.

3.20 Etat de la certification des systèmes de management dans le domaine économique, environnemental et sociale.

Voir le tableau donnant le nombre de sites certifiés ISO 14001 présenté en introduction de la partie concernant les indicateurs de performance environnementale (page 32).

Les parties prenantes	Le mode de dialogue
Sphère sociale	
Salariés	• Dialogue et négociations d'accords avec les représentants du personnel et les organisations syndicales au niveau des établissements, des sociétés et des pays. • Dialogue social international dans le cadre du Comité d'Information et de Consultation du Groupe DANONE. • Négociations et signature de conventions avec l'Union Internationale des Travailleurs de l'Alimentaire. • Information régulière des salariés lors de réunions de sites, information via les journaux internes et les intranets. • Enquête de satisfaction au minimum tous les deux ans.
Consommateurs et associations de consommateurs	• Réunions régulières avec les associations de consommateurs. • Tests produits auprès des consommateurs. • Information sur la nutrition via les Instituts DANONE, les sites internet, les services consommateurs des marques, les emballages, les brochures, le magazine DANONE et Vous (en France). Autodiscipline sur la publicité auprès des enfants en Europe.
Sphère publique	
Pouvoirs publics	• Echanges réguliers avec les administrations et élus locaux au niveau du Groupe et des sites. • Contacts réguliers avec les élus et les administrations aux niveaux national et européen. • Contacts avec organisations internationales. • Adhésion au Global Compact des Nations Unies et renseignement du site internet.
Associations et ONG sociales et environnementales Organismes de promotion de la responsabilité sociale	• Consultation lors de réunions régulières au niveau du Groupe (Direction du Développement Durable et de la Responsabilité Sociale, Direction des relations extérieures). • Participation à CSR Europe, IMS, l'ORSE. • Elaboration de document de sensibilisation avec le Conseil National de l'Emballage (France). • Comité d'innovation sociétale, Comité de responsabilité sociale rattaché au Conseil d'Administration.
Médias	• Relations quotidiennes avec la presse nationale et internationale. • Conférences de presse.
Sphère économique	
Actionnaires	• Assemblée générale. • Rapport Economique et Social, Document de Référence. • Lettre aux actionnaires. • Réunions avec les actionnaires institutionnels (« road shows »). • Participation aux conférences du secteur agroalimentaire.
Communauté financière et agences de notation sociale et environnementale	• Réunions avec les analystes financiers et extra-financiers et organisation de visites dédiées et rencontres avec des experts du Groupe DANONE. • Rencontres et réponse aux questionnaires des agences de notation notamment dans le cadre des indices éthiques DJSI World et STOXX, Ethibel, ASPI dans lesquels le Groupe DANONE est de nouveau sélectionné pour 2007. • Notations sollicitées.
Distributeurs	• Participation à des organisations interprofessionnelles.
Fournisseurs	• Partenariat avec les producteurs de lait, les coopératives et les industriels de l'amont. • Participation aux organisations interprofessionnelles. • Elaboration de guides de bonnes pratiques agricoles au sein de Sustainable Agriculture Initiative (le Groupe DANONE est l'une des 4 entreprises fondatrices de cette initiative).
Sphère industrielle et scientifique	
Organisations professionnelles	• Participation aux organisations interprofessionnelles nationales et internationales (ANIA, CIAA, GMA…).
Communauté scientifique	• Contacts réguliers du Groupe avec la communauté scientifique. • Soutien et encouragement de la recherche en nutrition (Prix DANONE International de Nutrition remis par un jury indépendant réuni par l'Institut DANONE, participation à des programmes de recherche en nutrition : SU.VI.MAX, INCA, EU Childhood Obesity,…). • Collaboration de DANONE Research avec des instituts de recherche indépendants. • Organisation de colloques scientifiques, publications et débats par DANONE Research et l'Institut DANONE

Explication sur le périmètre, la méthode, les sources, le cycle de remontée des données, les supports

Périmètre de consolidation

Le périmètre retenu pour les données comptables consolidées du Document de Référence 2007 répond à une obligation des normes comptables IFRS. Il consiste à présenter 12 mois des activités du pôle Produits Laitiers Frais, 12 mois des activités du pôle Eaux et 2 mois d'activité de Numico. Ce périmètre est différent du périmètre retenu pour les données relatives à l'environnement et au social qui correspond pour l'année 2007 à 12 mois des activités du pôle Produits Laitiers Frais, 12 mois des activités du pôle Eaux et 0 mois d'activité de Numico (base comparative 2005, 2006 et 2007). Cette règle est applicable pour le Rapport Technique de Développement Durable 2007.

Dans ce rapport vous trouverez en annexe les données relatives aux 12 mois d'activité 2007 de Numico (données non consolidées).

Les indicateurs sociaux sont consolidés pour l'ensemble des filiales de Groupe DANONE par intégration globale, quelles que soient leurs activités (sites de production, sites de recherche, bases logistiques, sièges administratifs).

Les indicateurs environnementaux couvrent uniquement les impacts des sites de production. L'impact environnemental des sièges administratifs et des bases logistiques n'est pas intégré dans le périmètre de consolidation (sauf en ce qui concerne certains indicateurs, lorsque les bases logistiques sont attenantes au site industriel).

Sur ce périmètre, les données sociales et les données environnementales sont intégrées à 100 % (intégration globale des données).

Afin de tenir compte des disparités dans la remontée des données, un taux de couverture est calculé pour chacun des indicateurs publiés. Pour les données sociales, il est calculé sur la base de l'effectif inscrit total à fin 2007. Pour les données environnementales, il est calculé sur la base de la production annuelle totale.

Variations de périmètre

Les variations de périmètre sont liées à des créations, des acquisitions ou à des cessions ou fermetures, totales ou partielles, de sites ou de nouvelles filiales. Pour maintenir un périmètre comparable d'une année à l'autre, les règles suivantes ont été définies pour les données sociales et environnementales:

- acquisition : les données de l'entité sont incluses dans le périmètre de consolidation à partir de la date de prise de contrôle par le Groupe (à l'exception de l'acquisition de Numico le 31.10.2007) ;
- création : les données de l'entité sont intégrées au périmètre à partir de la date de création ;
- cession/fermeture : les données de l'entité sont retirées du périmètre de consolidation l'année de la cession ou fermeture de l'entité et sur les années antérieures. Les données des activités Biscuits ne sont pas intégrer dans les données consolidées dans ce rapport.

Choix des indicateurs

Le choix des indicateurs sociaux présentés

- Il répond à la politique ressources humaines du Groupe concernant le suivi des effectifs et des performances sociales en matière de gestion et de développement des collaborateurs,
- Il tient compte des spécificités culturelles et des disparités locales (législations nationales différentes, obligations légales variées...).

Le choix des indicateurs environnementaux présentés

- Il répond à la politique définie par DANONE et reflète les démarches de progrès des établissements. Les indicateurs sont pertinents vis-à-vis de l'activité du Groupe,
- Il permet de suivre la performance environnementale du Groupe sur ses enjeux majeurs.

Référentiel de remontée des données

Afin de garantir l'homogénéité des indicateurs sur l'ensemble du périmètre, des référentiels communs de remontée des données sociales et environnementales sont déployés et mis à jour chaque année suite aux travaux de consolidation des données et aux commentaires des contributeurs. Ils détaillent les méthodologies à utiliser pour la remontée des indicateurs : définitions, principes méthodologiques, formules de calcul, facteurs standards.

Un guide technique environnemental à destination des responsables environnement des sites a été publié en 2007 en français, anglais et espagnol. Il a été remis aux responsables Environnement des sites.

Des outils communs de collecte des données sont également en place pour faciliter la remontée des données.

- Données sociales : une liasse spécifique du système de remontées des données financières Magnitude permet de collecter les données sociales sur la totalité des entités du Groupe. Le cas échéant, une feuille de calcul est à la disposition des contributeurs.
- Données environnementales : les indicateurs environnementaux présentés dans ce rapport sont collectés par l'outil informatique spécifique développé par la société Enablon.

Ces deux outils présentent systématiquement les données de l'année précédente afin de faciliter la saisie des données et son contrôle.

Précisions et limites méthodologiques

Les méthodologies utilisées pour certains indicateurs sociaux et environnementaux peuvent présenter des limites du fait :

- de l'absence de définitions communes au niveau national et/ou international,
- d'estimations nécessaires, de la représentativité des mesures effectuées ou encore de la disponibilité limitée de données externes nécessaires aux calculs,
- des modalités pratiques de collecte et de saisie de ces informations.

C'est pourquoi les définitions et méthodologies utilisées des indicateurs suivants sont précisées.

Effectifs

Une fraction non significative de l'effectif manager n'est pas collectée dans le cadre de la remontée des données. En effet, le système de remontée des données reposant sur le niveau « filiale » peut parfois poser problème pour capter une partie de l'effectif en mobilité internationale. De même, la prise en compte des congés longue durée malgré les indications du Groupe DANONE ne sont pas appliquées de façon homogène par les différentes BUs.

Des instructions plus précises ont été apportées en 2007 pour capter fidèlement l'effectif en mobilité internationale à partir du premier trimestre 2008.

Consommation de matières premières

Cet indicateur est estimé à l'échelle mondiale sur la base des informations consolidées fournies par la direction des achats via le reporting financier (outil Magnitude). Les données monétaires sont converties en tonnages avec l'utilisation de prix moyens. Il regroupe les achats de lait, de sucres, de produits laitiers, les fruits, les farines, les matières grasses et le chocolat.

Consommation d'emballages

Cet indicateur est aussi estimé à l'échelle mondiale sur la base des informations consolidées fournies par la direction des achats. Les données monétaires sont converties en tonnages avec l'utilisation de prix moyens. Il regroupe les achats de plastiques rigides, de flexibles, de carton, de papier, de PET, de bouchons et de films.

Taux de recyclage

Le taux de recyclage des emballages des consommateurs finaux européens est calculé sur la base des données nationales sur le recyclage des plastiques et cartons fournies par Pro-Europ pondérées par la production respective de chacun des pays. Certains pays ont un taux de recyclage supérieur à 100% car ils importent des emballages à recycler. Ceci explique l'excellent taux de recyclage affiché.

Déchets

La remontée des données sur les déchets repose sur neuf catégories distinctes de déchets (verre, PET, plastiques divers, papier/carton, bois/palettes, emballages mélangés, déchets matières, déchets industriels banals et déchets industriels dangereux). Il peut ainsi arriver que certains déchets non pris en compte par les catégories ne soient pas reportés. Les quantités concernées ne sont toutefois pas significatives et les définitions des catégories de déchets sont présentes dans l'outil informatique développé par la société Enablon.

Consommation d'eau

Les consommations d'eau de forage ou d'eau de surface peuvent être estimées lorsque les sites ne disposent pas de compteurs. Les définitions et la manière de prendre en compte les différents usages de l'eau (dont les déverses, eaux pompées et rejetées à la rivière), sont précisés dans le guide technique environnemental et l'outil développé par la société Enablon.

Taux de fréquence des accidents du travail

Le taux de fréquence des accidents du travail est le nombre d'accidents avec arrêt de travail supérieur ou égal à un jour, survenus au cours d'une période de douze mois, rapporté à un million d'heures travaillées (données Hygiène, Sécurité, Environnement). Les indicateurs hygiène et sécurité (accidents du travail) couvrent aussi les accidents touchant le personnel intérimaire intervenant sur les sites. Les accidents de trajet domicile-lieu de travail ne sont pas pris en compte dans cet indicateur. Le périmètre correspondant aux indicateurs hygiène et sécurité correspond au baromètre sécurité de Groupe DANONE, soit 87,3 % de l'effectif total inscrit au 31 décembre 2007.

Emissions atmosphériques de CO_2

Les émissions directes sont calculées à partir des données du Green house Gas Protocol Initiative en fonction des facteurs d'émission par combustible. Les émissions indirectes résultant d'autres sources d'énergie achetées à l'extérieur, sont évaluées en fonction de facteurs d'émission spécifiques par site. Les émissions d'autres gaz à effet de serre ne sont pas significatives par rapport à celles de CO_2. Celles qui sont issues du transport de flux de matières ne sont pas incluses dans ce total. Pour l'énergie et le CO_2, il s'agit en majorité des données des sites industriels mais pour certains sites, les indicateurs intègrent aussi les données relatives à une base logistique attenante au site industriel.

Rejets dans l'eau

Les données présentées correspondent aux effluents après traitement interne ou externe. En cas d'absence d'information sur le traitement extérieur, un rendement épuratoire de 90 % est considéré.

Consolidation et contrôles internes

La direction des Ressources Humaines Groupe et la direction Environnement Groupe au sein de la direction du Développement Durable et de la Responsabilité Sociale assurent respectivement la consolidation des données sociales et des données environnement, sur la base des informations remontées par les sites de production et par les filiales du Groupe.

Les données sociales sont collectées filiale par filiale. En règle générale, les données reportées sont issues des systèmes de paie mis en place dans les filiales. Une première validation est réalisée par le directeur des Ressources Humaines de la filiale, avant consolidation.

Les données environnementales sont collectées au niveau de chaque site de production par le responsable environnement. Elles sont ensuite contrôlées et validées par le coordinateur environnement de la filiale avant d'être consolidées.

Lors de la consolidation, des contrôles de cohérence sur les données sont entrepris par la Direction des Ressources Humaines et la Direction Environnement Groupe. Ces contrôles impliquent des comparaisons avec les résultats de l'année précédente et le calcul de ratios spécifiques pour détecter les aberrations. Tout écart jugé significatif fait l'objet d'une analyse.

Contrôles externes

Afin d'obtenir un avis externe sur la fiabilité et la robustesse des processus de remontée des données, nous DANONE a demandé à l'un de ses commissaires aux comptes, PricewaterhouseCoopers d'effectuer des travaux de vérification spécifiques sur certains indicateurs sociaux et environnementaux figurant dans ce rapport. Ils sont identifiés avec le symbole suivant :

Leur rapport d'examen ainsi que leurs commentaires et conclusions, figure en page 20.

Par ailleurs, le Groupe a confié des travaux de vérifications complémentaires sur les processus de remontée des données sociales et environnementales au cabinet SGS dans le cadre de ses audits de certification. A la demande du Groupe, PricewaterhouseCoopers s'est appuyé sur les conclusions des travaux menés par SGS.

Ajustements sur les données antérieures

Quelques erreurs sur les exercices précédents peuvent être détectées au cours du reporting de l'exercice en cours. Certaines données concernant les exercices antérieurs ont donc fait l'objet d'un réajustement car les erreurs détectées ont un impact significatif sur l'interprétation des résultats.

Rapport d'examen de l'un des commissaires aux comptes sur les processus d'établissement de certaines informations sociales et environnementales publiées dans le rapport technique de développement durable 2007 du Groupe DANONE.

A la suite de la demande qui nous a été faite et en notre qualité de commissaire aux comptes de Groupe DANONE, nous avons effectué un examen visant à nous permettre d'exprimer une assurance modérée sur certains indicateurs sociaux et environnementaux figurant en page 32-65 du rapport Développement Durable 2007 de Groupe DANONE :

- Pour la partie sociale, il s'agit des indicateurs « Effectifs inscrits au 31/12/2007 », « Nombre de salariés handicapés », « Nombre de salariés ayant bénéficié dans l'année de formation(s) », « Nombre moyen d'heures de formation dans l'année par effectif », « Taux de Fréquence des accidents de travail » et « Nombre d'accidents mortels ».
- Pour la partie environnementale, il s'agit de l'ensemble des indicateurs « Nombre de sites couverts par la certification ISO14001 », « Consommation d'eau », « Consommation d'énergie thermique », « Consommation d'énergie électrique », « Quantités de déchets solides totales (hors boues de station d'épuration », « Quantités de DCO après traitement », « Emissions de gaz à effet de serre totales ». Ces indicateurs sont exprimés à la fois en quantités totales et par tonne de produit fini.

Ces indicateurs, publiés dans le rapport Développement Durable 2007 de Groupe DANONE, ont été établis sous la responsabilité du « Centre de Compétence Ressources Humaines », de la « Direction Environnement Groupe » et de la « Direction Développement Durable » de Groupe DANONE, conformément aux référentiels de reporting internes de Groupe DANONE, disponibles sur demande au siège du Groupe.

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, d'exprimer une conclusion sur ces indicateurs.

Nature et étendue des travaux

Nous avons mis en œuvre les diligences suivantes conduisant à une assurance modérée que les indicateurs sociaux et environnementaux mentionnés ci-dessus ne comportent pas d'anomalie significative. Une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux plus étendus.

Pour les indicateurs sociaux et environnementaux mentionnés ci-dessus, nos travaux ont été les suivants :

- Nous avons examiné les procédures de reporting élaborées par Groupe DANONE au regard de leur cohérence, leur pertinence, leur fiabilité, leur objectivité et leur caractère compréhensible.
- Au niveau du Groupe, nous avons conduit des entretiens avec les personnes responsables de l'élaboration, de l'application des procédures ainsi que de la consolidation des données (« Centre de Compétence Ressources Humaines » et « Direction Environnement Groupe »). A ce niveau, nous avons mis en œuvre des procédures analytiques et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données.
- Nous avons sélectionné un échantillon de sites industriels et de Business Units : Parets, Aldaya, Tres Cantos (DANONE Espagne) ; Lanjaron, San Hilario (Fontvella) ; Irapuato (DANONE Mexico) ; Toluca (Bonafont) ; et Texcoco, Volcanes (HOD Mexico). Pour les sites et Business Units sélectionnés, nous avons vérifié la compréhension et la correcte application des procédures et mené des tests de détail, sur la base de sondages, consistant à vérifier les calculs et à rapprocher les données avec les pièces justificatives.
- Pour les entités suivantes : les sièges de Blédina, Dannon US, DANONE Brésil, DANONE Belgique ainsi que les sites de Villefranche-sur-Saône, Brive-la-Gaillarde, Steenvoorde pour Blédina, Minster pour Dannon US, Pocos de Caldas pour DANONE Brésil et Rotselaar pour DANONE Belgique, nous nous sommes appuyés sur les travaux d'un cabinet d'experts indépendants mandaté par Groupe DANONE. Dans ce cas précis, nous avons élaboré avec ce cabinet un guide de procédures d'audit et avons revu leurs travaux et conclusions.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de ces travaux, aux experts de notre département Développement Durable.

Informations sur les méthodologies appliquées

Le Groupe apporte des informations complémentaires sur les méthodologies utilisées pour l'établissement de ces indicateurs et sur leurs limites dans le chapitre 2.3 et dans l'onglet « Méthodologie » des pages « Indicateurs » du rapport Développement Durable.

Par ailleurs, la Note méthodologique fournit des informations sur les contrôles de cohérence mis en œuvre par GROUPE DANONE et sur les améliorations envisagées.

Conclusion

Nous avons constaté, pour les indicateurs relatifs à la formation (« Nombre de salariés ayant bénéficié dans l'année de formation(s) » et « Nombre moyen d'heures de formation dans l'année par effectif »), que les données reportées par les différentes Business Units sont hétérogènes et manquent de fiabilité, tant sur le nombre d'heures de formation que le nombre exact de personnes formées.

Sur la base de nos travaux, et sous la réserve exprimée ci-dessus, nous n'avons pas relevé d'autre anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les indicateurs sociaux et environnementaux identifiés au premier paragraphe ont été établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux référentiels de reporting internes applicables en 2007 au sein de GROUPE DANONE.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 10 avril 2008

PricewaterhouseCoopers Audit

Olivier Lotz
Associé
Commissaire aux comptes

Sylvain Lambert
Associé
Département Développement Durable

PRICEWATERHOUSECOOPERS

03

DANONE Way Ahead

DANONE Way : une démarche d'entreprise pour traduire nos engagements de manière concrète

Pourquoi une nouvelle démarche ?

En 2001 DANONE lançait DANONE Way une démarche d'auto-évaluation qui a permis aux équipes dans le monde entier de partager et mettre en œuvre la vision de l'entreprise, en particulier dans le domaine de la responsabilité sociale et environnementale. Fin 2006 DANONE Way avait été déployé
dans 94% des filiales du groupe et 700 actions de progrès avaient été mises en œuvre.

En 2007, des initiatives telles que Grameen-DANONE au Bangladesh et la création du fonds danone.communities ont permis d'explorer de nouvelles voies en relation avec la mission du Groupe d'apporter la santé par l'alimentation au plus grand nombre.

En effet, ces initiatives réunissent 3 critères : elles contribuent à l'activité économique, elles participent au développement des communautés locales, elles engagent les salariés de l'entreprise.

Pour soutenir cette nouvelle ambition tout en intégrant le travail effectué depuis 2001 la démarche DANONE Way Ahead a été engagé.

Les deux piliers de DANONE Way Ahead

Consolider les fondamentaux du développement durable sur la base de critères exigeants et accélérer l'innovation sociétale pour contribuer à la différenciation de l'entreprise, tels sont les deux principaux objectifs de DANONE Way Ahead.

Le premier pilier, DANONE Way Fondamentaux, repose sur le système d'auto-évaluation mis en place dans le cadre de la démarche initiale. Cependant quatre changements majeurs ont été effectués :

Quatre changements majeurs

- L'auto-évaluation est simplifiée autour de 16 fondamentaux
- Un système d'indicateurs permet de mesurer concrètement les résultats
- C'est un outil de management à l'attention des comités de direction de filiale
- L'outil est intégré au dispositif de contrôle interne de l'entreprise.

L'évaluation couvre les 5 domaines du développement durable et de la responsabilité sociétale : les droits humains, les relations humaines, l'environnement, le consommateur et la gouvernance (y compris les relations avec les partenaires externes).

Une fois cette évaluation réalisée, chaque comité de direction définit les plans de progrès sur la base d'objectifs validés par le Groupe.

Cette évaluation concerne des fondamentaux exigeants, mais ceci caractérise l'ambition du Groupe d'appliquer les mêmes standards dans le monde entier, quelle que soit la taille de la filiale. Il convient donc pour chaque entité d'atteindre dans un temps limité le niveau maximum de conformité.

Enfin pour valoriser ce travail, certains indicateurs de DANONE Way Fondamentaux ont été pris en compte dans la nouvelle politique de rémunération des directeurs généraux par le biais du leurs bonus annuel qui comportent maintenant une partie sociale et environnementale.

Le second pilier de DANONE Way Ahead est dédié à l'innovation sociétale. C'est un outil d'aide à la décision pour chaque filiale qui permet d'identifier un ou des projets de développement durable avec trois objectifs :

- Le développement de l'activité de l'entreprise
- Le développement des communautés locales,
- L'engagement des salariés par leur participation directe au projet.

L'expérimentation locale est privilégiée à des démarches globales mais dans le cadre de thèmes majeurs communs au Groupe.

L'objectif est de tester de nouvelles approches business en maximisant les bénéfices sociaux et environnementaux tout en gardant la performance économique nécessaire à la durabilité
de tout projet.

Le pilier dédié aux fondamentaux

La méthode

Les 16 fondamentaux sont organisés en cinq chapitres. Ces fondamentaux sont évalués sur des politiques avec quatre niveaux de progression mais aussi évalués, quant aux résultats, à l'aide d'une cinquantaine d'indicateurs.

Chaque filiale obtient en consolidant l'évaluation des politiques et des indicateurs un nombre total de points qui détermine à son tour un nombre d'étoiles pour la filiale. Ce nombre peut aller de zéro à cinq étoiles sur un barème exigeant :

Barème des étoiles DANONE Way Fondamentaux

- Au moins 900 points pour obtenir 5 étoiles
- Au moins 800 points pour obtenir 4 étoiles
- Au moins 700 points pour obtenir 3 étoiles
- Au moins 600 points pour obtenir 2 étoiles
- Au moins 500 points pour obtenir 1 étoile
- Moins de 500 points aucune étoile n'est attribuée

DANONE Way Ahead repose toujours sur un principe de progrès, comme son prédécesseur. Chaque comité de direction fixe des objectifs validés par le groupe pour l'année mais aussi pour les trois années à venir dans le cadre de son plan s0tratégique. Rappelons que les cinq étoiles doivent être atteintes le plus vite possible.

Voici la définition des cinq thèmes avec leurs fondamentaux illustrés par quelques exemples de processus contenus dans les quatre niveaux de politiques :

Les Droits Humains qui assurent le respect de principes sociaux universels.	**3 fondamentaux,** • L'absence de travail forcé et de travail des enfants, • La diversité des personnes travaillant chez DANONE, • La sécurité au travail. Exemple : sur la sécurité au travail, la filiale doit avoir engagé la démarche Wise de comportements sécurité.
Les Relations Humaines qui traduisent l'attention portée aux salariés dans la droite ligne du double projet économique et social.	**4 fondamentaux,** • le dialogue social, • le temps de travail • les salaires et avantages sociaux • le développement de tous les salariés Exemple : en matière de formation et de développement de tous les salariés, un plan de formation doit être établi et suivi.
L'environnement permet d'intégrer la protection environnementale au sein des fonctions des opérations et de la supply chain ».	**4 fondamentaux,** • Des ressources dédiées à cette question • Un contrôle des risques environnementaux • L'approvisionnement sécurisé des matières premières • La réduction de l'impact des emballages Exemple : les sites industriels doivent avoir déployé l'outil environnemental GREEN qui permet de mieux maîtriser les risques environnementaux industriels.
Les Consommateurs. Ce thème a pour but de positionner l'entreprise au plus proche des attentes du consommateur.	**2 fondamentaux,** • La qualité des produits • Les politiques de nutrition / santé Exemple : la charte de nutrition et santé du Groupe doit être mise en place (dans le domaine de l'information du consommateur, de la publicité…)
La gouvernance et les relations avec les partenaires externes fixent le cadre et les modalités de conduite des affaires.	**3 fondamentaux,** • Les politiques de conduite des affaires • Le respect par les fournisseurs des principes de responsabilité sociale • Les relations avec les acteurs locaux Exemple : la filiale doit avoir identifié l'ensemble de ses principaux acteurs locaux et animer des actions pour contribuer au développement de ses partenaires.

Une forte implication du comité de direction est requise dans l'animation de la démarche. Les différentes fonctions de l'entreprise participent ainsi aux trois étapes suivantes :

- Evaluation partagée des niveaux de politiques et consolidation des indicateurs. Cette étape est généralement coordonnée par la direction des Ressources Humaines avec l'aide des experts internes et la participation du service Contrôle Interne de la filiale
- Fixation des objectifs de progrès qui sont soumis par le directeur général à la validation du Groupe
- Définition des plans d'actions et mise en œuvre par chaque fonction. Cette étape implique un nombre plus large de salariés.

Les indicateurs sociaux et environnementaux qui font partie des indicateurs DANONE Way fondamentaux sont identifiés dans ce rapport par le symbole suivant :

DANONE Way Ahead

Les principaux résultats

DANONE Way fait partie intégrante de la culture du Groupe. La diffusion de DANONE Way Ahead dans toutes les filiales a donc été rapide.

Le déploiement a été focalisé sur les pôles Eaux et Produits Laitiers Frais en 2007. L'outil doit intégrer en 2008 la nutrition infantile et clinique.

40 filiales, représentant 84 % du chiffre d'affaires du Groupe dans ces deux pôles, ont procédé à l'auto-évaluation partout dans le monde : Asie, Amérique, Europe de l'Est, Europe de l'Ouest, pays du Maghreb.

50 % des filiales qui ont réalisé cette nouvelle évaluation et qui représentent près de 60 % du chiffre d'affaires des deux pôles ont obtenu entre trois et cinq étoiles.

Nous insistons sur le niveau d'exigence particulièrement élevé de ces fondamentaux que le Groupe DANONE a volontairement construit dans certains domaines. De plus le système d'octroi d'étoiles est très strict.

Conscientes de ce niveau d'exigence, les filiales ont réalisé cette auto-évaluation de façon ambitieuse.

Enfin dans un souci de définir un outil à jour des dernières évolutions, de nombreuses politiques en cours de déploiement ont été incluses dans les fondamentaux.

Par ordre de décroissance les cinq thèmes sont classés comme suit sur une échelle de 0 à 2000 points :

5 thèmes classés sur une échelle de 0 à 2000 points

1. Les droits humains avec 1900 points
2. Les relations humaines avec 1800 points
3. La gouvernance et les relations avec les partenaires externes avec 1650 points
4. La relation avec le consommateur avec 1600 points
5. L'environnement avec 1150 points

Le thème qui dispose donc de la plus grande marge de progression est l'environnement. Conscient des enjeux dans ce domaine, le Groupe accélère ses initiatives et met en place des mesures de pilotage.

Les principaux résultats par thème sont les suivants :

Les Droits Humains	Les fondations sont solides et la démarche de progrès en matière de sécurité au travail est bien en place. Le Groupe DANONE s'attachera à accentuer son effort en faveur de la diversité.
Les Relations Humaines	Même constat de fondations solides dans l'ensemble des pays en matière de relations sociales, de politiques salariales. L'accélération portera sur le développement de tous les salariés. La question du temps de travail très liée à l'environnement local est aussi une zone de progrès.
L'environnement	Les outils de pilotage sont en cours de déploiement. La réduction de l'impact des emballages est intégrée dans de nombreux projets. Des partenariats sont recherchés dans le traitement des emballages mais les filières locales de recyclage ne sont pas toujours prêtes.
Les Consommateurs	Les fondamentaux en matière de gestion de la qualité des produits sont bien établis. Le Groupe s'est fixé un niveau d'exigence très haut en matière de politiques de nutrition / santé. Les différents outils sont aussi en cours de déploiement.
La gouvernance et les relations avec les partenaires extérieurs	Les politiques de conduite des affaires sont en place mais le déploiement de la démarche d'évaluation de la responsabilité sociale des fournisseurs a été plus difficile que prévu. Les actions en faveur des communautés locales sont engagées.

Dans la mesure où cette démarche est nouvelle le Groupe ne dispose pas d'éléments de comparaison pour le moment. Une communication plus détaillée sera possible en 2008.

La remise à plat du système d'audit concernant DANONE Way

La démarche DANONE Way a fait l'objet, depuis son démarrage, d'un avis d'auditeur externe.

A la suite du lancement de la nouvelle approche cette année, le système d'audit a été revu et deux tests ont été réalisés, les modalités des futurs audits intégreront une vérification de l'évaluation des politiques et du calcul des indicateurs.

En 2007, un avis a été rendu par PricewaterhouseCoopers sur certains indicateurs sociaux et environnementaux qui sont inclus dans DANONE Way fondamentaux.

Pour établir cet avis PricewaterhouseCoopers Audit a revu 19 sites de DANONE et vérifié le processus de consolidation du Groupe. Cet avis est publié dans ce rapport.

Le pilier dédié à l'innovation sociétale

La nouvelle démarche permet d'établir une cartographie des enjeux du développement durable en relation avec le business local. Cette cartographie permet de mieux comprendre l'environnement local et d'identifier les projets possibles.

Les modalités de travail autour de l'innovation sociétale sont laissées à la libre appréciation de chaque filiale. Cependant ici aussi un groupe de travail dédié et transversal est recommandé pour mener à bien ce processus.

La cartographie est réalisée en trois étapes :

- Une étape de documentation et d'analyse des différents acteurs locaux et de leurs préoccupations respectives
- La priorisation des ces préoccupations pour chaque partenaire clé
- Les actions déjà engagées par la filiale pour répondre aux attentes

Les projets s'articulent autour de six thèmes prioritaires proposés par le Groupe. Il s'agit de la naturalité des ingrédients, de la protection de l'eau, du réchauffement climatique (émission de CO_2), de la gestion des emballages, de la nutrition/santé, des communautés locales, de la gouvernance et de l'éthique. Cependant un ou plusieurs thèmes locaux peuvent être ajoutés.

A ce jour 43 projets d'innovation sociétale ont été recensés. Ces projets sont en cours de hiérarchisation et, pour certains, de mise en œuvre.

La participation et l'engagement de l'ensemble des salariés doivent être partie intégrante du projet d'innovation sociétale. Sur ce point, DANONE a lancé plusieurs expérimentations (les « labs ») dont une autour de la nutrition et de la santé au travail. Chaque salarié peut devenir par la même un partenaire privilégié de la mission du groupe.

Pour appuyer la démarche d'innovation, 150 collaborateurs du Groupe ont participé au premier laboratoire de l'innovation sociétale. Cela a permis de partager les bonnes pratiques existantes, de créer des échanges avec des ONG qui participaient aussi à ces journées.

Les perspectives

L'année 2008 va être dédiée en priorité à l'extension de la méthode et à l'accélération de l'innovation sociétale.

La création de réseaux et de bonnes pratiques pour faire vivre les deux piliers de DANONE Way Ahead sera un élément essentiel pour la suite de la démarche.

Sur cette base, des plans d'actions types pourront être proposés aux filiales rejoignant le Groupe pour atteindre rapidement les cinq étoiles, synonyme de parfaite conformité. La facilitation des échanges apportera des idées pour lancer un projet d'innovation sociétale locale.

Les quatre objectifs concernant la nouvelle approche DANONE Way Ahead sont :

- Affiner l'outil d'évaluation des fondamentaux. Quelques adaptations sont nécessaires pour permettre le déploiement au sein des filiales provenant de l'acquisition de Numico. Les modalités d'application aux filiales dites commerciales et aux nouvelles entités devront être précisées, et la consolidation des indicateurs facilitée.
- Etendre la démarche de DANONE Way Ahead aux filiales existantes pour couvrir 90 % du chiffre d'affaires du pôle Eaux et Produits Laitiers Frais, mener à bien deux évaluations tests minimum au sein du pôle Alimentation Infantile et une évaluation au sein du pôle Nutrition Médicale
- Déployer le nouveau système d'audit avec KPMG
- Favoriser la constitution de réseaux autour de l'innovation sociétale par le lancement d'un site intranet dédié aux échanges de bonnes pratiques. L'expérience du laboratoire d'innovation sociétale avec une participation plus grande sera aussi renouvelée.

04

Index du contenu GRI

Index du contenu GRI

		Page du rapport	Périmètre	Page du DDR
1.	**VISION ET STRATEGIE**			
1.1	Déclaration sur la vision et la stratégie de l'organisation concernant sa contribution au développement durable.	2	F	
1.2	Déclaration du président-directeur général (ou d'un responsable équivalent) décrivant les principaux éléments du rapport.	1	F	
2.	**PROFIL**			
2.1	Nom de l'organisation qui établit le rapport.	16	F	13
2.2	Principaux produits et/ou services, avec mention des marques si nécessaire.		F	17
2.3	Structure opérationnelle de l'organisation.		F	28-30 ; 122-128
2.4	Description des principales divisions, entités opérationnelles, filiales et joint-ventures.		F	22-27;28-30
2.5	Pays dans lesquels l'organisation est implantée.		F	28-30 ; 122-128
2.6	Structure du capital et forme juridique.		F	13; 73-74
2.7	Nature des marchés où elle opère.		F	22-27
2.8	Nature et taille de l'organisation.		F	4; 13-15
2.9	Liste des parties prenantes, avec description des principales caractéristiques de chacune et de leur relation avec l'organisation.	9 ; 16-17	F	
2.10	Personne(s) à contacter pour toute question sur le rapport, notamment adresse électronique et site web.	4e couv	F	
2.11	Période considérée (par ex.exercice fiscal/année calendaire) dans les informations fournies.	16	F	
2.12	Date du dernier rapport publié, le cas échéant.	16	F	
2.13	Périmètre du rapport (pays/régions, produits/services, divisions/sites/joint-ventures/filiales) ainsi que toute restitution spécifique au champ d'étude.	16 ; 18-19	F	
2.14	Changements majeurs de taille, structure, structure du capital, ou produits/services intervenus depuis le rapport précédent.		F	14-15
2.15	Principes adoptés pour la communication des informations relatives aux joint-ventures.	NR	P	
2.16	Nature et conséquences de toute reformulation d'informations communiquées dans des rapports antérieurs.	18	F	90
	Profil du rapport			
2.17	Décisions de ne pas respecter les principes ou protocoles de la GRI dans l'élaboration du rapport.	NR	F	
2.18	Critères/définitions employés pour toute comptabilisation des coûts et bénéfices économiques, environnementaux et sociaux.		P	
2.19	Modifications significatives, par rapport aux années précédentes, des méthodes de mesure des informations.		F	
2.20	Méthodes internes destinées à améliorer et vérifier la précision, l'exhaustivité et la fiabilité des informations.	18-21	F	
2.21	Règles et méthodes en vigueur concernant la vérification complète du rapport par un prestataire indépendant.	16 ; 18-19	P	
2.22	Moyens mis à la disposition des utilisateurs du rapport pour obtenir des informations complémentaires.	4e couv	F	
3.	**GOUVERNANCE ET SYSTEMES DE MANAGEMENT**			
3.1	Gouvernance de l'organisation.		F	48-50 ; 56-63 ;
3.2	Proposition d'administrateurs indépendants non salariés au sein du conseil d'administration.		NR	
3.3	Processus de détermination du besoin des membres du comité d'experts de guider les orientations stratégiques de l'organisation, notamment en matière d'opportunités et de risques environnementaux et sociaux.	3	F	58
3.4	Processus permettant, au niveau du conseil d'administration, de superviser l'identification et le management par l'organisation des opportunités et risques environnementaux et sociaux.	3	F	56-59
3.5	Liens entre les rémunérations des cadres et la réalisation des objectifs financiers et non financiers de l'organisation.		P	51-52
3.6	Gouvernance et principaux responsables de la supervision, de la mise en œuvre et de la vérification des orientations économiques, environnementales, sociales et connexes.		F	48-50 ; 56-63 ;
3.7	Mission et valeurs défendues, codes de conduite ou principes élaborés en interne.	14-15	F	
3.8	Mécanismes permettant aux actionnaires de fournir des recommandations ou des instructions au CA.		NR	
	Engagement des parties prenantes			
3.9	Principe d'identification et de sélection des principales parties prenantes.	8-9 ; 17	F	
3.10	Démarches de consultation des parties prenantes, fréquence de ces consultations par type et par groupe de parties prenantes.	15-17	P	
3.11	Types d'informations générées par la consultation des parties prenantes.	8-9 ; 17	P	
3.12	Utilisation des informations résultant de l'implication des parties prenantes.	10-13 ; 17	P	
	Stratégie et systèmes de management			
3.13	Expliquer dans quelle mesure et comment l'organisation a adopté la démarche ou le principe de précaution.	16	NR	
3.14	Chartes, principes ou autres initiatives volontaires d'origine extérieure.	16	F	
3.15	Principales adhésions à des associations professionnelles et industrielles.	16	F	
3.16	Stratégies et/ou systèmes de management des impacts en amont et en aval.	16	F	
3.17	Stratégie de l'organisation concernant la gestion de l'impact économique, environnemental et social indirect de ses activités.	16	F	
3.18	Principales décisions intervenues pendant la période de reporting considérée concernant l'implantation des activités ou la modification des sites.	16	F	15-16 ; 31
3.19	Programmes et procédures concernant la performance économique, environnementale et sociale.	16	F	
3.20	Etat de la certification des systèmes de management dans le domaine économique, environnemental et social.	16	F	

		Page du rapport	Périmètre	Page du DDR
INDEX GRI				
4.1	Index GRI avec localisation de l'info dans le rapport	26-29	F	
5.	**INDICATEURS DE PERFORMANCE**			
EC1	Chiffre d'affaires net.	28	F	34
EC2	Répartition géographique des marchés.	28	F	35
EC3	Coût de l'ensemble des biens, matières premières et services achetés.	28	F	
EC4	Pourcentage de contrats honorés dans les conditions convenues, à l'exclusion des pénalités prévues.	28	NR	
EC5	Total des salaires et prestations versées.	28	F	66
EC6	Versements aux fournisseurs de capitaux, ventilés par intérêts sur dette et emprunts et dividendes.	28	F	39-41
EC7	Augmentation/réduction des bénéfices non distribués en fin de période.	28	F	135
EC8	Total des impôts de tous types payés par pays.	28	F	116-117
EC9	Subventions reçues par pays ou région.	28	NR	
EC10	Donations aux collectivités, à la société civile et à d'autres groupes, en espèces ou en nature.	28	F	
EC11	Répartition des fournisseurs par entreprise et par pays.	28	NR	
EC12	Total investi dans le développement d'infrastructures extérieurs aux activités centrales de l'organisation.	28	NR	
EC13	Impacts économiques indirects de l'entreprise.		NR	
EN1	Consommation totale de matières premières (autres que l'eau), par type.	31	P	
EN2	Pourcentage de matériaux consommés qui sont des déchets (recyclés ou non).	31	NR	
EN3	Consommation directe d'energie, répartie par source primaire.	31	P	133
EN4	Consommation indirecte d'énergie.	31	P	
EN5	Consommation totale d'eau.	32	P	133
EN6	Emplacement et superficie des terrains détenus, loués ou gérés dans des habitats riches en biodiversité.	33	F	
EN7	Description des principaux impacts sur la biodiversité des activités et/ou produits et services de l'organisation.	34	F	
EN8	Emissions de gaz à effet de serre.	36	P	133
EN9	Utilisation et émissions de substances qui appauvrissent la couche d'ozone.	37	P	
EN10	Emission de NOx, SOx et d'autres polluants atmosphériques significatifs, par type.	37	P	133
EN11	Quantité totale de déchets par type et par destination.	37	P	
EN12	Rejets significatifs dans l'eau, par type.	37	P	133
EN13	Rejets accidentels significatifs de produits chimiques, d'huiles et de carburants (nombre et volume total).	37	F	133
EN14	Impacts environnementaux significatifs des principaux produits et services.	39	F	
EN15	Pourcentage de la masse des produits vendus récupérable en fin de durée de vie utile et pourcentage réellement récupéré.	41	F	
EN16	Cas et pénalités pour non-respect de l'ensemble des déclarations, conventions et traités internationaux.	41	NR	
EN17	Initiatives pour exploiter des sources d'énergie renouvelables et améliorer le rendement énergétique.	31	P	
EN18	Empreinte de consommation énergétique (c'est-à-dire, besoins énergétiques annualisés au long du cycle de vie) des principaux produits.	31	P	
EN19	Autres consommations d'énergie indirectes (en amont/en aval) et implications, telles que voyages d'affaires, gestions du cycle de vie des produits et utilisation de matériaux à forte intensité énergétique.	32	NR	
EN20	Sources d'approvisionnement en eau et écosystèmes/habitats connexes fortement touchés par la consommation d'eau.	33	P	
EN21	Prélèvements annuels d'eau dans la nappe phréatique et en surface, en pourcentage de la quantité annuelle renouvelable disponible dans les sources d'approvisionnement.	33	F	
EN22	Volume total d'eau recyclée et réutilisée.	33	F	
EN23	Superficie totale des terrains détenus, loués ou gérés pour des activités de production ou d'extraction.	34	F	
EN24	Surface totale des terrains imperméables en pourcentage des terrains achetés ou loués.	34	NR	
EN25	Impacts des activités sur les zones protégées et sensibles.	34	F	
EN26	Modifications des habitats naturels dues aux activités et pourcentage de terrains protégés ou restaurés.	34	NR	
EN27	Objectifs, programmes et prévisions de protection et de restauration des écosystèmes et espèces indigènes dans les zones touchées par les activités.	34	P	
EN28	Nombre d'espèces menacées figurant sur la Liste rouge de l'UICN et dont les habitats se trouvent dans des zones touchées par les activités.	36	NR	
EN29	Unités de production exerçant ou prévoyant des activités à l'intérieur ou aux alentours de zones protégées ou sensibles.	36	P	
EN30	Autres émissions indirectes pertinentes de gaz à effet de serre.	37	P	
EN31	Production, transport, importation ou exportation de tous déchets jugés ""dangereux"" selon la Convention de Bâle, Annexes I,II, III, et VIII.	37	NR	
EN32	Sources d'approvisionnement en eau et écosystèmes/habitats connexes fortement touchés par les rejets et écoulements.	38	NR	

Index du contenu GRI

		Page du rapport	Périmètre	Page du DDR
EN33	Performances des fournisseurs en regard des volets environnementaux des programmes et procédures décrits dans la section "Gouvernance et systèmes de management".	38	F	
EN34	Impacts environnementaux significatifs des moyens de transport utilisés à des fins logistiques.	41	F	
EN35	Total des dépenses environnementales par type.	41	F	10
LA1	Répartition de la main-d'œuvre.	42	F	64
LA2	Création nette d'emplois et taux moyen de renouvellement du personnel par région/pays.	43	F	
LA3	Pourcentage d'employés représentés par des organisations syndicales indépendantes.	44	P	
LA4	Règles et procédures d'information, de consultation et de négociation avec le personnel concernant les modifications d'activité de l'organisation (par ex. restructuration).	44	F	
LA5	Méthodes de comptabilisation et de déclaration des accidents de travail et des maladies professionnelles.	44	P	
LA6	Description des commissions paritaires officiellement chargées des questions de santé et de sécurité.	44	P	
LA7	Accidents du travail classiques, jours de travail perdus et taux d'absentéisme ainsi que nombre d'accidents mortels (personnel de sous-traitance inclus.)	45	F	
LA8	Description de la politique ou des programmes (sur le lieu de travail et en dehors) en matière de HIV/SIDA.	45	P	
LA9	Nombre moyen d'heures de formation par an et par employé, par catégorie d'employé.	45	P	
LA10	Description de la politique ou des programmes d'égalité des chances, systèmes de suivi.	46	F	
LA11	Composition de la direction générale et des instances dirigeantes de l'organisation (y compris le Conseil d'Administration), avec proportion femmes/hommes et d'autres indicateurs de diversité adaptés aux différences culturelles.	48	P	49-50
LA12	Prestations accordées aux employés en sus des obligations légales.	43	P	
LA13	Représentation officielle des employés à la prise de décision ou à la gestion, y compris en matière de gouvernement d'entreprise.	44	NR	
LA14	Preuve du respect substantiel des Principes Directeurs (de l'OIT) concernant les systèmes de management de la sécurité et de la santé au travail.	45	F	
LA15	Description des accords officiels signés avec les organisations syndicales ou d'autres représentants légitimes du personnel en matière de santé et de sécurité au travail ; proportion du personnel couvert par tout accord de ce type.	45	P	66
LA16	Description des programmes destinés à assurer l'employabilité continue du personnel et à gérer les fins de carrière.	45	F	
LA17	Politique et programmes spécifiques de management des compétences ou de formation continue.	46	F	67
HR1	Description des stratégies, lignes directrices, structures et procédures destinées à gérer les aspects des activités de l'organisation relatives aux droits de l'homme, avec mention des mécanismes de suivi et de leurs résultats.	49	F	
HR2	Preuve de la prise en compte des impacts en matière de droits de l'homme dans les décisions d'investissement et d'achat, y compris la sélection des fournisseurs/sous-traitants.	49	F	
HR3	Description des règles et procédures d'évaluation et de traitement de la performance relative aux droits de l'homme dans la chaîne d'approvisionnement et chez les sous-traitants.	52	F	
HR4	Description de la politique générale et des procédures/programmes visant à éviter toutes formes de discrimination dans les activités, avec mention des systèmes de suivi et de leurs résultats.	53	F	
HR5	Description de la politique en matière de liberté syndicale en précisant dans quelle mesure cette politique est universellement appliquée indépendamment de la législation locale.	54	F	
HR6	Description de la politique d'exclusion du travail des enfants en vertu de la Convention 138 de l'OIT et mesure dans laquelle cette politique est publiquement exposée et appliquée.	54	F	
HR7	Description de la politique visant à interdire le travail forcé et mesure dans laquelle cette politique est publiquement exposée et appliquée.	54	F	
HR8	Formation du personnel aux règles et pratiques concernant tous les aspects relatifs aux droits de l'homme dans les activités de l'organisation.	53	F	
HR9	Description des procédures d'appel, notamment mais pas exclusivement, en relation avec les droits de l'homme.		NR	
HR10	Description de la politique de non-représailles et d'un système confidentiel effectif d'expression de griefs par le personnel (notamment, mais pas exclusivement, incidence en matière de droits de l'homme).		NR	
HR11	Formation du personnel de sécurité aux droits de l'homme.		NR	
HR12	Description de la politique, des lignes directrices et procédures visant à prendre en compte les besoins des populations autochtones.		NR	
HR13	Description de mécanismes/instances paritaires d'expression de griefs par les collectivités.		NR	
HR14	Part des revenus d'exploitation de la zone d'activités redistribuée aux collectivités locales.		P	

		Page du rapport	Périmètre	Page du DDR
SO1	Description de la politique de management des impacts sur les collectivités dans les zones touchées par les activités.	55	F	67
SO2	Description de la politique, des procédures/systèmes de management et des mécanismes de contrôle des organisations et des employés en matière de corruption.	56	F	60
SO3	Description de la politique, des procédures/systèmes de management et des mécanismes de contrôle en matière de lobbying politique et de financement des partis politiques.	56	F	
SO4	Distinctions reçues en reconnaissance de la performance sociale, éthique et environnementale.	56	P	
SO5	Montant des sommes versées aux partis politiques ou à des institutions dont la vocation première est de financer les partis politiques ou leurs candidats.	57	F	
SO6	Décisions de justice concernant des infractions à la réglementation antitrust et sur les monopoles.	57	F	
SO7	Description de la politique, des procédures/systèmes de management et des mécanismes de contrôle destinés à éviter un comportement anticoncurrentiel.	57	F	
PR1	Description de la politique destinée à préserver la santé et sécurité des consommateurs utilisant les produits et services de l'organisation.	57	F	7-8
PR2	Description de la politique, des procédures/systèmes de management et des mécanismes de contrôle en matière d'information du consommateur sur le produit et d'étiquetage des produits.	59	F	
PR3	Description de la politique, des procédures/systèmes de management et des mécanismes de contrôle visant au respect de la vie privée du consommateur.	63	F	
PR4	Nombre et nature des cas de non-respect de la réglementation en matière de santé et sécurité des consommateurs; pénalités et amendes encourues pour ces infractions.	58	NR	
PR5	Nombre de plaintes déposées par des instances officielles de supervision ou de régulation des produits et services en matière de santé et de sécurité.	58	NR	
PR6	Respect de codes volontaires; labels ou distinctions décernés à l'organisation en matière de responsabilité sociale et/ou environnementale.	58	P	
PR7	Nombre et nature des cas de non-respect de la réglementation en matière d'information du consommateur sur le produit et d'étiquetage des produits; pénalités et amendes encourues pour ces infractions.	62	NR	
PR8	Description de la politique, des procédures/systèmes de management et des mécanismes de contrôle concernant la satisfaction des clients; résultats des enquêtes de satisfaction.	62	NR	
PR9	Description de la politique, des procédures/systèmes de management et des mécanismes de contrôle visant au respect des normes et codes volontaires en matière de publicité.	63	F	
PR10	Nombre et nature des infractions à la réglementation en matière de publicité et marketing.	63	NR	
PR11	Nombre de plaintes étayées concernant des atteintes à la vie privée du consommateur.	63	NR	

Légendes

DDR : document de référence (équivalent du 20 F en anglais)
F : entièrement reporté (sur le périmètre des sociétés controlées par le Groupe DANONE)
P : partiellement reporté
NR : non reporté

Informations complémentaires sur www.danone.com

05 Indicateurs de performance

Indicateurs de performance économique 30

Indicateurs de performance environnementale 32

Indicateurs de performance sociale 44

Annexe Numico 68

Indicateurs de performance économique

Des informations plus détaillées sur la performance économique du Groupe DANONE sont disponibles dans le Document de Référence 2007 du Groupe.

EC1 Chiffre d'affaires net.

Le chiffre d'affaires net du Groupe pour l'année 2007 s'établit à 12 776 millions d'euros, avec un résultat net de 4,3 milliards d'euros.

EC2 Répartition géographique des marchés.

Le Groupe réalise 57,7 % de son chiffre d'affaire en Europe (contre 56,5 % en 2006), 12,1 % en Asie (contre 18,3 % en 2006), 26,7 % dans le reste du monde (contre 25,2 % en 2006). Les 3,5 % restants correspondent au chiffre d'affaires réalisé par le pôle Alimentation Infantile et Nutrition Médicale qui n'a pas encore fait l'objet d'une allocation par zone géographique au 31 décembre 2007.

EC3 Coût de l'ensemble des biens, matières premières et services achetés.

Le montant total des achats a représenté en 2007 un coût de 7 402 millions d'euros, dont :

- 726 millions d'euros d'investissements industriels, répartis en 44 % en Europe, 17 % en Asie, 36 % dans le reste du monde, et 3 % au niveau du Siège du Groupe DANONE.
- 4 905 millions d'euros d'achats de matières premières et énergie.
- 1 584 millions d'euros d'achats de services hors logistique (la publicité et les promotions représentent 21 % du montant total des achats).

EC4 Pourcentage de contrats honorés dans les conditions convenues, à l'exclusion des pénalités prévues.

Cet indicateur n'est pas suivi au niveau du Groupe.

EC5 Total des salaires et prestations versés (salaires, retraites, autres avantages non salariaux et indemnités de licenciement) ventilé par pays ou région.

Le total des salaires et prestations versés en salaires, retraites, avantages non salariaux et indemnités de licenciement, par le Groupe DANONE en 2007 a représenté un montant de 1 612 millions d'euros (contre 1 437 millions en 2006), hors activités Biscuits et Produits Céréaliers.

Par ailleurs 106 millions d'euros ont été versés aux salariés au titre de l'intéressement et de la participation en 2007 contre 104 millions d'euros en 2006.

EC6 Versements aux fournisseurs de capitaux, ventilés par intérêts sur dette et emprunts et dividendes sur tous types d'actions, avec mention des éventuels arriérés de dividendes prioritaires.

Le montant net des intérêts financiers payés et encaissés s'élève en 2007 à 152 millions d'euros contre 39 millions d'euros en 2006.

Les dividendes versés aux actionnaires se montent à 622 millions d'euros (607 en 2006). Le rachat d'actions propres a représenté un montant de 508 millions d'euros en 2007 (731 millions d'euros en 2006).

EC7 Augmentation/réduction des bénéfices non distribués en fin de période.

Voir le Document de Référence 2007.

EC8 Total des impôts de tous types payés par pays.

Le montant payé au titre des impôts sur les bénéfices s'élève à 369 millions d'euros en 2007 (368 millions d'euros en 2006).

EC9 Subventions reçues par pays ou régions

Cet indicateur n'est pas suivi au niveau du Groupe.

EC10 Donations aux collectivités, à la société civile et d'autres groupes, en espèces ou en nature, par type de groupe.

DANONE a consacré 18,9 millions en 2007 (soit 2,2 millions d'euros de plus que 2006) aux opérations de solidarité tournées pour l'essentiel vers le sport et l'aide à l'enfance. Cette somme se répartit comme suit :

- 4,1 millions au profit d'associations dans le domaine de l'enfance,
- 1,7 millions à des instituts de recherche,
- 1,3 millions au profit d'associations sportives,
- 11,8 millions pour d'autres causes (organisations caritatives, hôpitaux…).

EC11 Répartition des fournisseurs par entreprise et par pays.

Cet indicateur n'est pas suivi au niveau du Groupe DANONE.

EC12 Total investi dans le développement d'infrastructures extérieures aux activités centrales de l'organisation.

Cet indicateur n'est pas suivi au niveau du Groupe.

EC13 Impacts économiques indirects de l'entreprise.

Cet indicateur n'est pas suivi au niveau du Groupe.

05

Indicateurs de performance environnementale

Le Groupe DANONE fait de la protection de l'environnement un élément distinctif de sa réputation. Pour cela, il a pris des engagements forts dès 1996 en signant une charte pour l'Environnement et en fixant des objectifs chiffrés pour ses filiales. Chacune d'entre elles décline la politique et les objectifs du Groupe de manière proactive en tenant compte de son propre environnement.

Le Groupe a défini les priorités suivantes :

- Maîtriser les risques environnementaux des sites et réduire les consommations d'eau et d'énergie.
- Réduire l'impact environnemental des emballages.
- Protéger les ressources en eau.

Des objectifs précis pour l'environnement industriel ont été fixés par le comité exécutif du Groupe en septembre 2001 :

- Conformité des sites avec la réglementation et mise sous contrôle des risques.
- Réduction des consommations d'eau et d'énergie d'ici 2010 ;
- Généralisation progressive de la certification ISO 14001.

Un réseau de correspondants environnement dans les différentes filiales de Groupe permet d'assurer un suivi et une mise en œuvre de ces objectifs.

Données synthétiques sur la politique environnementale de DANONE : enjeux, objectifs, moyens de mise en œuvre et de suivi.

Enjeux	Objectifs	Moyens/Outils	Indicateurs
Maîtriser les risques et réduire les impacts environnementaux des usines	Conformité réglementaire et mise sous contrôle des risques	• Audits • Veille réglementaire • Plans d'actions • Investissements • Revue budgétaire	• Evaluation selon la méthodologie DANONE ERM : GREEN évaluation annuel sur 17 critères. • Investissements environnement
Faire entrer la gestion de l'environnement industriel dans une dynamique d'amélioration continue	Certification ISO 14001 des usines	• Formation • Réseau environnement • Partage de bonnes pratiques • Mise en place du reporting Enablon	• Nombre d'usines ayant lancé la certification • Nombre d'usines certifiées

A partir de 2007, le Groupe DANONE engage une nouvelle étape dans la protection de l'environnement qui se construit autour de trois axes :

- Revue systématique de nos fondamentaux : être plus économe et développer nos activités qui maîtrisent nos risques ;
- Mesure et pilotage de la performance environnementale :
  - des emballages (recyclabilité des matériaux, réduction du poids de l'emballage via le pack ratio), - - de l'agriculture (DQSE)
  - de l'empreinte eau et carbone (Carbone & Water Footprint).
- Différenciation grâce aux projets « Triple win », développement d'activités permettant de maîtriser les risques, de respecter les fondamentaux et de piloter la performance environnementale.

La vérification de la maîtrise des risques environnementaux sur les sites de production ainsi que de la conformité réglementaire a été gérée dans un premier temps au travers d'audits spécifiques. Une démarche dédiée est déployée (GREEN) sur l'ensemble des sites. Elle couvre l'ensemble des risques fondamentaux pour le Groupe.

Le Groupe a construit sa politique environnementale autour du référentiel international ISO 14001

Les nombreux guides et outils créés autour de cette norme permettent aux sites industriels d'avancer vers la certification. Sur 139 sites industriels faisant partie du périmètre d'intégration globale du Groupe, 79 sont certifiés fin 2007.

Nombre de sites certifiés ISO 1400 ◆

	2007	2006	2005
Nombre total de sites	139	148	158
Nombre total de sites certifiés ISO 14001	79	77	65

N.B. : Le taux de couverture des indicateurs environnementaux est de 92 % des sites sauf pour ceux présentés en EN1, ceux sur la recyclabilité et recyclage des emballages et celui portant sur le nombre total des sites pour lesquels le taux de couverture est de 100 %.

Evolution de l'activité (croissance organique + taux de couverture)

	2007	2006	2005
Production totale (en milliers de tonnes)	22 254	17 632	17 155

La démarche d'amélioration continue est soutenue par les investissements du Groupe

En 2007 les investissements pour la protection de l'environnement ont été de 15 millions d'euros, soit environ 2,1 % des investissements industriels totaux du Groupe (contre 24 millions en 2006, et 13 millions en 2005). Ces investissements concernent par ordre d'importance les déchets, l'air, l'eau et l'énergie.

Les dépenses de fonctionnement sont d'environ 36 millions d'euros en 2007 (contre environ 34 millions d'euros en 2006, et 26 millions d'euros en 2005). Elles comprennent par ordre d'importance la gestion des déchets, de l'eau, et les taxes autres que les cotisations sur les emballages.

La politique de DANONE en termes d'économie d'eau et d'énergie et de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Enjeux	Objectifs	Moyens/Outils	Indicateurs
Réduire les consommations d'énergie et d'eau	• Réduction de 30 % pour les ratios d'eau et d'énergie thermique par tonne de produit (2000-2010)	• Diagnostics énergétiques • Mise en place de consommations références et sites industriels références.	• Résultats des indicateurs physiques
Lutter contre l'effet de serre	• Réduction de 20 % pour le ratio d'énergie totale par tonne de produit (2000 -2010) • Réduction et valorisation des déchets	• Guide des économies d'eau et d'énergie • Construction de l'indicateur « carbone water footprint » au niveau du Groupe DANONE (2007) • Benchmark interne sur les résultats et partage d'expériences	Ratios: Eaux m³/tonne Energie kW/tonne Déchets kg/tonne % recyclage Pack ratio kg emballage/kg produit

Matières premières

EN1 Consommation totale de matières premières (autres que l'eau), par type.

Consommation totale de matières premières sur trois ans comparée à la production annuelle.

Indicateur de performance	2007	2006	2005
Matières premières agricoles (en milliers de tonnes)	6 218	5 834	5 395
Consommation d'emballages primaires et secondaires (hors bouteilles et bonbonnes réutilisées) en milliers de tonnes	582	643	644

EN2 Pourcentage de matériaux consommés qui sont des déchets (recyclés ou non)

DANONE ne consolide pas ces de données au niveau du Groupe. Néanmoins la grande partie des emballages secondaires en cartons, c'est-à-dire ceux qui ne sont pas non en contact avec le produit consommé, sont en carton ou papier recyclé.

Energie

Le programme « Usines sobres » lancé en 1995 a déjà permis de réduire les consommations d'eau et d'énergie de nos usines, de limiter la production de déchets et de les valoriser au mieux. Les résultats de ce programme sont mesurés par des indicateurs spécifiques.

EN3 Consommation directe d'énergie, répartie par source primaire.

Indicateur de performance (en MWh)	2007	2006	2005
Gaz naturel	1 192 595	1 110 679	879 650
Fuel lourd	281 521	312 874	360 607
Fuel domestique	114 327	83 756	81 876
Butane/propane	78 365	50 082	45 221
Charbon	108 298	97 265	127 154
Autres sources	4 279	3 036	1 902
Consommation d'énergie thermique	1 912 410	1 798 464	1 713 347

EN4 Consommation indirecte d'énergie par type de source ◆

Consommation en MWh	2007	2006	2005
Vapeur (achetée)	133 025	140 772	216 937
Consommation d'électricité	1 613 825	1 514 515	1 410 992

Consommation totale d'énergie (en MWh)

	2007	2006	2005
Consommation totale d'énergie	3 526 234	3 312 979	3 124 339

Remarque : le tableau sur les données de consommation totale d'énergie prend en compte les consommations directes d'énergie données dans le tableau de l'indicateur EN3 et que les consommations indirectes données dans le premier tableau de l'indicateur EN4.

EN17 Initiatives pour exploiter des sources d'énergie renouvelables et améliorer le rendement énergétique

Les sources d'énergie nécessaires aux activités des sites du Groupe sont de deux ordres : l'électricité de puissance pour la conduite des opérations de production, et l'électricité domestique pour les installations et bâtiments (éclairage, chauffage).

Si, à ce jour, le Groupe n'a pas encore mené d'actions sur l'électricité de puissance, il développe peu à peu l'usage des énergies renouvelables dans le cadre d'une utilisation domestique : panneaux solaires pour l'éclairage chez Stonyfield, méthanisation des déchets organiques EVIAN- DANONE France.

Le Groupe constitue en outre un réseau d'experts l'amélioration du rendement énergétique, à la suite de l'étude du cabinet Barrault Industries sur l'ensemble de ses sites de production du pôle Produits Laitiers Frais.

EN18 Empreinte de consommation énergétique des principaux produit

Le Groupe DANONE a réalisé des analyses de cycle de vie de ses produits. Elles montrent un faible impact des consommations énergétiques directes liées à nos activités par rapport à d'autres industries.

Analyse du cycle de vie d'une bouteille de 1,5 litre d'eau minérale d'Evian

Energie primaire consommée par une bouteille 1,5 litre d'eau minérale d'Evian est 34 fois plus faible que celle d'une personne pour sa consommation domestique journalière. L'analyse du cycle de vie montre que les principaux facteurs de consommation d'énergie primaire sont :

- la production du PET utilisé pour la fabrication de la bouteille,
- la production d'énergie consommée sur le site d'embouteillage,
- la distribution du produit (route).

Analyse du cycle de vie d'une bouteille d'1,5 litres d'eau minérale d'Evian : consommation d'énergie ramenée à 1 litre de produit

Consommation quotidienne d'un français (MJ)	103
Cycle de vie total (MJ)	2,6
PET (équivalent CO_2)	72 %
Production (équivalent CO_2)	6 %
Distribution (équivalent CO_2)	28 %
Fin de vie	-6 %

Remarque : la consommation d'énergie a été ramenée à 1 litre de produit. Les -6 % de fin de vie concernent l'incinération avec récupération d'énergie et le recyclage.

Analyse du cycle de vie d'un kg de yoghourt nature (en pots de 125g)

Analyse du cycle de vie d'un kg de yoghourt nature (en pots de 125g) : 1,8 kg équivalent CO_2/ kg produit

Consommation quotidienne d'un français (MJ)	103
Cycle de vie total (MJ)	15,3
Vente et achat par le consommateur (équivalent CO_2)	25 %
Emballage (équivalent CO_2)	19 %
Production du yoghourt (équivalent CO_2)	8 %
Production du lait (équivalent CO_2)	48 %

L'analyse du cycle de vie du yoghourt montre que les émissions de carbone proviennent surtout de :

- la mise en vente du produit et son achat par le consommateur, y compris la consommation électrique pour la réfrigération des produits en magasin, la consommation d'essence nécessaire pour se rendre dans le magasin pour acheter le produit,
- la production de lait, y compris celle des aliments pour le bétail ainsi que les pratiques de la ferme.

EN19 Autres consommations d'énergie indirectes (en amont/ aval) et implications, telles que voyages d'affaires, gestion du cycle de vie des produits et utilisation des matériaux à forte densité énergétique.

DANONE n'est pas en mesure de communiquer de données consolidées sur les points abordées dans cet indicateur.
Les impacts environnementaux indirects significatifs des produits sont présentés dans l'indicateur EN14.
Le Groupe a réalisé en 2002 et puis en 2006 un bilan carbone du siège social. Il a passé de 3820 à 3580 kg/employé, soit une diminution de 6 % en quatre ans.

Eau

L'eau est une ressource renouvelable mais inégalement répartie et menacée par la pollution. Elle obéit à un cycle lié aux phénomènes d'évaporation, de précipitation, de ruissellement et d'infiltration. Si à l'échelle terrestre, cet équilibre perdure, à l'échelle d'un gisement hydrominéral, une gestion mal appropriée et la surexploitation nuisent à la ressource. Celle-ci peut également être réduite par la pollution. Or, chaque jour deux millions de tonnes de déchets sont déversées dans les eaux de surface de la planète.

La consommation mondiale d'eau double tous les vingt ans. L'agriculture est le principal usager avec 70 % des prélèvements. Les progrès de productivité depuis cinquante ans ont été acquis, notamment au prix d'une irrigation accrue. L'industrie effectue 22 % des prélèvements. L'usage domestique ne représente, quant à lui, que 8 % des ressources. Il comprend l'eau utilisée pour les activités quotidiennes et la boisson. Au travers de ses 70 sources, le Groupe DANONE exploite 0,0014 % des réserves d'eau douce disponible dans le monde.

Le marché de l'eau en bouteille représente 180 milliards de litres par an. Ce marché est en progression, y compris dans des régions à faibles revenus, car l'eau en bouteille est synonyme de sécurité sanitaire.

Le Groupe DANONE mène une démarche globale pour assurer une protection maximale de ses sources mais aussi pour préserver la ressource. Les équipements de captage garantissent l'hygiène stricte de l'exploitation. La constance de la composition et de la qualité de l'eau est vérifiée par des contrôles quotidiens à l'embouteillage.

Pour communiquer clairement sa stratégie à toutes les filiales, le Groupe a conçu une charte intitulée « Politique globale de protection des ressources en eaux souterraines », signée en octobre 2004 par Franck Riboud, P.D.G. du Groupe. Cette politique impose à DANONE, en tant qu'exploitant de ressources naturelles et patrimoniales, de réaliser une gestion durable des eaux souterraines. Elle réaffirme les objectifs de protection et décrit en détail les principes d'application par l'ensemble des filiales dans le monde. Ces principes d'application font l'objet d'un diagnostic systématique pour chaque source, ainsi que de plans d'action sous la responsabilité des directions générales des filiales.

Au niveau international, le Groupe est un partenaire très actif de la convention de Ramsar qui œuvre pour la conservation des zones humides.

EN5 Consommation totale d'eau.

Le Groupe utilise l'eau en tant que matière première dans les produits finis et en consomme dans le cadre de ses processus de production en usine (circuits de refroidissement, nettoyage…).

Consommation totale d'eau par type (en milliers de m^3) ◆

	2007	2006	2005
Total eau prélevée sur le milieu environnant dont :	54 060	47 473	42 956
- eau de forage	39 514	33 935	30 255
- eau de ville	11 028	10 200	9 211
- eau de rivière	3 518	3 338	3 490
Consommation d'eau des sites industriels (hors eau mise en contenant)	37 609	33 576	30 946

EN20 Sources d'approvisionnement en eau et écosystèmes/habitats connexes fortement touchés par la consommation d'eau.

Voir l'indicateur EN5 pour les différentes origines de l'eau utilisée. Le Groupe utilise environ 17 000 milliers de m³ d'eau dans ses produits finis. Ils proviennent pour l'essentiel des 70 sources qu'il exploite dans le monde.

Le Groupe se fixe pour objectif d'assurer la protection de la zone d'alimentation *(impluvium)*, de la zone de transition (chemin que parcourt l'eau dans les couches géologiques) et de la zone d'émergence (zone de sortie de la source). Voir l'indicateur EN6.

EN21 Prélèvements annuels d'eau dans la nappe phréatique et en surface.

Voir les indicateurs EN5 et EN20.

EN22 Volume total d'eau recyclée et réutilisée.

L'eau utilisée pour la production (fabrication des produits, nettoyage des installations) est rejetée dans le milieu naturel après traitement à un taux moyen de 177 mg/l de DCO. Ce chiffre est inférieur aux règlementations en vigueur dans les pays européens. 90 % des sites industriels recyclent l'eau utilisée pour les circuits de refroidissement des lignes de production.

Biodiversité

EN6 Emplacement et superficie des terrains détenus, loués ou gérés dans des habitats riches en biodiversité.

Des sites de production du Groupe se trouvent dans des habitats riches en biodiversité, tel que le site de Villavicencio en Argentine et Salus en Uruguay.

Le Groupe a intégré des actions de sauvegarde de la biodiversité des sites dans ses activités de protection des eaux souterraines.

La mise en exploitation d'une source est liée à sa qualité intrinsèque. Elle doit présenter une excellente protection géologique et naturelle. L'aquifère minéral d'Evian par exemple, est protégé par une couche imperméable de plusieurs dizaines de mètres d'épaisseur et par une durée moyenne de renouvellement de vingt ans.

Chaque source fait l'objet d'études géologiques approfondies. Elles sont complétées par des d'études environnementales pour déterminer les facteurs de risques aux alentours et mettre en place des actions de protection du patrimoine naturel et rural. Le Groupe s'appuie sur les législations locales et nationales et des accords contractuels pour assurer une garantie d'exploitation. Ces lois et ces accords peuvent comporter des prescriptions contraignantes, par exemple l'interdiction des forages, des règlements sur les activités polluantes et bien d'autres.

Le captage de l'eau se fait principalement par forage dans un périmètre clôturé interdit à toute personne non habilitée. Les équipements de captage assurent l'hygiène et la constance de l'exploitation et sont adaptés à l'hydrodynamisme de la ressource.

Le Groupe DANONE s'est entouré d'experts qui lui permettent d'assurer l'exploitation rationnelle et durable des sources. Pour chaque gisement exploité, le renouvellement de la ressource naturelle est le critère absolu. Il n'est jamais prélevé plus que ce que la ressource peut naturellement produire.

La constance de la composition de l'eau est vérifiée par des prélèvements réguliers, confiés à des laboratoires extérieurs agréés. L'embouteillage est réalisé dans des conditions d'hygiène très stricte et la qualité de l'eau fait l'objet de contrôles quotidiens.

Un développement local respectueux de la ressource

La protection des sources est un impératif stratégique qui ne peut réussir qu'avec les acteurs locaux. Le Groupe DANONE a développé des programmes avec des associations afin de maintenir la naturalité des sites, d'améliorer l'environnement, et de travailler en partenariat avec le monde agricole.

Evian a été le précurseur en créant en 1992 l'Association pour la protection de l'impluvium des Eaux minérales d'Evian (APIEME) avec les communes de l'impluvium et d'émergences, la chambre d'agriculture et les pouvoirs publics.

Protéger *l'impluvium* des Eaux minérales d'Evian

La zone reconnue d'infiltration de l'eau qui donne naissance à l'Eau Minérale d'Evian s'étend sur 34 km² à une altitude moyenne de 850 mètres. L'impluvium a été particulièrement préservé. 85 % de la surface est constitué de forêts, de prairies naturelles et de tourbières. Les activités humaines se résument à la présence de quelques villages et d'une agriculture artisanale basée sur la production laitière d'AOC.

Depuis 1926, année de la déclaration d'intérêt public, la source Cachat est associée à un périmètre de protection dans lequel sont réglementées voire interdites les activités humaines. Cette disposition permet de protéger efficacement les émergences d'éventuels risques comme la réalisation d'excavation ou de forages.

Avec un budget d'environ 520 000 euros, financé aux deux tiers par Evian, l'APIEME soutient des actions dans trois directions :

- préserver l'environnement naturel et rural. Ainsi, l'une des premières actions de l'association a été d'étendre le réseau d'assainissement (création de stations d'épuration, études de repérage des risques)
- développer une agriculture respectueuse de la qualité de l'eau : utilisation de fumier à la place des engrais chimiques ; suppression de l'emploi de certains produits phytosanitaire. L'APIEME aide les éleveurs à mettre aux normes les bâtiments d'élevage et les ateliers laitiers,
- gérer et protéger les zones humides qui constituent l'impluvium et qui jouent un rôle d'épurateur naturel.

C'est le même but que le golf d'Evian applique depuis 1999 des règles strictes en matière d'entretien. L'utilisation des engrais chimiques a été supprimée, en raison de leur influence sur l'augmentation du taux de nitrate dans les eaux. En 1997, Evian a mis en place un observatoire, avec l'Institut national de Recherche en agronomie (INRA) afin de mesurer l'efficacité des politiques existantes et de créer des indicateurs de mesure d'impact des activités humaines comme la pression démographique

Villavicencio, une réserve naturelle en Argentine

La protection de la ressource a été garantie par la création d'une réserve naturelle qui s'étend sur 74 000 hectares, entre 900 et 3 200 mètres d'altitude à Villavicencio. Cette réserve constitue un site exceptionnel par sa flore et sa faune. Elle a reçu 100.000 visiteurs en 2007.

L'élevage, l'exploitation minière, la chasse et plusieurs incendies ont dégradé le site au siècle dernier, entraînant la disparition de nombreuses espèces. Plus récemment, un tourisme non régulé a aggravé la situation.

La réserve naturelle de Villavicencio se propose de préserver et protéger les ressources hydriques de la région, développer leur étude, favoriser la connaissance du patrimoine local et éduquer à la protection de l'environnement. Le projet s'est déroulé en deux étapes :

- L'aménagement de la réserve naturelle ;
- L'animation, la diffusion et la promotion du tourisme écologique.

Un Centre d'éducation et d'information sur l'environnement a été installé. Il héberge un musée hydrologique.

EN7 Description des principaux impacts sur la biodiversité des activités et/ou produits et services de l'organisation dans les environnements terrestres, d'eau douce et maritimes.

Le Groupe DANONE n'a pas d'impact significatif sur la biodiversité, hormis ceux qui concernent la protection des sources (voir indicateur EN6).

Le Groupe a mis par ailleurs en place auprès de certains de ses fournisseurs de matières premières, notamment de lait, des programmes de promotion de l'agriculture raisonnée, respectueuse de la biodiversité : programme DANONE qualité, sécurité, environnement (DQSE) pour le lait, Sustainable agriculture initiative (initiative pour une agriculture durable).

EN23 Superficie totale des terrains détenus, loués ou gérés pour des activités de production ou d'extraction.

Le Groupe ne dispose pas de données consolidées sur ces points. Des données estimées sur la base du nombre de sites et de la surface moyenne d'un site de production figurent dans le tableau qui suit.

Estimation des surfaces des terrains occupés par des activités de production (en millions de m²)

	2007	2006	2005
Superficie des terrains occupés par des bâtiments	5,6	5,9	6,3
Superficie totale	10,3	11,0	11,7

EN24 Surface totale des terrains imperméables en pourcentage des terrains achetés ou loués.

Ce type de données n'est pas consolidé au niveau du Groupe.

EN25 Impacts des activités sur les zones protégées et sensibles.

Les sites de production du Groupe ne sont pas localisés dans des zones protégées et sensibles.

EN26 Modifications des habitats naturels dus aux activités et pourcentage de terrains protégés ou restaurés.

Le Groupe n'est pas concerné par cet indicateur. Voir l'indicateur EN6 pour les programmes de protection des ressources en eau souterraine.

EN27 Objectifs, programmes et prévisions de protection et de restauration des écosystèmes et espèces indigènes dans les zones dégradées.

Le Groupe n'est pas concerné par cet indicateur. Il s'est toutefois fortement impliqué dans la protection des zones humides à travers son soutien à la convention de Ramsar depuis 1998.

La convention de Ramsar désigne un traité intergouvernemental pour la protection des zones humides placé sous l'égide de l'Unesco. Depuis 1971, Ramsar a classé et protégé près de 1 400 sites, remarquables par leur biodiversité, soit plus de 100 millions d'hectares dans le monde.

Les zones humides (marais, tourbières, deltas, etc.) sont des réservoirs qui jouent un rôle fondamental dans la préservation de la ressource en eau car ils filtrent l'eau de pluie, l'épurent et alimentent les nappes souterraines. Plus de la moitié de ces zones a disparu de la planète au cours du XXe siècle ou ont été dégradées par la pollution.

En 2002, le Groupe a créé le fonds DANONE-Evian pour le patrimoine naturel de l'eau. Les principaux objectifs de ce fonds sont :

- Développer la connaissance des enjeux de l'eau auprès des décideurs et du grand public ;
- Sensibiliser les populations locales à la gestion de l'eau, en particulier les enfants, par le développement d'outils pédagogiques ;
- Partager les bonnes pratiques de gestion des sites naturels. L'objectif est mettre en réseau l'ensemble des acteurs du Groupe impliqués dans l'exploitation et la protection des sources.
- Depuis 2002, permettre la remise de trois prix Ramsar à des personnes remarquables pour leur action en faveur des zones humides.

Actions de communication

- Participation à la Journée mondiale des zones humides, le 2 février 2007. A cette occasion, des documents d'information grand public sont diffusés par les correspondants Ramsar dans le monde. Ramsar propose un logiciel pour que chaque pays puisse éditer ces documents dans sa langue.
- Communication du programme d'action de Ramsar. Ramsar est présent dans différentes manifestations internationales, afin de sensibiliser les décideurs comme la commission du Développement durable des Nations Unies à New York, Congrès de l'UICN, etc.
- Jeu pédagogique développé avec l'Unesco. Un jeu sur le thème de l'eau, destiné aux enfants âgés de sept à dix à dix ans est diffusé auprès d'écoles du réseau de l'Unesco. Il sensibilise les enfants à l'utilisation rationnelle de l'eau à partir de gestes quotidiens simples.

Coopération internationale : la mise en réseau des sites Ramsar

Le Groupe DANONE et Evian soutiennent depuis 1998 la Convention de Ramsar dans le cadre d'un programme d'actions pour la protection de la ressource et de la qualité de l'eau, de la montagne à la mer, intitulé « les chemins de l'eau pour l'homme et la biodiversité ».

Le Fonds DANONE est un apport financier permettant à la Convention de réaliser des actions que ses moyens ordinaires ne lui auraient pas permis d'engager.

Le Fonds a mis en relation les gestionnaires de sites Ramsar et permis aux responsables nationaux de Ramsar de se rencontrer dans un esprit de partage de la connaissance et de solidarité; c'est sur cette base que se sont construites des actions visant à unir et réunir tous ces pays et ces hommes, notamment à Evian où ont été organisés depuis 1998 six rencontres régionales pour l'Amérique du Sud et l'Amérique centrale, l'Afrique francophone, l'Afrique anglophone, le moyen orient, l'Asie du Sud Est, et l'Europe de l'Est.

Sur le terrain, des réseaux de travail se sont constitués grâce au fonds, celui de la méditerranée et de la mer noire (programme Medwet), celui de l'Atlantique entre l'Europe du Nord et l'Afrique de l'Ouest (Programme Eurosite), celui du Nord Est asiatique (Programme Birdlife-WBSJ), celui du Bassin du Niger, des Andes et de l'Himalaya (programme WWF). Un partenariat spécifique a d'ailleurs été signé en 2003 entre DANONE, Ramsar et le WWF international pour la mise en œuvre d'actions lié au programme « eaux vivantes » du WWF.

Ces initiatives régionales ont permis à des hommes différents sur le plan culturel de se regrouper pour partager leurs savoirs et

leurs compétences. Des pays qui se faisaient la guerre il n'y a pas si longtemps ont même signé des accords de jumelage de sites Ramsar à la suite de ces réunions organisées grâce au Fonds DANONE, comme ce fut le cas entre le Sénégal et la Mauritanie pour la zone sensible du bas Delta du fleuve Sénégal. Grâce au Fonds, des solidarités se sont créés, des pays et des ONG se sont engagés. Des gestionnaires de sites Ramsar isolés ont pu bénéficier de formation dans des stages.

Récompenser des initiatives remarquables

Quel est l'état des ressources en eau dans le monde ? Comment réduire la pauvreté grâce à une gestion rationnelle de l'eau ? Autant de questions qui ont alimenté la Conférence de la Convention Ramsar sur les zones humides qui s'est tenue en Ouganda, en novembre 2005.

A cette occasion, le Groupe DANONE a remis trois Prix. Créé en 1996, le Prix Ramsar honore, tous les trois ans, des particuliers, des organisations et des organismes gouvernementaux qui ont contribué de manière significative à la conservation et à l'utilisation rationnelle des zones humides et des ressources en eau,

- **Prix Ramsar, catégorie gestion**
  Le Dr Sh.A Nezami Baloochi (Iran) est récompensé pour le rôle pivot qu'il a joué dans l'établissement d'un plan efficace de conservation du site Ramsar de la zone humide d'Anzali en Iran. Tout au long de sa carrière, Dr Sh.A Nezami Baloochi a joué un rôle majeur dans la création de plusieurs aires protégées et pour l'éducation du public.
- **Prix Ramsar, catégorie science**
  Le Pr Shuming Cai , de l'académie des sciences de Chine, est récompensé pour ses activités de recherche sur le fleuve Yangtse. Le professeur Cai insiste sur l'importance des zones humides pour le développement économique durable et le bien-être humain.
- **Prix Ramsar, catégorie éducation (ex-aequo)**
  Madame Reiko Nakamura (Japon) est récompensée pour le rôle qu'elle joue, depuis plus de quinze ans, dans la promotion de la conservation des zones humides et de la Convention de Ramsar en Asie.
- **Prix Ramsar, catégorie éducation (ex-aequo)**
  The Wetlands Centre en Australie est récompensé pour ses actions de promotion de conservation des zones humides à travers ses travaux en matière de communication, d'éducation et de sensibilisation du public.

→ Plus d'info sur www.ramsar.org

EN28 Nombre d'espèces menacées figurant sur la liste rouge de l'UICN et dont les habitats se trouvent dans des zones touchées par des activités.

Voir indicateur EN25.

EN29 Unités de production exerçant ou prévoyant des activités à l'intérieur ou aux alentours de zones protégées ou sensibles.

Voir indicateurs EN6, EN25 et EN26.

Emissions, effluents et déchets

Le Groupe DANONE, face à la problématique des gaz à effets de serre a évalué ses activités pour identifier leurs impacts et mieux orienter de nouvelles initiatives au-delà des programmes engagés dès 2000 sur l'utilisation sobre et durable des ressources dans le cadre du protocole de Kyoto.

Les analyses de cycle de vie des produits du Groupe DANONE montrent un faible impact des émissions directes liées à ses activités par rapport à d'autres industries. L'estimation des émissions directes des 139 sites réalisée en 2007 est de 428 kilotonnes (Kt) de CO_2 (96% d'émission indirectes) soit une baisse de 15 % par rapport à 2005.

Dès 1992, le Groupe a entrepris une politique dont les priorités sont :

- La réduction des consommations d'énergie thermique et électrique ayant des conséquences directes sur les émissions de CO_2, en particulier avec le programme « Usines sobres »
- L'application du protocole de Montréal concernant le recours aux gaz réfrigérants.

Depuis 2000, ces points font déjà l'objet d'engagements précis sur la période 2000-2010 de réduction de 20 % des ratios énergétiques. A fin 2007, les ratios énergétiques de l'ensemble des sites ont diminué de 23 % et la consommation des gaz organo-fluorés a été divisée par trois depuis 2000.

En 2007, chacun des pôles d'activité a décidé de mettre en œuvre un plan « Energie » plus ambitieux en relais à « Usines sobres », sur trois axes :

- Animation des plans « Energies », par la mise en place d'indicateurs par site, et d'experts énergie dans chaque usine. Ce réseau d'experts existe depuis 2006 dans les deux branches d'activités. Il est animé par un responsable au sein de chaque pôle.
- Intégration de standards « Energie » dans les nouveaux investissements.
- Révision des procédés industriels. (exemple : flash pasteurisation des produits laitiers frais).

Dans les pays développés soumis à quota, les usines du Groupe sont très faiblement concernées par les transpositions nationales du protocole de Kyoto pour la première période 2005-2007 : 4 usines sur 41. Les quotas des sites du Groupe en France représentent 0,02 % du plan national d'attribution des quotas.

Dans les pays en voie de développement signataires du protocole, même si aucune usine n'est soumise à quota, tous nos sites sont engagés ver l'atteinte des objectifs du protocole de Montréal.

Nouvelles initiatives de réduction des gaz à effets de serre

- Activités de ventes à proximité :

Les installations actuelles sont équipées de gaz réfrigérants respectant les réglementations locales en vigueur sur des technologies conformes au protocole de Montréal.

Le Groupe DANONE participe depuis 2005 au programme « Refrigerants Naturally » soutenu par l'UNEP et Greenpeace, afin de trouver des technologies alternatives. Depuis 2005, 1500 distributeurs réfrigérés, soit plus de 300 par rapport à 2006, ont été testés avec des liquides HC à impact nul sur la couche d'ozone. 900 véhicules de la filiale Argentine « La Serenissima » ont été équipés de nouveaux Groupes réfrigérants.

• Transport des produits

En France, le Groupe DANONE a engagé des actions en faveur de solutions alternatives au transport routier traditionnel :

- toutes les eaux embouteillées destinées à l'exportation sont transportées par barge puis par bateau jusqu'à leur pays de destination. Résultat : l'impact environnemental du transport d'une bouteille par ce mode est inférieur au transport d'une bouteille en camion en France.
- L'ensemble de la collecte du lait du bassin de Normandie est effectué par une flotte de camions équipée en biocarburants.

Le Groupe a également réalisé pour sa filiale anglaise de boissons le premier plan CO_2 sur trois ans. Il a permis de concilier le choix du meilleur prix et la économies et réduction de 25 % des émissions.

En 2007, le Groupe DANONE a construit un outil qui permet à chaque filiale de mesurer l'impact environnemental de chacune de ses références sur les deux indicateurs carbone et eau. Le plan de déploiement est prévu en 2008.

• Matières premières agricoles

Le Groupe développe depuis 2005 un programme Environnement dans la filière Lait, engageant les exploitations en contrat direct dans un programme de maîtrise des engrais et des produits phytosanitaires.

EN8 Emissions de gaz à effet de serre. ◆

Emissions sur trois ans de gaz à effet de serre pour chaque composé concernant les activités du Groupe (en tonnes)

	2007	2006	2005
Emissions de CO_2	406 387	368 491	348 535
Emissions de CH_4	30	25	29
Emissions de NO_2	15	14	12
Emissions de CFC	0,277	0,199	0,172
Emissions de HCFC	7,941	8,804	9,036
Emissions de HFC	0,611	1,318	0,430
Emissions de Halons	0,008	0,023	0,010

Emissions sur trois ans de gaz à effet de serre (en tonnes d'équivalent de CO_2) pour chaque composé concernant les activités du Groupe (en tonnes d'équivalent CO_2)

	2007	2006	2005
Emissions de CO_2	406 387	368 491	348 535
Emissions de CH_4	679	575	670
Emissions de NO_2	4 440	4 144	3 599
Emissions de CFC	2 941	2 109	1 823
Emissions de HCFC	13 499	14 967	15 361
Emissions de HFC	794	1 713	601
Emissions de Halons	55	159	69
Emissions totales	428 795	392 158	370 658

EN9 Utilisation et émissions de substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

(en tonnes d'équivalent CFC)	2007	2006	2005
CFC	0,28	0,20	0,17
HCFC	0,44	0,45	0,49
Halons	0,08	0,23	0,10
TOTAL	0,80	0,88	0,76

EN10 Emissions d'oxydes d'azote, oxydes de soufre, et d'autres polluants atmosphériques, par type.

Émissions sur 3 ans

	2007	2006	2005
Consommation de NOx (oxydes d'azote) en tonnes d'équivalent NO_2	987	916	776
Consommation de SOx (oxydes de soufre) en tonnes d'équivalent SO_2	2 052	2 126	2 364

EN11 Quantité totale de déchets par type et par destination.

Quantité de déchets générés et de déchets valorisés ◆

	2007	2006	2005
Quantité totale de déchets générés (en millions de tonnes hors boues de station d'épuration)	201	177	169
Quantité totale de déchets éliminés par une filière spécifique (en millions de tonnes hors boues de station d'épuration)	165	141	122
Proportion de déchets éliminés par une filière spécifique (hors boues de station d'épuration)	82 %	80 %	72 %

EN12 Rejets significatifs dans l'eau, par type.

Les sites du Groupe DANONE ne rejettent pas de matières dangereuses dans l'eau. Voir l'indicateur EN22.

Les données ci-dessous indiquent la charge de l'eau rejetée dans le milieu naturel après traitement, sur la base de 89 % des sites, représentant plus de 99 % de la DCO totale du Groupe.

Rejet final de demande chimique en oxygène ◆
(en milliers de tonnes)

	2007	2006	2005
Rejet final de DCO (demande chimique en oxygène)	4,633	5,114	3,503

EN13 Rejets accidentels significatifs de produits chimiques, d'huiles et de carburants (nombre et volume total).

Un rejet accidentel de produits chimiques a eu lieu en 2007 au sein de nos installations. Il s'agissait d'une dispersion d'ammoniac dans l'atmosphère, suite à la fuite de condensateurs évaporatifs. L'incident n'a pas eu de conséquences sur la santé humaine, ni de dommages perceptibles sur l'environnement. Les procédures de maintenance ont été renforcées et une partie de l'installation remplacée, afin de réduire la quantité d'ammoniac présent sur le site et les risques de fuites.

EN30 Autres émissions indirectes pertinentes de gaz à effet de serre.

L'analyse du cycle de vie du yoghourt (voir indicateur EN18) montre que les impacts atmosphériques potentiels sont estimés à 1,8 g d'équivalent CO_2 par gramme de produit fini, avec les contributions suivantes : CO_2 (31 %), CH_4 (28 %), NO_2 (22 %) et HFC/ HCFC (18 %).

La production de yoghourt arrive ensuite à hauteur de 6 %.

EN31 Production, transport, importation ou exportation de tous déchets jugés dangereux selon la convention de Bâle, annexes I, II, III et IV.

Le Groupe DANONE n'est pas concerné par cet indicateur.

EN32 Sources d'approvisionnement en eau et écosystèmes/ habitats connexes fortement touchés par les rejets et les écoulements.

Voir les indicateurs EN6, EN20 et EN27.

Fournisseurs

Les liens avec les fournisseurs s'inscrivent dans un contexte où la responsabilité des entreprises s'est élargie à l'amont de leur activité, même si leur influence ne peut être qu'indirecte. Les enjeux principaux sont :

- La sécurité sanitaire des produits. C'est la première exigence des consommateurs. Elle est garantie par la sélection des fournisseurs et la maîtrise des approvisionnements.
- L'enjeu économique. Les producteurs de matières premières sont confrontés à une compétition internationale qui exerce une pression sur les prix. Les prix doivent assurer à la fois une rentabilité suffisante pour eux et un approvisionnement en produits de qualité à des prix compétitifs aux industriels.
- L'environnement. La hausse considérable de la productivité agricole s'est accompagnée d'une pression sur le milieu naturel. L'agriculture durable peut lui ouvrir de nouvelles perspectives.
- Les conditions de travail. Les entreprises sont de plus en plus interrogées sur le respect des principes sociaux fondamentaux chez leurs fournisseurs.

Le Groupe DANONE, par le biais de négociations centrales et/ou par l'intermédiaire de ses filiales, traite avec des milliers de fournisseurs de matières premières agricoles, emballages, matériels et services. La politique du Groupe vise à :

- Établir des relations partenariales avec ses fournisseurs de matières premières stratégiques pour garantir la sécurité, la traçabilité et la qualité des produits ;
- Promouvoir l'agriculture raisonnée en coopération directe avec les agriculteurs et en participant à des initiatives intersectorielles ;
- Mieux connaître l'application des principes sociaux fondamentaux chez les fournisseurs. (voir l'indicateur HR2.).

EN33 Performances des fournisseurs en regard des volets environnementaux des programmes et procédures décrits dans la section « Gouvernance et systèmes de management ».

Programme DQSE pour les producteurs de lait

Depuis le milieu des années 1990, les relations avec les producteurs de lait ont évolué, passant d'une simple collecte de matière première à un partenariat. Le Groupe a mis en place le programme Qualité Sécurité & Environnement (DQSE) qui a pour objectifs :

- La maîtrise de la qualité du lait et de sa sécurité à chaque étape de la filière (production du lait, transport, stockage). DANONE a défini un ensemble de pratiques pour prévenir la présence d'agents pathogènes ou de contaminants chimiques dans le lait.
- La mise en œuvre de pratiques respectueuses du bien-être animal et de l'environnement. Le guide DANONE « Les bonnes pratiques de producteurs de lait» intègre en 2007 dix critères environnementaux et deux critères de bien-être animal issus des standards internationaux de l'agriculture durable et des critères européens de la Politique agricole commune (PAC). Cet objectif valable pour l'ensemble des pays où DANONE collecte du lait en direct, s'inscrit dans la logique de la réforme de la PAC en Europe et va même au delà.

- Un programme opérationnel de vigilance, de traçabilité et de gestion des alertes sanitaires. La traçabilité permet de savoir de quel Groupe d'éleveurs provient le lait d'un lot des yoghourts. La vigilance est assurée par des cellules nationales de veille et par le centre de recherche Daniel Carasso. Cette veille permet d'alerter immédiatement les responsables de la collecte du lait qui, selon la nature du problème, identifient les élevages potentiellement concernés.

En généralisant la démarche DQSE à tous les pays dans lesquels il collecte du lait, le Groupe fait partie des très rares entreprises agro-alimentaires à développer une approche qualité et sécurité du lait coordonnée mondialement et appuyée par une formation. Ce programme est complété par des actions spécifiques auprès des éleveurs pour les aider à progresser dans la conduite de leurs élevages. En Espagne par exemple, des actions préventives sont menées en matière de santé animale par des vétérinaires spécialisés. En Russie et en France (programme VITAL), DANONE conseille les éleveurs pour faire progresser la qualité du lait en même temps que la rentabilité des exploitations. En France et au Portugal, le Groupe a mis en place un site internet à la disposition des éleveurs, source de nombreuses informations. Des prêts aux agriculteurs ont été instaurés en Turquie et en Bulgarie.

Promouvoir une agriculture durable : « Sustainable Agriculture Initiative »

DANONE est l'un des premiers Groupes agroalimentaires à s'être engagé en faveur de l'agriculture durable. Le Groupe considère cette approche comme complémentaire à celle de l'agriculture biologique. En témoigne le rachat de la société Stonyfield Farm aux Etats-Unis et le lancement en France de la marque « Les 2 vaches », par Stonyfield Europe.

L'agriculture durable est une agriculture compétitive et productive qui, au delà de la qualité et de la sécurité des aliments prend en compte de manière équilibrée, le respect de l'environnement, les retombées économiques et sociales locales et la rentabilité de l'exploitation.

Les études réalisées depuis 2001 sur ces divers impacts ont permis de confirmer que le passage à une agriculture durable est un levier important.

Depuis 2002, le Groupe a établi un partenariat avec Nestlé et Unilever pour promouvoir l'agriculture durable à travers la plate-forme « Sustainable Agriculture Initiative » (SAI Platform). Elle comprend aujourd'hui 25 sociétés.

Six Groupes de travail spécialisés ont été créés au sein de SAI Platform (lait, fruits, légumes et pomme de terre, céréales, café, eau). Le Groupe DANONE préside le groupe de travail céréales qui est le premier à avoir adopté les « Pratiques agricoles durables pour la production de céréales en Europe », et participe aux travaux des Groupes lait, fruits et eau. Dans le cadre de ces Groupes de travail, les principes de l'agriculture durable sont déclinés en pratiques agricoles qui font l'objet, pour les Groupes les plus avancés, d'opérations pilotes mondiales.

En Europe, lorsque le concept d'agriculture durable est décliné en schéma national (comme « l'agriculture raisonnée » en France) le Groupe en assure la promotion. En 2006 et 2007, en France, près de 150 éleveurs livrant leur lait à DANONE France se sont qualifiés « Agriculture Raisonnée » ou sont en voie de l'être, après avoir été initiés à la démarche par des techniciens du Groupe.

Intégration d'une nouvelle clause dans les Conditions générales d'achats

Depuis 2002, une clause spécifique a été ajoutée dans les Conditions générales d'achats du Groupe DANONE, demandant aux fournisseurs de se conformer à toutes les lois et réglementations en vigueur relative à l'environnement.

Produits et services

EN14 Impacts environnementaux significatifs des principaux produits et services.

Les analyses de cycle de vie menées sur le yoghourt nature et sur l'eau minérale embouteillée ont permis de quantifier les principaux impacts environnementaux liés à ces produits, comme on peut le voir dans le tableau ci-dessous.

Ces études ont montré que les impacts les plus significatifs étaient indirects, car liés aux activités de nos fournisseurs : production agricole (lait) et production d'emballages primaires (pots de yoghourt, bouteille plastique).

Impact des emballages :

L'emballage remplit des fonctions indispensables

- **Conservation :** Il permet de conserver les produits aussi longtemps que nécessaire, sans perte de qualité
- **Hygiène :** Un bon emballage est la meilleure garantie d'une bonne hygiène ;
- **Diversification :** La diversification des emballages permet d'adapter le produit aux préférences, aux habitudes et modes d'utilisation du consommateur.
- **Portion :** L'emballage permet d'adapter la quantité de produit aux besoins du consommateur et à la taille de sa famille.
- **Transport :** Un bon emballage permet que le produit soit transporté du lieu de production vers le lieu de traitement ou de consommation, sans être endommagé ni subir de pertes de qualité. Les emballages doivent permettre l'empilage efficace des produits sans les endommager, à l'endroit de production, pendant le transport, dans les entrepôts et au lieu de traitement ou de vente.
- **Information :** L'emballage constitue le meilleur emplacement pour l'identification du produit (dénomination de vente), le mode d'emploi, les indications requises par la loi (prix, poids, liste des ingrédients, tableau de composition analytique pour les Eaux minérales naturelles…) les outils de gestion (code barre, numéro d'appel du service consommateurs, adresse, etc.) et toutes les autres indications souhaitables relatives à l'environnement.

Depuis 2001, DANONE utilise les techniques d'analyses de cycle de vie (ACV) en soutien à certaines décisions stratégiques en matière de choix responsable de ses emballages. Convaincu que c'est au stade de la conception des emballages qu'une sensibilisation doit être faite, DANONE a développé en interne un outil simplifié permettant aux collaborateurs en charge de connaître rapidement l'impact sur l'environnement lié à une modification d'un système ou d'un matériau d'emballage.

Résultats des analyses de cycle de vie de l'eau et du yoghourt.

	Impact environnemental d'une bouteille d'eau minérale de 1,5 litres (analyse de cycle de vie d'1 litre de produit)	Impact environnemental du yoghourt nature (analyse de cycle de vie pour 1 kg de produit)	Impact environnemental quotidien d'un français
Consommation d'eau (litres)	3,4	16	168
Consommation d'énergie non renouvelable (MJ)	3,04	15	103
Gaz à effet de serre (g d'équivalent CO_2)	125	1 800	3 954
Production de déchets (kg)	0,02	0,3	0,57

Ces études ont été réalisées en accord avec les prescriptions des normes ISO 14040 sur l'ensemble de cycle de fabrication des produits et emballages cités.

L'allégement des emballages.

Dès la conception des nouveaux produits, les équipes marketing, packaging, achats et logistique utilisent un « guide de conception écologique des emballages » et une « check-list » qui intègrent la réduction à la source et la possibilité de valorisation des matériaux en fin de vie. En 2001, le comité exécutif du Groupe s'est fixé l'objectif de réduire du poids moyen des emballages de 10 % en dix ans (période 2000-2010). Pour cela, des indicateurs de suivi (ratio poids d'emballage sur poids de produit) ont été mis en place. En 2006, 19 filiales reportaient le ratio poids d'emballage sur poids de produits de 75 % de leurs ventes. Entre 2000 et 2006, les ratios ont diminué de 6 %.

Résultat : le poids de la bouteille d'Evian de 1,5 litre a diminué de 15 % de 2000 à 2005 soit un gain annuel en équivalent pétrole égal à la consommation de 30 000 voitures. Les efforts du Groupe en France ont permis de diminuer le poids des emballages utilisés de 12 000 tonnes par an soit l'équivalent d'une ville de 150 000 habitants sans déchets d'emballages pendant une année.

La collecte et le tri dans les différents pays

Avec les cannettes métalliques et les bouteilles en verre, les bouteilles en PET sont les emballages qui font l'objet du plus haut taux de recyclage. La directive européenne 94/62 sur la gestion des emballages et des déchets d'emballages prévoit pour 2008 au minimum de 22,5 % de recyclage des emballages en plastique. Pour certains pays, cet objectif est atteint uniquement par le traitement des emballages en plastique commerciaux et industriels (Royaume-Uni, Hollande). Dans la plupart des autres pays européens il est atteint par le tri des bouteilles PET grâce à un système de collecte des emballages ménagers qui implique un effort de tri de la part du consommateur. Les systèmes « point vert » tels qu'Eco-Emballages en France, Eco-Embes en Espagne, FOST Plus en Belgique permettent aujourd'hui de collecter entre 40 et 75 % des bouteilles en plastique mises sur le marché.

DANONE est membres des 23 organismes « point vert » présents en Europe et favorise l'initiative de ces organisations dans les pays à forte densité de population comme en Turquie (CEVKO) ou au Mexique (ECOCE).

Recyclabilité et recyclage des emballages

	2007	2006	2005
Recyclabilité des bouteilles en plastique	100 %	100 %	100 %
Recyclage effectif des bouteilles en plastique	24,8 % en Europe	22,7 % en Europe	22 % en Europe
Recyclabilité des emballages papier et carton	100 %	100 %	100 %
Recyclage effectif des emballages papier et carton	73,5 % en Europe	77 % en Europe	100 % en Europe

Les déchets sauvages

La solution de ce problème passe par la sensibilisation du public et par des programmes de nettoyage des sites sensibles. Un exemple concret de succès dans ce domaine est l'action « Vacances Propres » en France. Il s'agit d'une association créée par les grandes entreprises du secteur de l'emballage et de la consommation, afin d'inviter les touristes au geste propre qui permet de respecter l'environnement des sites de villégiature au travers des campagnes annuelles. L'action de Vacances Propres peut être résumée en trois points :

- Apporter une aide aux stations de villégiature, confrontées, en été, à un afflux subit de touristes et à la prolifération des déchets abandonnés.
- Proposer aux municipalités un matériel et des sacs de collecte aux couleurs de Vacances Propres, identifiables du premier coup d'œil et identiques partout en France.
- Développer chez les touristes et les citoyens un comportement civique en les incitant à ne pas abandonner leurs déchets dans la nature et à trier en vacances comme à la maison.

Dans les pays émergents, DANONE étudie la mise en place d'actions de tri sur décharges brutes pour assurer la collecte de matériaux dont la valeur résiduelle est une source de revenus et de développement local. Un test est en cours au Mexique sur la réutilisation des bouteilles PET.

Le plastique PET

Depuis leur création, les matières plastiques ont permis une extraordinaire réduction de consommation de matières premières et à la clef une tout aussi importante réduction de la production de déchets : sans les matières plastiques les volumes de déchets d'emballages auraient crû de 185 % (Source Plastics Europ).

Des emballages à base de polymères biodégradables sont en train de voir le jour. Ils s'imposeront peut-être dans certains créneaux de l'industrie alimentaire dans les années à venir. Ces polymères sont fabriqués à base d'amidon et peuvent être traités par compostage. DANONE a été le premier à lancer en Allemagne en 1998 un yaourt dont le pot était fait en polymères biodégradables : le PLA (PolylactateAcid). Cette fabrication a été arrêtée parce que le consommateur n'a pas reconnu l'intérêt de cette innovation (le PLA n'est biodégradable que dans les conditions du compost) et le coût du matériau était très élevé.

DANONE mène une veille technologique dans ce domaine. Ce type de matériau doit également devenir accessible en termes de coût. Pour le secteur des boissons de nombreuses recherches sont encore nécessaires.

Le recyclage des bouteilles en PET

Avec l'augmentation des coûts du pétrole, le plastique PET récupéré via les collectes sélectives a aujourd'hui une réelle valeur. Il y a une très forte demande de la part de plusieurs pays dont l'Italie, la Hollande et la Chine qui ont des besoins importants en PET. Cette demande stimule la collecte des bouteilles.

Le recyclage des bouteilles PET à 40 % permet en France d'économiser 210 000 tonnes de pétrole dans les filières de transformation : articles textiles du type tapis, fourrage pour anorak, emballages non alimentaires et plus récemment emballages alimentaires.

Tous les emballages en plastique qui conditionnent des denrées alimentaires ou d'autres produits sont faits à partir de pétrole brut. La plupart du temps ces emballages ne sont pas recyclés comme le sont les bouteilles en PET, mais bien incinérés avec récupération d'énergie.

EN15 Pourcentage de la masse des produits vendus récupérable en fin de durée de vie utile et pourcentage réellement récupéré.

Cet indicateur n'est pas suivi au niveau du Groupe.

Respect des accords et règlements

EN16 Cas et pénalités pour non-respect de l'ensemble des déclarations, conventions et traités internationaux en vigueur, des réglementations nationales, sous-nationales, régionales et locales relatives aux problèmes environnementaux (hors Biscuits et Numico).

Le Groupe a versé en 2007 des pénalités, amendes et dédommagements de tiers relatifs aux problèmes environnementaux dans cinq pays pour un montant total de 84 Keuros. Ce montant était de 149 Keuros en 2006, et 132 Keuros en 2005.

EN34 Impacts environnementaux significatifs des moyens de transport utilisés à des fins logistiques.

Le Groupe a défini des bonnes pratiques environnementales en matière de transport, formalisées dans un guide destiné aux services logistiques dans le monde.

Toute entreprise de transport qui travaille pour une société du Groupe DANONE doit respecter au minimum la réglementation sociale et environnementale en vigueur dans le pays, tant pour ses dépôts que pour sa flotte de camions et leur maintenance. La filiale et ses transporteurs doivent s'engager dans une démarche de réduction des impacts des transports en agissant sur les maillons du cycle de vie. Le guide propose en outre une liste de bonnes pratiques à respecter par les transporteurs. Cette démarche peut être adaptée en fonction du contexte local.

Le cas de l'eau embouteillée est éclairant : tous les produits sont exportés par bateau, dont l'impact environnemental est 25 fois inférieur au camion.

Ainsi, le coût d'un trajet combiné entre la France et le Japon ne revient pas plus cher qu'un trajet en camion entre Paris et Evian (650 km).

Ce trajet de 11000 km se répartit entre 120 km en camion, 450 km en transport fluvial et 10 500 km en containers sur mer, soit 11 000 km.

Par ailleurs, la majeure partie des sites d'embouteillés peuvent techniquement assurer les flux ferroviaires au départ des sites de production. Le développement du transport par rail dépend du coût au km et du délai exigé par la distribution.

DANONE a mis en place des logiciels afin de maximiser les poids des produits transportés par rapport à la surface des palettes, afin de réduire les surfaces inutiles

Impact des gaz à effet de serre sur le transport des bouteilles en g d'équivalent CO_2 par tonne de produit et par km parcouru (analyse de cycle de vie global)

Type de transport	Emissions de gaz à effets de serre en g d'équivalent CO_2 par tonne de produit et par km parcouru
Camions (25 tonnes)	158
Transports fluviaux	45
Transport ferroviaire (Europe)	39
Transport ferroviaire (France)	24
Transport maritime (bateau)	11
Transport maritime (containers)	6

EN35 Total des dépenses environnementales par type.

Dépenses environnementales par type hors Biscuits et Numico (en Keuros).

	2007	2006	2005
Contributions emballages (Point vert)	63 498	58 355	57 177
Impôts et taxes	5 080	4 926	2 705
Amendes et pénalités	84	93	132
Dédommagement de tiers	0,3	55	0
Traitement des déchets	12 422	9 267	6 977
Traitement de l'eau	12 186	13 077	11 311
Réduction des émissions atmosphériques	558	589	226
Autres coûts et amortissements	5 904	6 454	4 973
TOTAL	99 732	92 817	83 500

Dans le tableau ci-dessus, la ligne « autres coûts » rassemble les dépenses d'importance significatives, non reportées précédemment et en particulier :

- Les honoraires et dépenses d'études menées par des consultants spécialisés : études d'extension de site, d'évent d'explosion pour silos, étude de risques / impacts, permis / autorisation, certification ISO 14001).
- Les salaires et contributions sociales des personnes affectées à ces activités.
- Le coût d'intégration du site dans le paysage, rétentions sur les zones de stockage, décontamination des sols pollués etc.

05

Indicateurs de performance sociale

Quels sont les enjeux majeurs du Groupe DANONE en matière de performance sociale ?

- L'emploi, une problématique qui touche pays développés et pays émergents. Nulle part dans le monde il n'est possible de garantir l'emploi. Ce qui impose de porter une attention permanente à la formation et au développement des compétences, facteur essentiel de l'employabilité.
- La mondialisation du Groupe. Le Groupe DANONE emploie des salariés dans le monde entier ce qui impose de prendre en compte la diversité des contextes sociaux mais aussi de veiller à l'application stricte des principes sociaux fondamentaux. La croissance durable doit permettre de concilier la responsabilité sociale, fondée sur des valeurs communes, et la performance économique dans un contexte où la compétition est forte.

Comment le Groupe DANONE y répond-il ?

La politique humaine veut donner aux salariés du groupe DANONE les moyens de vivre sa mission au quotidien, en relevant le double défi de la mondialisation (ouverture rapide à de nouveaux pays aux contextes économiques et sociaux différents) et de la responsabilité sociale (prise en compte des problématiques environnementales et mise en place de nouveaux business modèles porteurs de valeur ajoutée sociétale auprès de communautés locales)

Cette politique humaine s'exprime dans deux orientations fortes :

- Développer les compétences de tous les salariés, quelque soit leur origine, leur formation de départ, leurs responsabilités dans l' entreprise ou leurs caractéristiques personnelles, les impliquer dans la sécurité au travail, la compréhension économique de leur société et du Groupe, leur permettre de grandir avec le Groupe et de participer à ses résultats, faire vivre le dialogue social et la communication de proximité dans chacun des sites, développer la confiance individuelle et la cohésion d'équipe, c'est l'axe « people first »
- Mettre en œuvre une entreprise socialement responsable, qui implique toutes les sociétés du Groupe, dans tous les pays, dans la protection de l'environnement, dans l'innovation sociétale qui s'appuie à la fois sur la construction de solutions avec les partenaires externes (ONG, associations, autorités locales…) et sur l'engagement des salariés, c'est l'axe « advanced societal company »

Les valeurs de DANONE

Le Groupe DANONE fait partie des entreprises qui ont une identité forte et attractive, car elle repose sur des valeurs qui lui sont propres. Les valeurs sont des principes éthiques et, comme tous principes éthiques, en partie idéaux. Ils sont déclinés en principes de comportement et largement diffusés dans l'entreprise, notamment au travers des formations, des DANONE Way fondamentaux et des référentiels de compétences managériales.

Humanisme : «l'attention portée à l'individu, qu'il soit consommateur, collaborateur ou citoyen, est au centre de nos décisions». L'humanisme, pour DANONE, c'est le partage, la responsabilité, le respect de l'autre.

Ouverture : « la diversité est source de richesse et le changement une permanente opportunité ». L'ouverture, c'est la curiosité, l'agilité, le dialogue.

Proximité : « se rapprocher, c'est commencer à comprendre. Comprendre c'est déjà s'adapter ». La proximité, c'est l'accessibilité, l'authenticité, l'empathie.

Enthousiasme : « les limites n'existent pas, il n'y a que des obstacles à franchir ». L'enthousiasme, c'est l'audace, la passion, l'appétit.

Indicateurs de performance sociale
Pratiques en matière d'emploi et de travail décent

Emploi

LA1 Répartition de la main d'œuvre.

Au 31 décembre 2007, le Groupe DANONE comptait 63 793 salariés à travers le monde hors les activités Biscuits/produits céréaliers et hors Numico.

Le tableau ci-dessous indique le nombre total de salariés et leur répartition par zone géographique et par pôle d'activité. Ces données sont présentées en version historique au 31 décembre des années 2005, 2006 et 2007.

	Au 31 décembre		
	2007	**2006**	**2005**
Nombre total de salariés (hors intérimaires)	63 793	88 124	88 184
dont managers en %	13 %	11 %	11 %
Par zone géographique :			
France	11,4 %	13,3 %	13,6 %
Reste de l'Europe	18,3 %	23,5 %	23,0 %
Chine	7,7 %	23,6 %	26,8 %
Reste de l'Asie-Pacifique	15,3 %	15,0 %	19,8 %
Amérique du Nord et du Sud	26,2 %	20,3 %	13,8 %
Afrique et Moyen Orient	5,0 %	4,3 %	3,0 %
Total	**83,9 %**	**100,0 %**	**100,0 %**
Par pôle d'activité :			
Produits Laitiers Frais (1)	41,5 %	32,6 %	30,1 %
Boissons	40,7 %	49,1 %	44,4 %
Biscuits (2)	-	16,7	21,3 %
Autres Activités Alimentaires (3)	-	-	2,6 %
Fonctions centrales	1,7 %	1,6 %	1,7 %
Total	**83,9 %**	**100,0 %**	**100,0 %**

(1) Inclut les salariés de Blédina
(2) correspond aux salariés des sociétés de l'activité Biscuit cédée en Novembre 2007
(3) correspond aux salariés des sociétés Amoy Foods Ltd et Shanghai Amoy Foods cédées en janvier 2006

Répartition des effectifs par contrats permanents, temporaires et intérimaires

	2007		2006 (périmètre comparable)			2005 (données historiques)		
	employés permanents	employés temporaires	employés permanents	employés temporaires	2007/2006 évolution	employés permanents	employés temporaires	2007/2006 évolution
Total	**85 %**	**15 %**	**85 %**	**15 %**	**+3,6 % ↗**	**84 %**	**16 %**	**+4,1 %**
Europe	87 %	13 %	86 %	14 %	+3,1 % ↗	86 %	14 %	+3,3 %
Asie	81 %	19 %	78 %	22 %	-4,2 % ↘	78 %	22 %	-3,1 %
Reste du monde	87 %	13 %	89 %	11 %	+10,5 % ↗	89 %	11 %	+10,8 %
Par zone								
Afrique et Moyen-Orient	94 %	6 %	96 %	4 %	+6,5 % ↗	96 %	4 %	+8,5 %
Asie Pacifique	81 %	19 %	78 %	22 %	-4,2 % ↘	78 %	22 %	-3,1 %
Europe de l'est	86 %	14 %	87 %	13 %	+1,6 % ↗	87 %	13 %	+1,6 %
Amérique latine	85 %	15 %	86 %	14 %	+12,1 % ↗	86 %	14 %	+12,1 %
Amérique du nord	94 %	6 %	96 %	4 %	+3,5 % ↗	96 %	4 %	+3,5 %
Europe de l'ouest	88 %	12 %	86 %	14 %	+5,8 % ↗	86 %	14 %	+6,3 %
Par pôle d'activité								
Produits laitiers frais	86 %	14 %	87 %	13 %	+7,0 % ↗	87 %	13 %	+3,3 %
Boissons	84 %	16 %	83 %	17 %	+0,3 % ↘	83 %	17 %	+7,5 %
Alimentation infantile & Nutrition clinique								
Biscuits						80 %	20 %	-
Autres	93 %	7 %	94 %	6 %	+4,4 % ↗	94 %	6 %	+3,9 %

Note d'avertissement : Tous les indicateurs qui sont présentés ci-après le sont à l'exclusion de la société Stonyfield (dont le Groupe DANONE n'a pas le management) et de Numico (dont l'acquisition tardive, au 1er novembre 2007, n'a pas permis l'alignement des définitions des indicateurs sociaux sur celles du Groupe DANONE, interdisant de ce fait toute consolidation).

Cette répartition de l'effectif entre effectif permanent et effectif temporaire a été calculée à partir des effectifs moyens (les effectifs moyens sont obtenus en faisant la moyenne des effectifs inscrits à la fin de chaque mois). Elle montre l'évolution versus 2006 sur une base comparable sur un taux de couverture (*) de 99,3 % de salariés et à périmètre historique.

(*) Le taux de couverture est calculé en pourcentage par rapport à l'effectif du Groupe DANONE au 31 décembre 2007 hors Numico, soit 63 793 employés)

A périmètre comparable, au cours de l'année 2007, le Groupe DANONE a globalement moins recouru à l'emploi temporaire pour soutenir sa croissance et répondre à ses activités à forte saisonnalité. Les effectifs temporaires (contrat à durée déterminée et intérim) ont représenté 14,6 % de l'effectif moyen total, en baisse de 4,8 % par rapport à l'année précédente.

L'analyse de ces effectifs temporaires montre une diminution des contrats temporaires (9,2 % des effectifs permanents vs 10,6 % en 2006) et une augmentation des contrats d'intérim (7,8 % des effectifs permanents vs 7,5 % en 2006).

LA2 Création nette d'emplois et taux moyen de renouvellement du personnel par région/pays.

A fin 2007, on observe une baisse de 12 080 emplois imputable aux variations de périmètre intervenues entre 2006 et 2007.

Sur base comparable, la variation se traduit par une création nette d'emplois de 3 281 et une progression de l'effectif sur la période de +4,5 %.

Les variations de périmètres sont :

- Cession des activités Biscuits et Produits Céréaliers à Kraft concernant au total 13 400 salariés.
- Cession de plusieurs sociétés, Chock & Rolls, Papadopoulos, Sources du Mont Roucous représentant environ 1 440 salariés.
- Mise en équivalence dans ses comptes de la société Wahaha en Chine représentant 12 450 salariés.

Les variations d'activités :

- Accroissement des effectifs de +4,6 %, notamment :
- Au sein de l'activité Produits laitiers frais (+7,4 %) avec la croissance des filiales implantées en Russie, en Amérique Latine ainsi qu'en Afrique, et le développement de nouvelles activités dans les pays d'Asie et du Moyen-Orient .
- Les effectifs de l'activité Eaux ont également cru de +2,4 %.

LA12 Prestations accordées aux employés en sus des obligations légales.

	2007	2006
% de filiales disposant d'une assurance contre les risques majeurs (décès, invalidité)	100 %	100 %

Ces chiffres sont donnés à périmètre comparable sur un taux de couverture de 95,1 % des salariés. Le taux de couverture est calculé en pourcentage par rapport à l'effectif du Groupe DANONE au 31 décembre 2007 hors Numico, soit 63 793 employés).

Des régimes de retraite complémentaires ont été mis en place pour la population des directeurs, et pour l'ensemble des salariés dans certains pays (France par exemple).

Beaucoup de filiales se sont dotées, soit à l'initiative de la direction, soit en concertation avec les salariés, de services de consultation personnalisée (notaires, avocats, conseils médicaux…) ainsi que de services spécialisés permettant aux salariés de mieux prendre en charge leur vie familiale : conciergerie par exemple.

Relations sociales : un dialogue de plus de 20 ans avec l'UITA

DANONE a développé une relation approfondie avec l'UITA (Union Internationale des Travailleurs de l'Agroalimentaire), fédération internationale représentant le secteur de l'alimentation et qui regroupe 336 organisations syndicales dans 120 pays. Les premières conventions ont été signés sur : égalité hommes/femmes, information économique et sociale, formation, exercice du droit syndical, modification d'activité affectant l'emploi ou les conditions de travail.

A partir de 2004 le Groupe a communiqué au comité d'information et de consultation, l'instance de dialogue avec l'UITA, les résultats annuels de 20 indicateurs sociaux définis en commun par convention. C'est, pour l'UITA et ses syndicats affiliés, un outil d'information qui alimente les échanges avec le Groupe à partir de résultats concrets.

En 2005, le Groupe DANONE et l'UITA on renforcé le caractère mondial des conventions signées depuis 1985 et y ont intégré les Principes Sociaux Fondamentaux basés sur les conventions de l'Organisation internationale du travail (voir plus bas, chapitre droits humains)

Enfin, un dialogue régulier avec l'UITA a été conduit tout au long de l'année 2006 sur la diversité : un projet d'accord est en phase d'étude finale avant signature

Le 8 juin 2007 a été signée la convention mondiale de la Diversité.

LA3 Pourcentage d'employés représentés par des organisations syndicales indépendantes ou d'autres représentants légitimes du personnel.

Pourcentage d'employés représentés par des organisations syndicales indépendantes ou d'autres représentants légitimes du personnel, avec répartition par zones géographiques ou pourcentage d'employés couverts par des conventions collectives, par région/pays.

Les tableaux ci-dessous donnent des informations relatives au pourcentage de BU dont les salariés sont représentés par des organisations syndicales indépendantes ou d'autres représentants légitimes du personnel.

	2007	2006
% de filiales couvertes par une convention collective d'entrepise ou de secteur	76 %	79 %

Ces chiffres sont donnés à périmètre comparable sur un taux de couverture de 93,9 % de salariés. Le taux de couverture est calculé en pourcentage par rapport à l'effectif du Groupe DANONE au 31 décembre 2007 hors Numico, soit 63 793 employés).

	2007	2006
% de filiales disposant de représentants du personnel élus ou nommés par des organisations syndicales	84 %	80 %

Ces chiffres sont donnés à périmètre comparable sur un taux de couverture de 94,1 % de salariés. Le taux de couverture est calculé en pourcentage par rapport à l'effectif du Groupe DANONE au 31 décembre 2007 hors Numico, soit 63 793 employés).

LA4 Règle de procédures d'information, de consultation et de négociation avec le personnel concernant les modifications d'activités et l'organisation.

Le Groupe DANONE a conclu avec l'UITA une convention d'application mondiale spécifique relative aux modalités de consultation des représentants des salariés en cas de modifications d'activités ayant des conséquences sur l'emploi (mai 1997).

Plusieurs sociétés du Groupe DANONE ont signé des accords de méthode avec leurs partenaires sociaux pour définir ces règles en application de la convention signée avec UITA sur ce sujet.

LA13 Représentation officielle des employés à la prise de décision ou à la gestion, y compris en matière de gouvernement d'entreprise.

Cet indicateur n'est pas suivi au niveau du Groupe DANONE.

Santé et sécurité

L'amélioration de la sécurité au travail est une priorité pour DANONE et constitue l'un des axes de la politique RH.

Le Groupe a donné une impulsion plus forte à sa politique depuis 2004, en se fixant l'objectif de diminuer de moitié en trois ans le nombre d'accidents du travail. Le comité exécutif du Groupe reçoit et analyse désormais tous les trois mois les résultats sécurité de tous les sites. Tous les directeurs généraux du groupe ont des objectifs de réduction qui impactent leur rémunération variable. L'information de tous les salariés est faite par le suivi du baromètre sécurité. Les audits Wise de management de la sécurité s'étendent progressivement à tous les sites dans le groupe DANONE. Tous les pays en Europe, la Russie, le Mexique et l'Argentine ont lancé des audits Wise avec l'aide du leader mondial DuPont de Nemours (une quarantaine d'audits sécurité ont été réalisés en 2007, qui se sont ajoutés aux 60 de 2006 et aux de 20 de 2005) et des 29 auditeurs internes formés au sein du groupe DANONE. Après les audits, chaque site reçoit un score sur 60 et une liste de recommandations à mettre en place pour développer la culture sécurité et l'ancrer dans le management au quotidien. Les audits sont renouvelés au bout de 12 à 18 mois. En 2008 l'Asie, les Etats-Unis, le Canada, le Brésil et Australie vont également lancer cette démarche.

Un effort particulier de communication a été fait en interne pour mettre le sujet en tête des préoccupations de chacun, notamment lors des conventions internes et dans les échanges de bonnes pratiques (programme Networking).

LA5 Méthodes de comptabilisation et de déclaration des accidents du travail et des maladies professionnelles.

La méthode de calcul des accidents du travail est basée sur le nombre d'accidents avec arrêt d'au moins un jour rapporté au nombre d'heures travaillées en millions, et incluant les accidents des intérimaires.

Le taux de fréquence des accidents du travail est à nouveau en recul : entre 2006 et 2007, il est passé de 7,44 à 6,03. ◆

Taux de fréquence des accidents du travail

	Produits laitiers frais	Boissons	Autres	Total
2006	9,1	5,9	2,5	7,4
2007	6,5	5,6	1,8	6,0

Ces chiffres sont donnés à périmètre comparable sur un taux de couverture de 87,3 % de salariés. Le taux de couverture est calculé en pourcentage par rapport à l'effectif du Groupe DANONE au 31 décembre 2007 hors Numico, soit 63 793 employés)

LA6 Description des commissions paritaires officiellement chargées des questions de santé et sécurité, comprenant des représentants de la direction et du personnel ; proportion du personnel couverte par toute commission de ce type.

Les comités santé-sécurité veillent au bon maniement des machines et des installations ainsi qu'à la conformité aux normes et standards Européens. 80 % des sites dans le monde ont un comité santé-sécurité, et 90 % de ces sites organisent des réunions régulières sur la sécurité au travail. Les audits analysent les risques et servent à bâtir les plans d'action. Le management de la sécurité passe par l'engagement visible des équipes de direction sur le terrain, par la formation et par l'instauration des dialogues sécurité entre opérateurs et managers.

LA7 Accidents du travail classiques, jours de travail perdus et taux d'absentéisme ainsi que nombre d'accidents mortels (personnel de sous-traitance inclus). ◆

Années	Nombre de décès accidentels
2004	5
2005	1
2006	0
2007	5

Les 5 accidents mortels concernent des salariés des sous traitants, et ont eu lieu en Indonésie, au Mexique, en Russie, au Brésil et en France.

LA8 Description de la politique ou des programmes (sur le lieu de travail et en dehors en matière de HIV/SIDA).

La filiale de DANONE en Afrique du Sud a mis en place des systèmes de sensibilisation ainsi que la possibilité d'un dépistage anonyme pour tous les salariés de l'usine.

LA14 Preuves du respect substantiel des Principes directeurs [de l'OIT] concernant les systèmes de management de la sécurité et de la santé au travail.

L'ensemble des sociétés du Groupe DANONE sont engagées dans la démarche « WISE », inspirée de méthodes qui ont fait leurs preuves dans de grandes entreprises sur la durée, pour accompagner la volonté du Groupe de réduire fortement sont taux d'accidents du travail.

La méthode employée démarre par des audits, lesquels ont touché tout d'abord les usines et sont actuellement étendus aux forces de vente, aux dépôts et aux sièges. Ces audits permettent de détecter les dysfonctionnements et les points de risques à traiter.

Le succès de la méthode repose sur l'implication de toute la ligne hiérarchique, installation d'un comité de pilotage, observations terrain régulières faisant l'objet d'un dialogue, et sur l'intégration d'objectifs liés à la sécurité pour tous les responsables d'équipes.

LA15 Description des accords officiels signés avec les organisations syndicales ou d'autres représentants légitimes du personnel en matière de santé et de sécurité au travail.

Cet indicateur n'est pas suivi de façon centralisée, néanmoins de nombreuses filiales ont signé avec leurs partenaires sociaux des accords permettant de faire progresser ce sujet.

Formation et éducation

LA9 Nombre moyen d'heures de formation par an et par employé, par catégorie d'employé. ◆

	2007	2006
Total salariés formés	50 458	45 423
Managers	7 279	6 896
OETAM	43 179	38 527

Le nombre de salariés ayant bénéficié d'une formation en 2007 a de nouveau progressé (+ 11 %) principalement au bénéfice des OETAM (ouvriers, employés, techniciens et agents de maitrise : + 12 %).

Le temps consacré à la formation par salarié a également progressé, bien que, ne soient pas encore comptabilisées, au delà des heures de formation passées en salle, toutes les formations sur le poste de travail lui-même, ce qu'on appelle les « organisations de travail apprenantes ».

Répartition du nombre d'heures de formation par an et par employé par catégorie d'employé.

	2007	2006
Tous	20	18
Managers	41	41
OETAM	16	14

Ces chiffres sont donnés à périmètre comparable pour les 2 années présentées sur un taux de couverture de 98,5 % de salariés. Le taux de couverture est calculé en pourcentage par rapport à l'effectif du Groupe DANONE au 31 décembre 2007 hors Numico, soit 63 793 employés).

LA16 Description des programmes destinés à assurer l'employabilité continue du personnel et à gérer les fins de carrière.

L'employabilité continue

Le Groupe DANONE considère que l'entreprise doit offrir aux salariés la possibilité de se développer professionnellement et personnellement.

Dans un contexte où les enjeux de compétitivité se sont durcis, où les notions de qualité, d'innovation, de respect des délais jouent un rôle croissant, où la conduite de machines informatisées se substitue progressivement aux tâches manuelles, la performance globale de l'entreprise est corrélée à la compétence et à l'implication collective des opérateurs.

De même, la prise en compte des attentes individuelles des salariés en matière de formation et d'évolution professionnelle est un facteur clé de leur engagement et partant, de la performance de l'entreprise.

Le programme EVOLUTION lancé en 2005, se décline autour de plusieurs outils (notamment un diagnostic dont l'objectif est de définir les actions les mieux adaptées à chaque situation, depuis le développement de l'alphabétisation jusqu'à l'obtention de diplômes professionnels en passant par le développement d'organisations qui améliorent la performance collective et la compétence individuelle…) et de 5 points clefs :

- 24 h/formation annuelle en moyenne pour chaque salarié,
- Maîtrise des compétences de bases (lire, écrire, communiquer, maitriser les règles de base de sécurité, maitriser les règles de base de la qualité),
- Un passeport de compétences pour chaque ouvrier et employé (qui permet de conserver la trace des formations suivies, qualifications acquises et changements de poste),
- Un entretien professionnel au moins tous les 2 ans,
- Un changement de poste proposé au moins tous les 5 ans.

A fin 2007, les indicateurs de mesure atteignent les chiffres suivants :

78 % des salariés (ouvriers, employés, agents de maitrise) ont reçu au moins une formation.

Le nombre d'heures de formation en moyenne par salarié est de 16 h par an, par rapport à un objectif du programme Evolution est de 24 h

12 % des salariés bénéficient d'un passeport de compétences

99 % des salariés maitrisent les compétences de base (lire, écrire, compter, s'exprimer, comprendre des instructions simples en matière de qualité et de sécurité au travail)

89% des salariés ont bénéficié d'une offre de changement de poste dans les 5 dernières années.

Le programme EVOLUANCE en France :

Depuis son lancement en avril 2004, 969 salariés se sont engagés dans divers parcours de professionnalisation dont 68 % ont opté pour la VAE (validation des acquis de l'expérience, système qui permet d'obtenir un diplôme de l'éducation nationale sur la base d'un dossier de présentation de son expérience professionnelle). 647 d'entre eux ont déjà obtenu leur diplôme.

Les diplômes obtenus vont du certificat de formation générale jusqu'au brevet de technicien supérieur en passant par le baccalauréat professionnel, au total plus de 50 diplômes différents.

Par ailleurs, à fin 2007, 284 jeunes étaient accueillis au sein des sociétés françaises du groupe DANONE (hors activités Biscuits) en tant qu'apprentis en alternance, soit 3,3 % de l'effectif France à fin 2007.

L'objectif est d'atteindre 4 % à la rentrée scolaire de septembre 2008.

La gestion des âges

La problématique de la démographie étant plus particulièrement sensible dans les pays européens, un guide pratique d'identification des enjeux et d'aide à la mise en place de plans d'action, le « hand book senior » a été réalisé en 2005, à destination des usines. Basé sur des études terrain réalisées dans 5 usines européennes et élaboré avec la collaboration du médecin coordinateur des filiales françaises du groupe, ce guide aborde 4 problématiques :

- la santé et les conditions de travail
- le développement des compétences
- la motivation des séniors
- le coût de la main d'œuvre

Ce guide qui permet aux équipes des usines de construire un plan d'action approprié en fonction de leur contexte local s'inscrit dans le cadre du projet EVOLUTION dont l'objectif est d'assurer à tous les salariés leur employabilité tout au long de leur vie professionnelle.

Les usines qui ont réalisé un diagnostic en 2006 :Villecomtal (DANONE France), Badoit (DANONE Eaux France) et Brive (Blédina) ont bâti des plans d'action pour maintenir l'employabilité, la motivation et l'expérience montre que les mesures prises bénéficient à tous les salariés (les adaptations ergonomiques par exemple).

LA17 Politiques et programmes spécifiques de management des compétences ou de formation du personnel.

Voir l'indicateur LA16.

Depuis plus de dix ans, le Groupe DANONE a mis en place pour les managers des formations par métiers appelées « Filières » qui se sont progressivement internationalisées, dans le cadre du DANONE Campus. Version DANONE de l'université d'entreprise, il permet de conjuguer développement des compétences et développement des réseaux entre managers relevant des diverses fonctions et de tous les pays.

Le concept est simple. Il s'agit de réunir pendant cinq jours, cinq ou six fois par an, dans un lieu différent à chaque fois, 200 à 300 managers. Les formations métiers sont complétées par une session transversale commune à tous les participants, la stratégie du Groupe, l'exemple concret de la conduite des affaires dans un pays dans l'esprit de la DANONE Way Ahead, etc… En 2007, plus de 2 000 managers ont participé à Campus, dont la dernière session s'est tenue à Prague. Au programme 2008 : quatre sessions en Europe, une pour la zone Afrique-Moyen-Orient, une sur le continent américain et quatre en Asie-Pacifique.

Recruter des jeunes managers attirés par les valeurs du Groupe DANONE

En 2003, a été conçu le jeu de simulation TRUST destiné aux étudiants des universités, écoles de management et écoles d'ingénieurs. TRUST offre la possibilité à des équipes d'étudiants de manager une filiale DANONE fictive en visant des objectifs de performance économique et en prenant en compte la DANONE Way Ahead. TRUST est un concours international qui permet au Groupe de mieux faire connaître son projet d'entreprise et d'identifier des profils de futurs « managers de la complexité » dont DANONE aura besoin pour faire face à des situations sociales, culturelles ou politiques différentes. En 2007, 16 pays ont participé à ce concours, soit plus de 1700 étudiants venant de 84 universités. Parmi les participants, 85 étudiants ont pu être recrutés par la suite.

Diversité et égalité des chances

LA10 Description de la politique ou des programmes d'égalité des chances : systèmes de suivi destinés à en vérifier le respect et résultats du suivi.

Le Groupe DANONE de par son internationalisation, est une entreprise diverse par :

- les pays où le Groupe opère,
- les hommes et les femmes qui constituent les équipes locales dans toutes les filiales,
- ses produits qui s'adaptent en fonction des cultures et habitudes alimentaires locales.

Les enjeux du groupe sont de :

Développer son leadership sur des marchés qui changent rapidement

- S'ouvrir à de nouveaux marchés, de nouveaux pays,
- Être proche des consommateurs,
- Être en phase avec l'environnement local.

Innover en permanence

- Inventer de nouveaux business modèles,
- Faire évoluer les modes d'organisation pour trouver les meilleures solutions.

Être en cohérence avec sa réputation

- Répondre aux attentes de la société civile,
- Attirer et retenir les talents,
- Traduire en actes les valeurs.

De premières orientations concrètes et des objectifs ont été arrêtés par le Comité Exécutif du Groupe en 2006 sur deux sujets :

- l'accès des femmes aux positions les plus élevées de la hiérarchie,
- l'insertion des personnes handicapées.

La convention signée avec UITA rappelle que la lutte contre toute forme de discrimination est la priorité pour tous les salariés et met l'accent sur l'égalité des chances et l'équité en matière de recrutement, de promotion et de rémunération pour tous les ouvriers et employés, agents de maîtrise et cadres.

Les sociétés françaises du Groupe DANONE qui ont toutes signé la Charte de la Diversité en 2006 sont engagées dans des actions concrètes : diagnostics, formations, signature d'accords avec les partenaires sociaux, ouverture du recrutement à de nouvelles sources de candidatures.

Deux nouveaux accords sur l'insertion des personnes handicapées ont été signés chez DANONE France et Blédina, deux accords de lutte contre la discrimination et encouragement à la diversité ont été signés par les usines de Volvic et un accord égalité homme/femme a été signé chez Blédina en 2007.

Plusieurs opérations spécifiques de recrutement ont eu lieu, par exemple « nos quartiers ont des talents », la « Nuit Universel » destinée aux commerciaux et « DANONE Explorer » destiné aux métiers techniques ont permis d'ouvrir des embauches a des profils différents, grâce aux partenariats développés tant avec des universités qu'avec des associations dédiées.

Opérateurs de production, rémunération totale annuelle en espèces / marché

Chaque année, le Groupe collecte des données qui permettent de mesurer l'application des instructions en matière de rémunération, pays par pays, pour la partie la moins qualifiée de ces catégories, à savoir les opérateurs de base.

L'objectif du Groupe est de se situer dans les bonnes pratiques des pays concernés pour des activités équivalentes

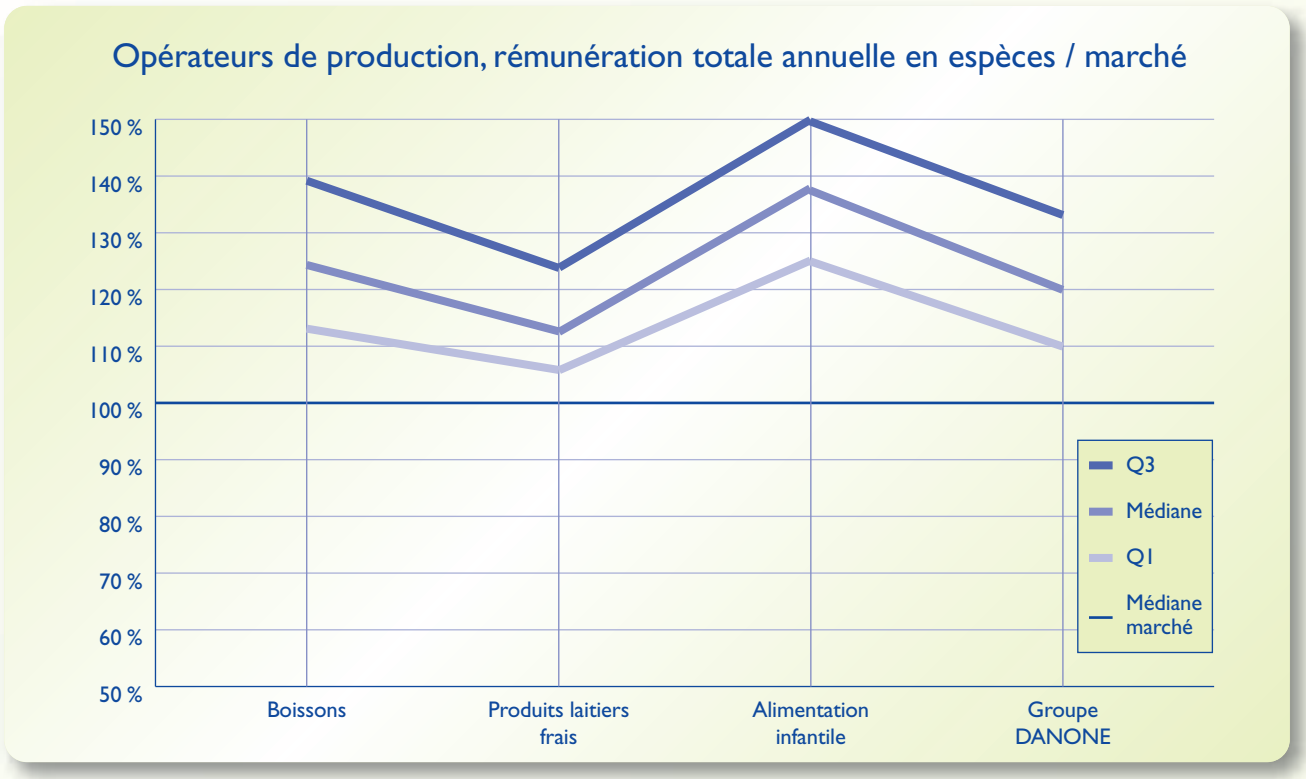

LA11 Composition de la direction générale et des instances dirigeantes de l'organisation (y compris le Conseil d'administration), avec proportion femmes/hommes et d'autres indicateurs de diversité adaptés aux différences culturelles.

Globalement, les femmes représentaient en 2007, 23 % de l'effectif total en léger recul par rapport à 2006 (dû au fait de la cession des activités Biscuits).

Il n'y a pas de femme au Comité Exécutif ni au Conseil d'Administration au 31 décembre 2007.

Sur base comparable, la part des femmes dans le management a évolué légèrement et s'établit comme suit :

Répartition H/F en fonction des statuts de management ◆

	Femmes		Hommes	
	2007	2006	2007	2006
Total Managers	39 %	38 %	61 %	62 %
Dont Directeurs et Dirigeants	23 %	21 %	77 %	79 %
Dont Dirigeants	14 %	11 %	86 %	89 %
Dont autres managers	40 %	40 %	60 %	60 %

La moyenne d'âge des femmes managers (34 ans) est plus jeune que celle des hommes (37 ans). Les femmes sont majoritaires dans la tranche d'âge des moins de 30 ans.

L'ancienneté moyenne dans le poste se situe à 2,6 années pour les femmes versus 3,3 pour les hommes,

L'ancienneté moyenne dans la Business Unit se situe à 4,9 années pour les femmes versus 6,3 pour les hommes,

L'ancienneté moyenne dans le Groupe se situe à 6 années pour les femmes versus 8 pour les hommes.

Répartition H/F OETAM ◆

Total	2007	2006
Hommes	43 920	41 875
Femmes	11 360	11 339
% de femmes	20,5 %	21,3 %

On observe une moindre représentation des femmes dans les effectifs ouvriers, employés et agents de maîtrise en léger recul à 20,5%, particulièrement accentuée en Amérique Latine, en Asie du Sud-Est, en Afrique et au Moyen-Orient.

Répartition des effectifs par tranches d'âge, en pourcentage tous statuts confondus ◆

	2007	2006
< 18 ans	0,1 %	0,1 %
De 18 à 24	12 %	13 %
De 25 à 34	43 %	42 %
De 35 à 44	30 %	29 %
De 45 à 54	12 %	13 %
> 55	3 %	3 %

Ces chiffres sont donnés à périmètre comparable sur un taux de couverture de 100 % de salariés. Le taux de couverture est calculé en pourcentage par rapport à l'effectif du Groupe DANONE au 31 décembre 2007 hors Numico, soit 63 793 employés).

D'une année sur l'autre, on note un très léger vieillissement de la population, toutes catégories confondues, la moyenne d'âge du Groupe restant très jeune puisque 55 % des salariés ont moins de 35 ans (contre 57 % en 2006). Les tranches supérieures évoluent peu : 30 % des salariés du groupe ont entre 35 et 45 ans (contre 28 % en 2006) et 15 % ont au-delà de 45 ans (contre 16 % en 2006).

Répartition par tranches d'âge données Monde (88 124 salariés) en %

	TOUS		
Tranches d'âge	<35	(35 à 45)	>45
Afrique et Moyen-Orient	57 %	30 %	13 %
Asie Pacifique	60 %	32 %	8 %
Europe de l'Est	34 %	32 %	34 %
Europe de l'Ouest	62 %	25 %	13 %
Amérique Latine	64 %	27 %	9 %
Amérique du Nord	35 %	33 %	32 %

	MANAGERS		
Tranches d'âge	<35	(35 à 45)	>45
Afrique et Moyen-Orient	50 %	32 %	18 %
Asie Pacifique	30 %	46 %	24 %
Europe de l'Est	51 %	30 %	19 %
Europe de l'Ouest	64 %	29 %	7 %
Amérique Latine	54 %	36 %	10 %
Amérique du Nord	35 %	41 %	24 %

	OETAM		
Tranches d'âge	<35	(35 à 45)	>45
Afrique et Moyen-Orient	58 %	29 %	13 %
Asie Pacifique	62 %	31 %	7 %
Europe de l'Est	27 %	32 %	41 %
Europe de l'Ouest	61 %	25 %	14 %
Amérique Latine	65 %	27 %	8 %
Amérique du Nord	35 %	29 %	36 %

Salariés handicapés au sein du Groupe DANONE ◆

En dépit d'initiatives locales intéressantes et des accords signés, le groupe DANONE progresse encore lentement dans l'insertion des personnes handicapées.

Le pourcentage de salariés handicapés est stable à 1 % malgré une légère progression en nombre (+17 personnes).

En 2007 :

- la progression dans l'insertion des personnes handicapées a été inscrite dans les DANONE Way Fondamentaux,
- en France où la législation est une des plus exigeantes, un réseau Handicap, constitué des chargés de mission Handicap de chacune des sociétés, a été créé pour mutualiser les actions de sensibilisation, et de mise en relation avec tous les organismes qui œuvrent pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées.

Indicateurs de performance sociale - Droits de l'homme

Stratégie et management

HR1 Description des stratégies, lignes directrices, structures et procédures destinées à gérer les aspects des activités de l'organisation relatifs aux droits de l'homme, avec mention des mécanismes de suivi et de leurs résultats.

Dans un contexte de forte internationalisation, avec une présence de plus en plus forte dans les pays émergents, le Groupe DANONE et l'UITA ont décidé de revoir, en octobre 2005, le contenu de l'ensemble de leurs 6 conventions (1) en vue d'une application mondiale. Les 7 Principes Sociaux Fondamentaux (2) issus des conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) y ont été intégrés pour servir de socle à ces conventions et aux conventions futures.

Editées en 20 langues, les conventions s'inscrivent dans un processus de dialogue continu, entamé il y a 20 ans, et marqué depuis par un engagement mutuel toujours renouvelé.

Cette démarche pionnière est issue de la vision de l'entreprise formalisée dès 1972 sous la forme du « double projet économique et social » du Groupe DANONE. Elle repose sur une conviction fondamentale : il n'y a pas de performance économique durable sans développement personnel et professionnel des personnes. La qualité du dialogue social, à tous les niveaux de l'entreprise, a toujours été un axe fort de la politique ressources humaines du Groupe DANONE.

Au cours du Comité d'Information et de Consultation du Groupe DANONE qui s'est tenu les 20 et 21 octobre 2005, la direction générale s'est engagée à donner une nouvelle impulsion à ces conventions dans l'ensemble des pays où le Groupe est présent.

Le suivi de l'application des conventions continuera à être assuré par différents canaux :

- une remontée des informations par les syndicats locaux directement au siège de l'UITA ;
- un processus de reporting social appliqué aux filiales du Groupe DANONE suivant 20 indicateurs sociaux définis conjointement par le Groupe et l'UITA ;
- un comité de pilotage UITA –Groupe DANONE qui se réunit chaque trimestre pour s'assurer de la bonne application des conventions ;

Un représentant de l'UITA à plein temps auprès du Groupe DANONE a en outre été nommé en 2006.

Au-delà de ses filiales, le Groupe DANONE a souhaité étendre ces Principes Sociaux Fondamentaux à l'ensemble de ses fournisseurs. C'est pourquoi il a initié la démarche RESPECT, qui vise à se donner les moyens de faire appliquer les Principes Sociaux Fondamentaux à l'ensemble de ses fournisseurs. La méthodologie de RESPECT a été élaborée avec une société internationale reconnue dans le domaine de l'audit social.

Par ces mesures, le Groupe DANONE souhaite renforcer, développer et diffuser sa culture sociale dans un contexte d'internationalisation rapide.

(1) Depuis 1985, 6 Conventions ont été conclues entre le Groupe DANONE et l'UITA (disponibles sur www.danone.com ou sur demande)

- Avis commun BSN (ancienne dénomination du Groupe DANONE) / UITA du 23 août 1988,
- Plate-forme d'informations économiques et sociales des Sociétés du Groupe BSN du 26 septembre 1989,
- Plate-forme d'action en faveur de l'égalité professionnelle hommes/femmes du 26 septembre 1989,
- Plate-forme d'application BSN / UITA formation qualifiante 12 avril 1992,
- Déclaration commune UITA/BSN sur l'exercice du droit syndical du 25 mai 1994,
- Avis commun en cas de modification de l'activité affectant l'emploi ou les conditions de travail du 9 mai 1997.

(2) Les 7 Principes sociaux fondamentaux édictés par l'Organisation internationale du Travail et intégrés aux conventions Le Groupe DANONE – UITA :

- Ne pas avoir recours au travail des enfants,
- Ne pas avoir recours au travail forcé,
- S'interdire toute pratique discriminatoire,
- Reconnaître la liberté d'association pour les salariés et le droit de négociation collective,
- Veiller à la sécurité de tous ses collaborateurs sur leur lieu de travail,
- Respecter les législations nationales en matière de temps de travail,
- S'assurer que les salariés ont les conditions salariales convenables, en référence aux salaires pratiqués dans le pays.

HR2 Preuve de la prise en compte des impacts en matière de droits de l'homme dans les décisions d'investissement et d'achat, y compris la sélection des fournisseurs/sous-traitants.

Le Groupe DANONE traite avec des milliers de fournisseurs dans le monde. Les liens avec ces fournisseurs s'inscrivent dans un contexte où la responsabilité des entreprises s'est élargie à l'amont de leur activité, même si leur influence ne peut être qu'indirecte : la prise en compte du respect des droits de l'homme intervient donc nécessairement dans les décisions d'investissement et d'achat.

Les Principes Sociaux Fondamentaux (PSF) qui fixent des standards minima à respecter partout dans le monde découlent des conventions Internationales du Travail (OIT).

L'application des Principes Sociaux Fondamentaux est contrôlée au travers du programme RESPECT par :

- la signature d'une clause spécifique intégrée dans les Conditions Générales d'Achats,
- une auto-évaluation au moyen d'un questionnaire social,
- des visites réalisées par des managers qualité
- des audits sociaux externes

Indicateurs de Performance

La démarche RESPECT se décline selon 3 niveaux, chacun ayant ses propres outils :

- Communication interne auprès des différents managers intervenant dans la démarche. Ceux-ci utilisent le livret intitulé « FSP at a glance », qui donne, pour chaque Principe Social Fondamental, des exemples simples de situations à risque qui peuvent être rencontrées dans des usines.
- Information des fournisseurs, en utilisant les Principes Directeurs pour des Achats Responsables. Ce document reprend les points majeurs auxquels les fournisseurs doivent se conformer au regard des Principes Sociaux fondamentaux, du respect de la législation environnementale, de l'éthique des affaires et de qualité et sécurité alimentaire des fournitures.
- Processus d'analyse du risque de non-conformité des fournisseurs au regard des Principes Sociaux Fondamentaux.

Le processus d'analyse du portefeuille des fournisseurs est basé sur 4 grandes étapes :

- Identification des fournisseurs qui pourraient présenter des risques de non-conformité au regard des Principes Sociaux Fondamentaux, selon deux critères principaux, à savoir la localisation des usines produisant pour le Groupe dans un pays risqué d'un point de vue des droits humains, et le poids de la main d'œuvre non-qualifiée,
- Réalisation d'une première évaluation du risque de non-conformité dans les usines, réalisée lors des audits qualité fournisseurs menés par des managers du Groupe,
- En fonction des conclusions de cette première évaluation, lancement d'un audit social externe mené par un cabinet spécialisé dans ce domaine,
- Définition et suivi des plans d'actions correctives le cas échéant et planification d'un audit de contrôle.

A fin 2007, tous les fournisseurs à risque ont été identifiés pour les pôles Produits frais et Eaux et plus de 50 audits sociaux ont été menés dans 20 pays, de la Chine au Brésil, en passant par la Russie et l'Afrique du Sud, pour différents types d'achats qui s'agisse de matières premières (amidon, sucre, fruits secs, farine), des emballages (PET utilisé pour les bouteilles d'eau minérales, de cartons, de pots), des produits finis ou des services. La procédure d'audit est la suivante :

1. PREPARATION DE L'AUDIT	Le bureau d'audit local contacte le fournisseur pour s'accorder sur une date d'audit, et lui fournir la liste des documents à préparer.
2. DEROULEMENT SUR SITE	• **Réunion d'ouverture** • **Interview avec le management :** Les auditeurs collectent des données générales sur l'entreprise. • **Revue documentaire** • **Tour de l'usine :** les auditeurs observent notamment les conditions de travail des employés sur le lieu de travail, ainsi que la situation en terme d'hygiène et de sécurité. • **Interview avec les employés :** les auditeurs mènent des entretiens individuels ainsi que des entretiens de groupe avec les employés, choisis par eux-mêmes lors du tour de l'usine. Ces entretiens sont confidentiels et ont lieu dans une salle protégée.
3. REUNION DE CLOTURE	Les auditeurs présentent leurs observations à la direction de l'entreprise. Un débat est engagé en vue de trouver un accord sur les actions correctives et leur deadline : il débouche sur la signature conjointe d'un plan d'action correctif, dont un exemplaire sera envoyé au manager achat de la filiale concernée.
4. POST AUDIT	Le rapport complet est envoyé à la filiale concernée. Le plan d'action correctif joint au rapport sert de base pour une discussion entre l'acheteur et le fournisseur audité. La filiale mène ensuite les discussions en vue de déployer un plan d'action correctif de la manière qu'elle juge la plus constructive au vu de sa relation avec le fournisseur, dans une démarche de progrès et de coopération effective.

Les résultats de chaque site audité sont comparés aux situations qui prévalent en moyenne dans le secteur d'activité et dans la région concernés. La conformité aux lois sociales locales est également intégrée à l'audit.

Evaluer les conditions de travail se fonde sur une approche qualitative, qui demande finesse et intelligence des situations.

Ce qui est évalué au travers de ces audits (la bonne application des Principes Sociaux Fondamentaux) implique beaucoup de facteurs humains. D'où l'importance de combiner revues documentaires, visites sur place, et entretiens avec les employés.

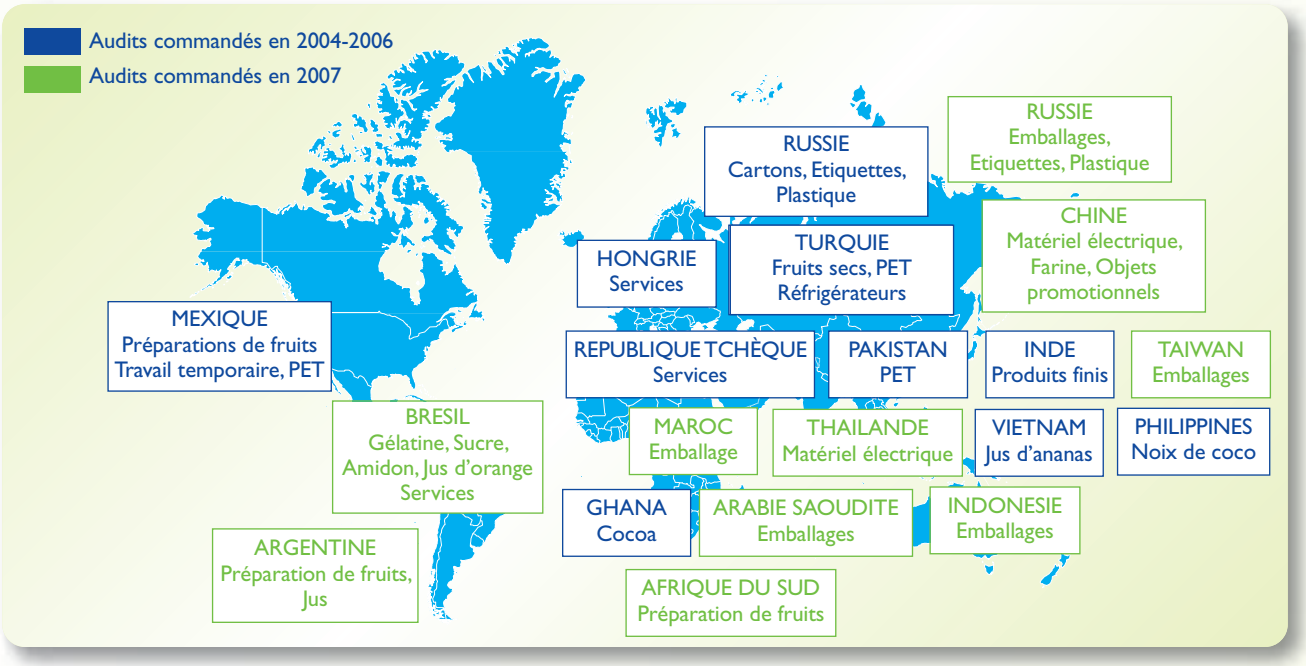

Les principaux résultats obtenus sont les suivants :

Pourcentage de non conformités trouvées lors des audits

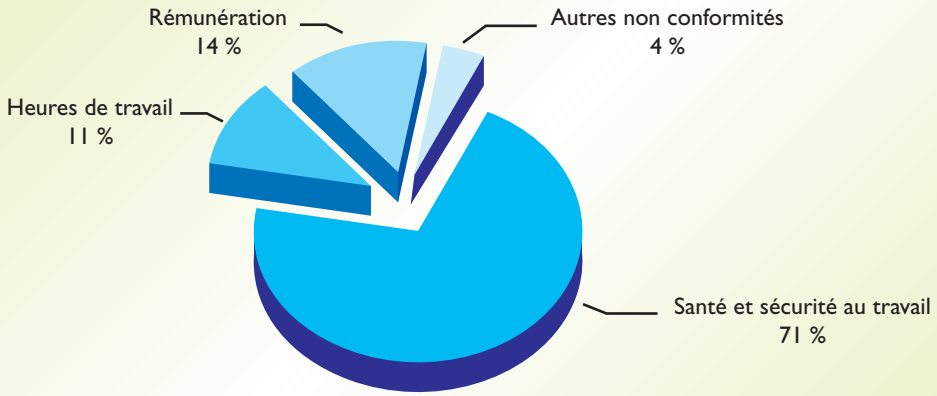

Sur l'ensemble des non-conformités relevées, plus des 2/3 portent sur la santé et sécurité au travail (systèmes incendie manquants ou non vérifiés, sorties de secours non indiquées, absence de formation aux premiers secours…).Viennent ensuite les non-conformités liées à la rémunération (absence de bulletin de paie, paiement partiel ou absence de paiement des heures supplémentaires…) et celles liées au respect des législations locales sur le temps de travail (11 % des non conformités).

A la fin de l'audit, un plan d'actions correctives, signé par le management de l'usine ou de l'entreprise (voir plus haut la description de la procédure d'audit pour plus de détails), sert de base aux discussions menées entre le manager Achat concerné et le fournisseur, pour définir plus en détails les actions à mettre en place et leur délai de réalisation.

Bien évidemment, certaines non-conformités seront plus facilement corrigées que d'autres tant en coût qu'en délai de réalisation, notamment dans le domaine de la santé et sécurité au travail. En revanche, pour d'autres sujets, comme le respect des horaires de travail et de la rémunération, le coût de mise en conformité peut être important et poser alors un problème de compétitivité pour l'usine concernée. En fonction des situations, cette mise en conformité devra donc être gérée dans le temps, afin de mieux prendre en compte d'éventuels coûts additionnels, voire de les éviter par une meilleure organisation.

La présence de non-conformités sur un site ne signifie pas un arrêt brutal de toute relation commerciale. En revanche, si le fournisseur concerné refuse, après dialogue, de mettre en œuvre les mesures correctives adéquates, le Groupe DANONE se réserve alors le droit de cesser toute activité avec ce fournisseur. C'est pourquoi les programmes doivent être élaborés et mis en place au cas par cas.

Le pilotage de la démarche RESPECT :

Depuis le début de l'année 2006, La démarche RESPECT est déployée dans l'ensemble des filiales du Groupe, sous la responsabilité des différentes directions Achats locales et centrales. L'objectif du Groupe est de pouvoir mettre sous contrôle l'ensemble de ses fournisseurs d'ici fin 2008. L'année 2006 a été une année de transition qui a permis à la fonction Achats de gérer le respect du risque de non-conformité des Principes Sociaux Fondamentaux par les fournisseurs, avec bien évidemment la poursuite des audits sociaux externes.

Les managers achats doivent désormais :

- S'assurer que leurs fournisseurs sont informés des exigences du Groupe à propos du respect des Principes Sociaux Fondamentaux,
- Valider que ces Principes Sociaux Fondamentaux sont effectivement pris en compte dans tous les contrats (qu'ils soient nouveaux ou renouvelés),
- Identifier quels sont leurs fournisseurs à risque au regard du respect des Principes Sociaux Fondamentaux, et les contrôler, en utilisant la méthodologie et les outils définis et testés lors de la phase pilote,
- En cas de réalisation d'un audit social externe, s'assurer du suivi des plans d'actions correctives.

3 autres fonctions sont amenées à intervenir dans la mise en œuvre de la démarche, à la demande des acheteurs. Il s'agit de la **Qualité**, des **Ressources Humaines** et du **Juridique**.

Le Comité RESPECT constitué des Directeurs Achats des différents pôles de la Direction du Développement Durable et de la Direction des Affaires Sociales se réuni deux fois par an pour s'assurer de la bonne mise en œuvre de la démarche, et analyse les résultats consolidés des audits menés chaque année.

Aujourd'hui malgré les efforts menés notamment au travers des sessions de formation des managers Achats et Qualité, les acheteurs ne maîtrisent pas encore complètement la démarche qui requiert un investissement temps non négligeable notamment dans la place des plans d'action correctifs.

En juin 2007, le Groupe DANONE a choisi de rejoindre l'initiative AIM-PROGRESS avec d'autres entreprises agro-alimentaires pour :

- bénéficier d'une plate forme commune permettant d'accéder, sur accord du fournisseur, à des résultats d'audit existants ce qui permettra d'éviter la multiplication d'audits.
- Ouvrir les champs d'audit aux questions d'environnement et de conduite des affaires.

HR3 Description des règles et procédures d'évaluation et de traitement de la performance relative aux droits de l'homme dans la chaîne d'approvisionnement et chez les sous-traitants, avec mention des systèmes de suivi et de leurs résultats.

Voir l'indicateur HR2 pour les fournisseurs.

En ce qui concerne la sous-traitance (on appelle sous-traitant toute entreprise qui travaille en délégation d'une filiale pour toute livraison de produits ou services qui pourraient être réalisés en interne, par exemple les « co packers », les entreprises de maintenance industrielle, les fabricants utilisant les marques de DANONE), une charte a été établie et est intégrée aux contrats de sous-traitance qui sont signés. Les sous-traitants font l'objet d'un suivi très régulier qui intègre le respect des droits de l'homme au travail.

HR8 Formation du personnel aux règles et pratiques concernant tous les aspects relatifs aux droits de l'Homme dans les activités de l'organisation.

L'adhésion au Global Compact est communiquée dans l'entreprise ainsi que les conventions signées avec l'UITA incluant les 7 Principes Sociaux Fondamentaux issus des conventions internationales de l'organisation internationale du travail.

La démarche DANONE Way Ahead intègre une évaluation sur toutes les questions relatives aux droits de l'homme au travail découlant des conventions internationales de l'Organisation internationale du Travail.

Non-discrimination

HR4 Descriptions de la politique générale et des procédures/programmes visant à éviter toutes formes de discrimination dans les activités, avec mention des systèmes de suivi et de leurs résultats.

Voir les informations données dans les indicateurs HR1, LA10 et LA11 et voir chapitre DWF page 22.

Liberté d'association et négociation collective

HR5 Description de la politique en matière de liberté syndicale en précisant dans quelle mesure cette politique est universellement appliquée indépendamment de la législation locale ; description des procédures/programmes destinés à traiter cette question.

Voir les informations des données dans l'indicateur HR1 et HR8. et voir chapitre DWF page 22.

Travail des enfants

HR6 Description de la politique d'exclusion du travail des enfants en vertu de la Convention 138 de l'OIT et mesure dans laquelle cette politique est publiquement exposée et appliquée ; description des procédures/programmes destinés à traiter cette question, avec mention des systèmes de suivi et de leurs résultats.

Voir les informations données dans les indicateurs HR1, HR2 et HR8. et voir chapitre DWF page 22.

Travail forcé

HR7 Description de la politique en visant à interdire le travail forcé et mesure dans laquelle cette politique est publiquement exposée et appliquée ; description des procédures/programmes destinés à traiter cette question, avec mention des systèmes de suivi et de leurs résultats

Voir les informations données dans les indicateurs HR1, HR2 et HR8. et voir chapitre DWF page 22.

Indicateurs de performance sociale : Société civile

Avant d'être internationale, une grande entreprise est d'abord locale. Usines, bases logistiques et sièges vivent avec les territoires sur lesquels ils sont implantés.

Les enjeux sont économiques (salaires versée, achat et sous-traitance, impôt locaux, etc.) mais également sociaux (emploi, apport de savoir-faire, rôle dans la formation, appui aux initiatives locale, etc.)

La capacité de l'entreprise à développer des relations positives avec son environnement local joue un rôle important dans la performance globale. L'entreprise doit trouver le juste équilibre entre cette implication sociale et la finalité économique qui est sa raison d'être.

L'engagement de DANONE pour les communautés locales s'inscrit dans la ligne du « double projet économique et social ».

- Connaître les acteurs locaux et développer des liens durables avec eux.
- Participer au maintien de l'activité et de l'emploi en réindustrialisant les sites du Groupe qui font l'objet de restructurations.
- Mener des actions de solidarité au profit des enfants.
- Être partenaire d'instructions clé dans le domaine de la solidarité et du développement durable.

Collectivité

SO1 Description de la politique de management des impacts sur les collectivités dans les zones touchées par les activités ; description des procédures/programmes destinés à traiter cette question, avec mention des systèmes de suivi et de leurs résultats.

Knowing the local environment

Since 2006, a manual for mapping local players has been made available to site managers. It includes existing best practices in place at the Group in various countries.

In 2007, a decision was taken to recreate a training programme for plant directors about the local environment, which previously existed in France. The training will initially be aimed at directors of European plants.

Its purpose is to help directors understand their role and responsibilities towards the local environment, get to know their stakeholders and be proactive to build trust and come up with a structured project for the local environment.

Promoting local development: the Evian example

The Evian water company employs 50% of the region's manufacturing workforce, and the Royal domain (golf course, hotels and casino) owned by Groupe DANONE accounts for 30% of tourist jobs. DANONE therefore has a local responsibility, especially because the exploitation of the spring means that non-polluting activities have to be developed.

Since, 1992, Evian has been promoting the foundation of local small business and the economic inclusion of young people. The company was involved in the creation of the Chablais Evian Développement and Chablais Initiatives.

This second structure is a platform of local initiatives bringing together manufacturers, banks from the Chablais area and local communities. It actively supports the creation and development of SMEs by granting loans and offering assistance through a network of sponsors.

Des modèles business innovants pour contribuer à réduire la pauvreté et améliorer la situation nutritionnelle dans les pays

Cruceros au Mexique, Daniladies en Afrique du Sud, Grameen ladies au Bangladesh... Ces pays ont participé à l'invention d'un nouveau système de distribution dont l'objectif est de créer des emplois.

La première expérience est née en 2005 en Afrique du Sud. Danimal, un yaourt conçu pour répondre aux besoins nutritionnels des enfants et accessible financièrement au plus grand nombre, est commercialisé. 10% des ventes sont réalisées par des daniladies, des femmes au chômage qui vendent le produit en faisant du porte-à-porte dans les bidonvilles. Elles sont encadrées par des danigrandma, des femmes dont le niveau d'éducation est plus élevé.

En 2007, avec les Grameen ladies au Bangladesh, un autre système de distribution de proximité voit le jour autour du produit Shoktidoi.

Au Mexique, les cruceros proposent les produits laitiers frais de DANONE. Les ventes ont lieu dans la rue, grâce à la mise en place de frigos aux carrefours. Pour 32 yaourts vendus, les cruceros gagnent 100 pesos soit davantage que le smic mexicain. Ils obtiennent également une couverture sociale. Pour aller plus loin dans leur réinsertion, DANONE Mexique a développé un partenariat avec l'ONG Ashoka, qui leur assure une formation. Le chiffre d'affaires engendré par ces ventes reste marginal Il ne dépasse pas 100 000 pesos, soit un peu plus de 6 000 euros par mois, alors que le CA de DANONE Mexique est de 10 millions d'euros. Mais l'essentiel du projet est ailleurs. Sa rentabilité permet de délivrer un niveau de revenu suffisant aux cruceros. Son enjeu est d'améliorer les conditions de vie des plus pauvres.

Aujourd'hui, 130 cruceros travaillent au Mexique, 40 suivent les cours assurés par Ashoka et une vingtaine a été intégrée à DANONE à des postes de superviseur ou d'opérateur dans les usines.

Ecouter de façon pro active ses parties prenantes

Dès 2004, une démarche complémentaire à la démarche d'évaluation des filiales DANONE Way, a été proposée aux filiales qui le souhaitaient pour mieux connaître l'image donnée par le Groupe sur un territoire donné. Les équipes de direction sont invitées à identifier des personnes dans tous les domaines où elle interagit (universités, écoles, grands clients, fournisseurs locaux, administrations, autorités locales) et à mener des interviews de façon à recueillir la perception de leurs interlocuteurs.

Plusieurs filiales ont expérimenté cette méthode qui leur a permis de renforcer les liens de confiance avec leur environnement, d'identifier des points d'amélioration, de recueillir des attentes et de construire un dialogue dans la durée.

Depuis 2007, la démarche DANONE Way Ahead, propose aux filiales l'outil « sustainability mapping » qui leur permet de faire une analyse des enjeux et des attentes des parties prenantes de l'entreprise. L'accompagnement des projets d'innovation sociétale est soutenu par la mise en place d'une organisation et de méthodes spécifiques permettant d'encourager les initiatives locales. L'ensemble des filiales sont invitées à compléter le « sustainability mapping » tous les ans. Pour plus de détails, voir page 22 du rapport.

S'engager dans des actions de solidarité

Les actions de solidarité portées par les produits se développent car elles sont un moyen efficace de s'engager pour des causes et reposent sur un mécanisme simple de réversion d'une partie du prix de vente d'un produit à une institution caritative. Le Groupe, soucieux de développer avec les associations et les ONG des partenariats gagnant-gagnant, a mis en place une formation pour les responsables marketing.

En 2007, plusieurs programmes au profit d'associations œuvrant notamment pour l'enfance sont mis en œuvre dans des pays aussi divers que la France, le Mexique, l'Afrique du Sud et la Pologne.

Un programme mondial porté par la marque DANONE, la DANONE Nations Cup, parrainé par Zinedine Zidane, fait participer, depuis six ans, plus de 2,5 millions d'enfants de 40 pays différents dont 110 000 écoles et 65 000 clubs impliqués à travers le monde. La DANONE Nations Cup est un tournoi de football international agréé par la FIFA. C'est un événement soutenu par chaque Fédération Nationale. La majorité des équipes joue avec le maillot officiel de son pays. Cette compétition a pour vocation de rassembler des équipes de benjamins (joueurs âgés de dix à douze ans) issus de différents pays.

Elle permet au plus grand nombre de participer, au moins une fois dans sa vie, à un tournoi international et de développer sa passion et son apprentissage du football. Grâce à cet événement, DANONE aide à la détection de futurs talents. Le recrutement s'effectue au travers des écoles et des clubs permettant ainsi à des benjamins de croire en leurs rêves : vivre et partager l'émotion d'une rencontre sportive internationale. L'entrée au Stade de Gerland, à Lyon, où la compétition au eu lieu en 2008, coûtait 2,5 euros. L'ensemble des recettes est reversé à l'association Européenne contre les Leucodystrophies (ELA)

Les programmes « 1 litre pour 10 litres » de Volvic en partenariat avec l'Unicef et les Ecoles de protection de l'eau Evian sont déployés dans plusieurs pays.

Accompagnement des restructurations

En novembre 2006, la Direction de DANONE France a annoncé le projet de création du site DANONE pays de Bray qui a vocation à devenir la première usine du pole PLF d'Europe.

Ce projet important passe par le transfert des salariés et de l'activité de production de l'usine de Neufchâtel sur le site de Ferrieres en Bray. Les deux sites sont distants de 40 km. Le transfert doit s'effectuer par étape d'ici à décembre 2008.

Les enjeux sont les suivants :

- sauvegarder la compétitivité du pole PLF en Europe occidentale et en France
- capter les volumes de production additionnels
- faire de ce site une usine performante et agréable à vivre.
- assister les salariés pour faciliter le transfert

Un accord de conduite du changement a été signé en 2007 avec les partenaires sociaux des 2 usines concernées. Il institue des chantiers participatifs chargés de traiter des sujets techniques ou organisationnels liés à ce projet.

SO4 Distinctions reçues en reconnaissance de la performance sociale, éthique et environnementale.

Le Groupe DANONE ne dispose pas de consolidation de ce type de données. Néanmoins, nous pouvons mentionner quelques distinctions reçues :

- Comme indiqué plus haut (voir page X), le projet de la société Grameen DANONE Foods Limited au Bangladesh a été distingué comme l'une des cinq meilleures solutions en matière de responsabilité sociale, lors d'un événement organisé fin novembre par l'association CSR Europe à Bruxelles
- DANONE UK a mis en place un programme appelé Active Health au profit des employés. Il s'agit d'une approche d'éducation à la nutrition et de services pour la santé des personnes : activités physiques, fruits à disposition dans les bureaux, check up médicaux gratuits etc. Ce programme a gagné le "BBC Healthy Workplace award" et un "Big Tick" Accreditation by BITC (Business in the Community).
- DANONE Pologne a gagné le 1er prix "Social Reporting 2007" qui récompense les meilleurs reporting en matière de RSE. Le jury était présidé par le Professeur Witold Orowski, consultant en économie chez PricewaterhouseCoopers Pologne : "DANONE's winning report was mainly appreciated by the jury for its comprehensive overview of the CSR strategy, transparency as well as broad scope of presented data, diligent communication with the reader and innovative vehicles of presentation".

Corruption

SO2 Description de la politique, des procédures/systèmes de management et des mécanismes de contrôle des organisations et des employés en matière de corruption.

En 2005, les Principes de conduite des affaires du Groupe DANONE ont été revus. Des textes fondateurs tels que la déclaration universelle des droits de l'homme, le rappel de l'engagement du Groupe au Global Compact, aux lignes directrices de l'OCDE ainsi que les Principes Sociaux Fondamentaux y ont été intégrés.

Les Principes de conduite des affaires ont été distribués à tous les directeurs et managers par les directions des Ressources Humaines de filiales, lesquelles ont confirmé avoir accompagné cette distribution d'animations adéquates de telle sorte que tous les salariés soient informés.

Depuis cette date, non seulement les directeurs mais tous les managers signent une clause spécifique dans leur contrat d'embauche, reconnaissant qu'ils ont pris connaissance des Principes de conduite des affaires, qu'ils s'engagent à les respecter et à les faire respecter par leurs équipes.

Différents moyens de communication ont été mis à disposition de tous pour permettre une appropriation efficace de ces principes. Cette question fait partie des points de contrôle du contrôle interne et de l'audit interne.

Par ailleurs, un programme spécifique pour éviter les fraudes a été élaboré en 2006 à destination des directeurs généraux : livret de sensibilisation, site intranet de reporting et assistance de la direction des Risques ont été diffusés à toutes les filiales.

Enfin, depuis 2005, un système d'alerte ouvert à tous les salariés a été mis en place, leur permettant de signaler des manquements :

- aux principes et procédures de contrôle interne en vigueur dans le Groupe.
- aux règles comptables et financières pouvant affecter la fiabilité des comptes et de la situation financière de sa société ou d'une autre société du Groupe.
- aux règles anti-corruption.

Financement de partis politiques

SO3 Description of policy, procedures/management systems and control mechanisms concerning political lobbying and the financing of political parties.

CAs indicated in the Principles for Conducting Business, employees are strictly prohibited from using Group funds or other assets, directly or indirectly, for the benefit of organisations of a political nature, other than within the laws and regulations currently applicable in the country and according to the principle of transparency. They may only do so with the formal consent of the management.

However, Groupe DANONE encourages its employees to become involved in local and associative life.

SO5 Sums paid to political parties or institutions, whose primary mission is to finance political parties or their candidates

See indicator SO3.

Competition and tariffs

SO6 Legal judgements relating to infringements of antitrust and monopolies regulations

On 5 December 2001, the European Commission found anticompetitive agreements in the Belgian beer market and ordered Groupe DANONE to pay a fine of 44.6 million euros, which was fully provided for as of 31 December 2001 and was paid in 2002. DANONE filed an appeal with the Court of First Instance of the European Communities in February 2002, aimed at reversing the Commission's decision or, at least, reducing the amount of the fine.

In October 2005, the Court of First Instance of the European Court of Justice upheld the ruling against the company. The Court nonetheless decided to slightly reduce the fine imposed from 44.04 to 42.41 million euros, judging that the Commission had wrongly retained an aggravating circumstance against the company.

The company lodged an appeal against this decision with the Court of Justice of the European Communities. That appeal was dismissed in February 2007.

SO7 Description of policy, procedures/management systems and control mechanisms designed to avoid anticompetitive behaviour

The reminder of the prohibition on anticompetitive practices has been reinforced in Groupe DANONE's Principles for Conducting Business. Groupe DANONE expects its employees to comply with applicable rules on competition. No agreement or arrangement may be made with competitors designed to restrict free competition.

A code of commercial ethics is currently being finalised, and should be published in 2008.

It will ensure that these principles are adopted more effectively.

Social performance indicators – product responsibility

Groupe DANONE must guarantee healthy and safe products for its consumers. To do this, it must be beyond reproach in terms of the evaluation and management of real and potential risks, as well as in communication in terms of the safety of food.

Consumer health and safety

PR1 Description of the policy designed to preserve the health and safety of consumers using the organisation's products and services and the extent to which this policy is publicly exhibited and applied; description of procedures / programmes designed to deal with this issue, with reference to monitoring systems and their results

Consumer health:

Vision & mission

By setting itself the mission to "bring health through food to as many people as possible", Groupe DANONE, the world's sixth largest food company, is clearly announcing its ambition to be a practical contributor to public health through food, by fighting malnutrition in the broad sense (over-nutrition and under-nutrition), and by helping consumers to choose a balanced diet and more generally a healthy lifestyle.

This commitment is firmly anchored in Groupe DANONE's history. In 1919, Isaac Carasso, a Spaniard, created the first DANONE yoghurts from selected lactic bacteria from the Pasteur Institute (directed by Elie Metchnikoff, Nobel Prize 1908). Those yoghurts were sold in the pharmacies of Barcelona, on medical prescription, to help treat intestinal disorders in children.

Franck Riboud confirmed this health-based approach upon taking over the reins of Groupe DANONE in 1996, when he decided to refocus the company's activities on three core business lines, with a strong health-nutrition positioning (fresh dairy products, waters and beverages, biscuits and cereal products). It became the Group's sole strategy in 2007, with the sale of the biscuits and cereal products activities and the acquisition of Numico and its baby foods and medical nutrition business.

Groupe DANONE's health & nutrition policy

Groupe DANONE has always had a strategic commitment to decentralisation, and its various subsidiaries enjoy a healthy degree of independence.

This decentralised approach enables the group to develop an intimate knowledge of the local context in each country or region, and instead of merely offering a standardised range, it is able to provide specific products that reflect the needs, cultures, tastes, environment, socio-economic and public health climate in each country.

Currently, Groupe DANONE's health nutrition policy is based around four main lines:

Four lines of the health policy

1. designing health products that satisfy consumers' expectations
2. taking into account and anticipating changes
3. developing product affordability
4. promoting a healthy lifestyle among consumers

1) Designing products that combine nutritional and health benefitswith organoleptic qualities, which satisfy the needs and preferences of consumers.

2) Adapting the nutritional profile of existing products to reflect changing consumer needs and advances in science and technology. This may be achieved by optimising the amounts of certain nutrients if necessary (reducing fat and sugar content, for example) and/or enriching products with specific vitamins and minerals to counter deficiencies observed in consumers.

   E.g. Groupe DANONE's flagship brand for children, Danonino (called Petit Gervais aux fruits in France) now has a composition that is specifically adapted to nutritional requirements in 14 different countries:

   - In Brazil, for example, where anaemia and malnutrition rank alongside obesity, Danino is enriched with calcium, iron, vitamins A and D as well as zinc, to meet children's needs
   - In Mexico the product is enriched with iron, in Japan with vitamins A and D, in Spain with calcium, in France with vitamin D and in Russia with iodine and vitamin D.

3) Developing the affordability of products with high nutritional values for people with low or very low incomes.

   Groupe DANONE also markets low-price products, which are within the reach of those on low or very reduced incomes. These products, which meet all Groupe DANONE quality and safety standards and are high in nutritional value, are specifically adapted to counter local nutritional deficiencies (being enriched with vitamins and minerals). This "affordable nutrition" initiative is conducted in partnership with local communities and NGOs, which help to confirm the choice of added vitamins and nutrients and measure their effectiveness in tackling deficiencies.

   E.g. several products have already been launched:

Example of low price products with high nutritional value

- Milkuat milk drink (Indonesia, developed in partnership with the World Food Program): 500 to 1200 rupees (i.e. around 5 to 10 euro cents),
- Danimal yoghurt (South Africa): 1 rand (i.e. around 10 euro cents), Mieczny Start breakfast (Poland): 0.60 zloty (i.e. around 15 euro cents)
- Sokti Doi yoghurt (Bangladesh, developed in partnership with GAIN, the Global Alliance for Improved Nutrition): 5 bat (i.e. 6 euro cents)

4) Promoting nutritional information and education, to help consumers develop good eating habits and a healthy way of life, particularly by getting regular physical exercise.

   Examples of nutritional information: Groupe DANONE, along with 17 other companies, is publicly committed to implementing in Europe by 2009, the nutritional labelling plan developed by the CIAA (European Food Industry Confederation), indicating the quantity of energy and nutrients per serving, as absolute values and as a percentage of GDAs (Guideline Daily Amounts).

Example of nutritional education: Groupe DANONE and its subsidiaries are increasing the number of nutritional information initiatives with various partners, healthcare and/or education professionals in particular, especially with regard to children. Here are a few examples:

- In Bulgaria, a programme was launched in 2006 to raise children's awareness of the golden rules of nutrition. They are invited to help the hero of a play find out about the basics of a health, balanced diet
- with emphasis on the importance of fruit and vegetables, physical exercise, etc.
- In France, every year the DANONE Institute awards the Matty Chiva Prize to a remarkable initiative aimed at raising young children's awareness about the importance of tastes and flavours. In 2007, the prize led to the publication of a collection of practical tips, accompanied by three songs, designed to help teachers of very young children to organise practical workshops in the classroom.
- In the United States, Dannon's Next Generation Nutrition Program, set up in 2006, aims to provide financial support for associations that develop nutritional education programmes for children.

In applying this strategy, Groupe DANONE does not merely restrict itself to complying with current regulations on nutrition and health (ingredients, enrichment, claims, etc.). It is going even further, by introducing its own, even more stringent voluntary codes, which form the basis of the Group's Health Nutrition Governance (see PR6).

Consumer safety:

The Group has drawn up a Food Quality and Safety policy, which is shared by all employees in charge of quality. Quality management is organised according to the ISO 9000 and ISO 22000 international references, applicable to any production chain, from raw materials to finished products. At Corporate level, the Quality department defines the Group's quality policy: defining consistent standards, systems and performance indicators between the various Divisions.

The task of the Fresh Dairy Products, Biscuits and Beverages Divisions is to adapt this policy to the specific details of their business lines (production processes, number of ingredients, sources of supply, etc). The subsidiary applies the policy in accordance with national legislations and is responsible for translating the expectations of consumers into the development of products.

The quality function has reviewed its organisation and has redefined skills profiles. It now covers all the following areas: raw materials and packaging, food safety, regulations, management of crises and quality systems. The Group recommends that, in each of its subsidiaries, the Quality Director reports to the managing director. A Quality Committee must be created within the subsidiary. Its mission is to deal with consumer's claims and to decide on the corrective measures to be taken.

On the other hand, Groupe DANONE must guarantee healthy and safe products for its consumers. To do this, it must be beyond reproach in terms of the evaluation and management of real and potential risks, as well as in communication in terms of the safety of food. Within the Group, the mission of the food safety department may be subdivided into three parts:

- defining DANONE's food safety policy
- identifying, evaluating and contributing to the management of emerging and existing risks,
- coordinating the management and measurement of food safety levels at Groupe DANONE.

This policy is expressed by means of reference documents (or Directives) that define the Group's position on key topics, explain regulations or define proper practices between Divisions.

Food safety at Groupe DANONE involves the Group Food Safety Department (integrated into the Group Quality Department), the Food Safety Centre (CSA), the Division Quality Departments and the Plant Quality Departments.
The CSA is responsible for matters upstream of risk piloting.

Groupe DANONE has put in place a method for managing risks that is common to all three of the Group's Divisions. It means that any risks may be managed that are likely to be carried by products in any phase of their lifecycle, from design to production.

The Food Safety Centre (known by its French initials CSA) is the centre of expertise for Groupe Danone in terms of the safety of food with regard to biology and toxicology.

The CSA has a three-fold mission:

- To identify and evaluate risks
- To contribute to the control of risks
- To disseminate and the CSA's knowledge.

In collaboration with each Division, the CSA ensures that risks are ranked in order of seriousness and frequency. This stage means that major risks can be identified that are specific to each Division.

Risks are classified to four categories: chemical, physical, microbiological and allergic. Active scientific monitoring, with the assistance of international experts, allows emerging hazards to be identified and characterised as early as possible and developments in scientific knowledge to be assimilated. The Division quality directors determine the objectives and measures taken to bring risks under control. Subsidiaries adopt the control plans and reinforce them where necessary to meet the specifics of their activity and their local environment. To do this, they use tools designed by each Division's quality department.

The objectives and methods of managing risks are defined globally by Groupe DANONE (foreign objects, allergens, etc.), then specifically defined within the Division (good manufacturing practice, etc.) and finally within the subsidiaries (cleaning and disinfection of plants, identification of critical points). All of the food safety control measures are regularly audited to ensure that they are effective and relevant.

Since April 2006, the CSA has been ISO22000 certified. In 2007, the scope will be extended to all the Group's Food Safety departments.

PR4 Number and nature of instances of non-compliance with consumer health and safety regulations; penalties and fines incurred for these infringements

DWherever there is a serious and immediate threat to consumer health, Groupe DANONE initiates product withdrawals. This only occurs very rarely (once or twice a year at most).

For other, less serious cases, there is no consolidated indicator for Groupe DANONE.

PR5 Number of complaints made by official bodies supervising and regulating products and services in terms of health and safety

Wherever there is a serious and immediate threat to consumer health, Groupe DANONE initiates product withdrawals. This only occurs very rarely (once or twice a year at most).

For other, less serious cases, there is no consolidated indicator for Groupe DANONE.

PR6 Compliance with voluntary codes; labels or distinctions awarded to the organisation in the fields of social and/or environmental responsibility.

Health Nutrition governance at Groupe DANONE

Groupe DANONE's desire to make a practical contribution to public health implies responsibilities that the Group has chosen to express in the form of a demanding line, a real governance approach, a constant logic of progress relating to all its tasks and activities, that aims to meet society's needs and expectations in terms of health and nutrition.

Health Nutrition governance at Groupe DANONE is based on three fundamental principles:

1) A rigorous scientific approach

The first pillar is a rigorous scientific approach to developing products and demonstrating their benefits for nutrition and health.

This pillar relies on the Group's unique Research and Development know-how and constant and open dialogue with the scientific community, through public and/or private partnerships, meetings of experts and symposiums (see specific inset).

This scientific approach has led to the creation of a number of reference tools (International Nutritional Frameworks, Nutripacks, brand nutritional guidelines, … see chapter on Governance tools) which are used to ensure the suitability of projects (selected nutrition/health objective, dietary vector, nutritional response, etc.) and to provide a convincing demonstration of the product's effect (scientific proof establishing its efficacy).

Une Recherche & Développement uniques

1 - Une recherche focalisée et connectée au monde scientifique

DANONE Research, la communauté R&D du Groupe DANONE, regroupe 800 personnes dans le monde dont 200 experts scientifiques (biologistes, nutritionnistes, gastroentérologues…) qui travaillent en collaboration étroite avec la communauté scientifique mondiale. Aujourd'hui, DANONE Research entretient à travers le monde plus de 200 collaborations scientifiques avec des partenaires publics ou privés.

Cette organisation répond à un parti pris stratégique du Groupe DANONE : maintenir un équilibre entre compétences internes et externes qui offrent une grande souplesse et permet de travailler avec les meilleurs experts, d'être à l'écoute des dernières avancées scientifiques et de se maintenir à la pointe du progrès. DANONE Research est focalisé sur quelques expertises clés, et les axes de recherche soutiennent les axes stratégiques du Groupe en matière de nutrition et santé.

2 - Une politique historique de partenariats

Qu'il s'agisse de R&D, des pôles d'activités, de la direction au siège ou des filiales, les partenariats ont toujours eu une place prépondérante dans le développement du Groupe DANONE, en matière de recherche.

DANONE Research établit chaque année de nombreux partenariats pour mener ses travaux, afin d'aller chercher les meilleures compétences sur ses thématiques prioritaires. Ces collaborations s'appliquent à la recherche fondamentale (totalement externalisée), mais aussi appliquée, aux différentes études menées, in vitro, in vivo ou cliniques (études cliniques également externalisées).

Dans le domaine des probiotiques par exemple, DANONE Research a établi en 2005 un partenariat de 4 ans renouvelable avec l'Institut Pasteur, portant notamment sur la compréhension des mécanismes d'action des probiotiques.

Avec l'INRA (Institut National de la Recherche Agronomique), la collaboration porte sur l'étude des gènes des souches bactériennes, et avec l'Université de Washington, elle vise à développer de nouvelles approches pour comprendre l'impact de la flore intestinale sur notre santé.

DANONE Research est également impliqué dans plusieurs programmes cadres Européens, co-financés par l'Union Européenne et des industriels partenaires , comme le programme EU Childhood Obesity, qui teste l'existence d'une relation entre le niveau de consommation de protéines pendant la petite enfance et l'incidence de l'obésité chez l'enfant

3 – Le partage des connaissances

Le partage des connaissances avec des experts permet l'amélioration des connaissances et la mise au point de consensus. La « Convention Internationale Probiotiques », dont la 5e édition a eu lieu à la fin de l'année 2007 avait pour objectif de faire le point, avec les meilleurs experts mondiaux, sur les dernières avancées scientifiques dans le domaine des probiotiques et d'évaluer leurs applications pratiques. D'année en année, cette manifestation suscite un intérêt grandissant et rassemble de plus en plus de participants (170 experts provenant de 35 pays en 2007). Témoin de la qualité des interventions, les actes des conventions ont été publiés dans des journaux scientifiques (American Journal of Clinical Nutrition en 2002, Current Nutrition and Food Science en 2003, European Journal of Nutrition en 2004 et 2005, Journal of Paediatric Gastroenterology & Nutrition en 2006).

En matière de santé publique, le Groupe DANONE travaille très étroitement avec des experts locaux, afin de mieux connaître la situation nutritionnelle par pays et selon l'âge des populations (enfants, adultes, seniors) : déficits nutritionnels ou au contraire, surconsommation de certains nutriments afin d'adapter ses produits aux réalités nutritionnelles locales.

2) L'autodiscipline

La gouvernance Santé Nutrition du Groupe DANONE, c'est aussi la capacité d'aller au-delà de la réglementation et de s'imposer les règles plus strictes dans l'objectif d'apporter une plus grande pertinence, fiabilité et transparence dans nos communications.

Cette démarche s'appuie sur plusieurs outils internes spécifiques tels que les Guidelines de Communication (Communication Guidelines), une procédure interne de validation des communications sur les produits avec allégations, la Charte d'Information Nutritionnelle ou encore la position sur la publicité auprès des enfants assortie de critères nutritionnels (voir PR2 et 3).

3) La concertation avec les autres parties prenantes

Le Groupe DANONE apporte son soutien aux actions de concertation nationale, communautaire ou internationale, impliquant les industriels et la société civile, notamment lorsqu'elles visent à promouvoir une information claire du consommateur ou à favoriser les comportements responsables en matière de nutrition/santé :

- soutien aux codes de bonnes pratiques en matière de publicité (par ex. BVP en France, PAOS en Espagne) et décision de limiter la publicité auprès des enfants dans le cadre d'un engagement européen au côté de 10 autres acteurs majeurs dans le domaine alimentaire
- soutien à la démarche de la CIAA concernant l'information nutritionnelle basée sur les Guidelines Daily Amounts,
- soutien au règlement européen destiné à mieux encadrer les allégations nutritionnelles et santé
- soutien aux principes du PNNS2 (Programme National Nutrition Santé en France), etc.

Cette démarche de gouvernance a conduit le groupe à formaliser dans la charte Alimentation Nutrition Santé du Groupe, 9 engagements.

La charte Alimentation Nutrition Santé : une démarche d'exigence

La charte Alimentation Nutrition Santé est la référence de tous les collaborateurs dans le monde entier pour développer des produits adaptés et une communication responsable.

Cette charte a été élaborée par un groupe de travail impliquant les différentes fonctions de l'entreprise : Secrétariat Général, R&D, qualité, marketing, affaires nutritionnelles, réglementation, communication, relations extérieures…

La direction du Groupe DANONE est impliquée au plus haut niveau dans la mise en œuvre et le respect de ces engagements.

Neufs engagements pour la nutrition et la santé des consommateurs :

1) Proposer des produits adaptés aux besoins et goûts des consommateurs
2) Dialoguer avec les scientifiques
3) Soutenir la recherche
4) Favoriser le partage des connaissances avec le monde scientifique, les professionnels de la santé et le public
5) Etre à l'écoute de l'opinion publique
6) Communiquer avec clarté et transparence
7) Garantir la validité scientifique des bénéfices allégués pour les produits
8) Promouvoir une publicité responsable en matière de nutrition santé
9) Encourager l'activité physique

Les outils de la gouvernance Santé Nutrition du Groupe DANONE

La gouvernance santé Nutrition a conduit le Groupe DANONE à élaborer des règles et des outils (outils de cadrage, charte, guidelines…) dont la définition et le déploiement sont pilotés par le Secrétariat Général, et implique de façon étroite la R&D, le marketing, la réglementation, les affaires nutritionnelles, l'assurance qualité et la direction générale des filiales.

- **L'International Nutritional Framework : un « cadre » nutritionnel précis**
  Cet outil fournit, pour chaque catégorie des produits du Groupe DANONE, des fourchettes minimum-maximum pour les ingrédients et nutriments (sucres, matières grasses, protéines, vitamines, minéraux) entrant dans leur composition, en cohérence avec les recommandations de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé), de la FAO (Food and Agriculture Organisation) et du programme européen Eurodiet.
  Chaque filiale du Groupe DANONE a alors la responsabilité d'adapter la composition de ses produits en fonction des besoins, des goûts, du contexte et de la réglementation spécifique du marché local, dans le respect de ce cadrage.

- **Les Brand Nutritional Guidelines : des « cartes d'identité nutritionnelles» des marques**
  Déclinaison pratique de l'International Nutritional Framework, cet outil fournit le cadre international de référence en matière nutritionnelle des principales marques de façon à assurer la cohérence avec le positionnement de chaque marque et les besoins spécifiques des consommateurs auxquels elle s'adresse.

- **Les Brand Nutritional Platforms : de véritables « cartes d'identité des marques porteuses d'allégation »**
  Cette démarche vise à décrire précisément l'identité globale de chaque marque: positionnement, allégations, caractéristiques nutritionnelles (définies dans la Brand Nutritional Guidelines correspondante), bénéfices santé-nutrition et fondements scientifiques, et voies possibles d'évolution.
  Elle permet d'une part d'assurer que le profil nutritionnel d'un produit (formulation, composition…) est bien en cohérence avec la communication et la promesse du produit. Elle permet d'autre part de définir un cadre très strict pour la rénovation et le développement de produits, notamment pour l'adaptation de leur composition nutritionnelle lors de leur déploiement dans plusieurs pays.
  La démarche des « Brand Nutritional Platforms » est actuellement en cours de déploiement au niveau mondial pour toutes les marques majeures du Groupe DANONE telles que Activia, Actimel, Taillefine/Vitalinea, Danonino, Danacol, Essensis, etc.

- **La cartographie nutritionnelle : le « Nutripack »**
  Les « Nutripack » dressent une cartographie nutritionnelle et de santé publique précise des pays où le Groupe DANONE est présent. Développé en partenariat avec des experts locaux (pédiatres, nutritionnistes, chercheurs...), il consiste à :
  - définir le profil nutritionnel d'un pays : apports quantitatifs et qualitatifs des aliments consommés, répartition des repas, carences et déficits nutritionnels...
  - analyser les problématiques de santé publique : incidence des principales pathologies liées à l'alimentation, principales institutions locales actives et grands programmes nationaux en cours sur ces sujets…

  La connaissance fine des problématiques de nutrition et santé publique permet ainsi au Groupe DANONE d'adapter ses produits existants sur le marché mais aussi d'identifier la possibilité de développer de nouveaux produits répondant aux priorités santé-nutrition locales.
  A date, 17 Nutripacks ont été réalisés et d'autres sont en projet.

- **Les Communication Guidelines**
  Voir PR2.

- **La procédure de validation des communications porteuses d'allégations**
  Voir PR2.

- **La Charte d'Information**
  Voir PR2

Le contrôle de l'application de la gouvernance Santé Nutrition du GD

Le déploiement des règles et outils de la gouvernance santé Nutrition du Groupe DANONE par les filiales est soumis à une démarche d'autoévaluation, pilotée par le Département du Développement Durable et de la Responsabilité Sociale, dans les filiales du Groupe.

En effet, le fondamental n° C02 de DANONE Way Ahead est destiné à évaluer la mise en application de la politique santé nutrition du Groupe DANONE par ses filiales. Ces dernières sont évaluées sur leur capacité à respecter la réglementation en vigueur localement (niveau 1), mettre en application les engagements majeurs du Groupe et les outils correspondants (niveau 2), mettre en application la totalité des engagements du Groupe et les outils correspondants (niveau 3), voire d'aller au-delà dans une véritable démarche d'anticipation (niveau 4).

Produits et services

PR2 Description de la politique, des procédures/systèmes de management et des mécanismes de contrôle en matière d'information du consommateur sur le produit et d'étiquetage des produits.

La volonté de Groupe DANONE est de mettre à disposition des consommateurs et des parties prenantes des informations sur ses produits qui soient pertinentes, fiables, transparentes, faciles à comprendre et pratiques (composition nutritionnelle, effets bénéfiques sur la santé, recommandations pour leur consommation, …) afin d'aider tout un chacun à faire ses choix alimentaires de façon éclairée.

Il est aussi de la responsabilité du Groupe DANONE de participer à l'information et à l'éducation des consommateurs pour la promotion de bonnes habitudes alimentaires et d'un mode de vie actif. Un point sur lequel les acteurs de la santé sont particulièrement demandeurs auprès des industriels de l'agroalimentaire.

- **La procédure de validation des communications porteuses d'allégations**
  Le Groupe s'engage à ne communiquer sur des bénéfices nutritionnels ou santé que si ces derniers reposent sur une argumentation scientifique étayée. Toute communication porteuse d'une allégation santé et/ou nutrition fait ainsi l'objet d'une procédure de validation interne, impliquant de nombreuses fonctions (marketing, R&D, qualité, règlementaire, juridique, etc.) dans l'objectif de :
  - Garantir une information juste aux consommateurs,
  - Sensibiliser les services marketing, qualité, réglementation, etc. aux problématiques nutrition et aux enjeux sociétaux,
  - Protéger la réputation du Groupe et assurer la cohérence des messages,
  - Mettre en place des règles de bonne conduite pour le Groupe, même si l'appréciation reste en partie subjective et locale.

  Cette procédure concerne toutes les formes de communication : spots TV, radio, emballages, brochures, etc.

- **Les « Communication Guidelines » : des cadrages pour traduire la science en bénéfices pour les consommateurs**
  Ces guides de communication, destinés aux équipes marketing et aux agences de publicité locales, sont utilisés pour préparer les communications des produits. Ils présentent, pour les marques majeures du Groupe DANONE (Vitalinea, Actimel, Activia, Danonino, Danacol…), les fondements scientifiques des produits, et les conseils et règles à respecter pour les traduire en bénéfices pour les consommateurs (allégations, visuels et représentations graphiques illustrant les bénéfices, description des arguments scientifiques…). Ils sont préparés par des équipes multidisciplinaires comprenant notamment la recherche, le développement, les affaires nutritionnelles et réglementaires.
  Par exemple :
  - L'image (dessin, film…) de l'action d'Actimel sur les capacités de défense de la paroi intestinale, ou encore la courbe traduisant l'action de Danacol sur le cholestérol, peuvent être exprimées selon diverses voies créatives, mais doivent respecter les consignes décrites dans les guidelines, fidèles aux réalités scientifiques.
  - L'expression des bénéfices des produits est strictement cadrée : ainsi, les guidelines de communication pour Activia rappellent qu'il est possible de valoriser l'action d'Activia sur le transit ou l'élimination, en aucun cas sur la digestion, la purification ou la détoxification par exemple.

- **La « Nutrition Information Charter » : ou comment répondre aux attentes des consommateurs en matière d'informations nutritionnelles**
  Créée en 2007, la charte d'information nutritionnelle du Groupe DANONE traduit la volonté de Groupe DANONE de mettre à disposition des informations fiables, transparentes et pratiques sur la composition nutritionnelle de ses produits afin d'aider les consommateurs à faire des choix sains et éclairés lors de leurs achats. Elle reprend les grands principes du schéma d'information nutritionnelle défini par la CIAA (informations à la portion de produit et en % des Guidelines Daily Amounts ou Repères Nutritionnels Journaliers) et impose à chaque produit de porter :
  - Sour forme d'icône sur l'avant de l'emballage : la quantité d'énergie
  - Sous forme de tableau sur l'arrière de l'emballage : la quantité d'énergie, de protéines, de glucides dont les sucres, de lipides dont les acides gras saturés, de fibres et de sodium.

  Cette charte fournit en outre des codes graphiques précis pour la présentation de ces informations (forme, couleurs, typographie, taille mini et maxi des caractères, etc.) afin d'assurer lisibilité et cohérence vis-à-vis du schéma CIAA mis en œuvre par d'autres acteurs économiques.
  Ces informations nutritionnelles doivent en outre être accessibles sur internet et y être accompagnée d'informations plus générales sur l'équilibre alimentaire et les modes de vie sains.

Au delà des informations concernant ses produits, le Groupe DANONE et ses filiales multiplient les actions d'information et d'éducation alimentaire et nutritionnelle avec des partenaires divers, professionnels de la santé et/ou de l'éducation en particulier, notamment en direction des enfants. Nombreuses d'entre elles sont réalisées sous l'égide de l'Institut DANONE, des organisations à but non lucratif financées par des filiales du Groupe DANONE.

Les Instituts DANONE : information et diffusion de connaissances

Les Instituts DANONE jouent un rôle clé, depuis 1991, dans la promotion de la recherche en nutrition mais aussi dans la sensibilisation des professionnels de santé, de l'éducation, de la communication ainsi que du grand public à l'importance des modes de vie sains (alimentation, nutrition, activité physique). Aujourd'hui, 16 instituts locaux et un institut international – indépendants du Groupe DANONE et à vocation non commerciale - œuvrent à renforcer, actualiser et diffuser les connaissances scientifiques en matière nutritionnelle, au travers d'ateliers de réflexion, de symposia, de programmes d'éducation et de publications.

De nombreux programmes éducatifs, grand public mais aussi professionnels, ont été développés durant ces dernières années, plus particulièrement autour de la nutrition de l'enfant.

Quelques exemples:

- En Belgique, l'Institut DANONE organise chaque année plusieurs évènements sur des sujets touchant à la nutrition : 2 chaires universitaires destinées aux étudiants ainsi qu'un symposium rassemblant près d'un millier de professionnels (médecins, diététiciens, pharmaciens, etc.)
- En Allemagne, l'Institut DANONE organise chaque année un atelier de formation en nutrition destiné aux journalistes des principaux media allemands et impliquant un panel d'experts locaux chargés de rendre les connaissances scientifiques accessibles au plus grand nombre et de façon rigoureuse
- En République Tchèque, l'Institut DANONE a développé un programme sous forme de jeu vidéo en 2005 pour encourager les enfants à adopter de bonnes habitudes alimentaires.
- En France, le kit pédagogique « Faut que ça bouge est diffusé auprès des instituteurs d'école primaires pour les aider à mettre en place de façon simple et efficace des ateliers d'activité physique avec leurs élèves

Pour le Groupe DANONE, promouvoir l'exercice physique est aussi important.

C'est pourquoi le Groupe élargit son action d'éducation dans ce sens avec l'organisation de diverses manifestations, comme la DANONE Nations Cup, parrainée par Zinedine Zidane : une compétition de football à laquelle ont participé plus de 12 millions d'enfants du monde entier depuis 1999.

PR7 Nombre et nature des cas de non-respect de la réglementation en matière d'information du consommateur sur le produit et d'étiquetage des produits ; pénalités et amendes encourues pour ces infractions.

S'agissant généralement d'infractions très localisées dont les sanctions sont très diversifiées, il n'existe pas d'indicateur consolidé au niveau du Groupe DANONE.

PR8 Description de la politique, des procédures/systèmes de management et des mécanismes de contrôle concernant la satisfaction des clients ; résultats des enquêtes de satisfaction. Indiquer les zones géographiques couvertes par cette politique.

Les données ne sont pas disponibles au niveau du Groupe DANONE.

Respect de la vie privée

PR9 Description de la politique, des procédures/systèmes de management et des mécanismes de contrôle visant au respect de la vie privée du consommateur.

Les consommateurs attendent de DANONE des clés de compréhension sur la nutrition, des conseils pour élaborer au quotidien une alimentation répondant à leurs besoins, et enfin des informations sur les produits du Groupe. DANONE dispose de différents outils qui lui permettent de construire une communication relationnelle avec les consommateurs. Dans la gestion de ces outils, il s'assure de la protection de la vie privée des consommateurs et respecte dans tous les pays les lois nationales relatives à la protection des informations personnelles.

1 - La base de données consommateurs

Une base d'abonnés contient l'ensemble des noms et adresses des consommateurs auxquels sont adressées les informations et les offres du Groupe et des marques, en version imprimée ou électronique.

A tout moment, le consommateur peut suspendre son abonnement en le signalant simplement au centre de gestion indiqué dans les messages qui lui sont adressés. En France, la base comprend 4 millions de foyers. Elle est régulièrement mise à jour. Les réponses aux questions posées aux consommateurs sont basées sur le volontariat et permettent d'adapter au mieux les offres aux souhaits des consommateurs. Ne sont collectées comme données obligatoires que les informations minimales : nom et adresse. Les informations socio démographiques (composition du foyer), et les informations liées aux comportements de consommation ont un caractère optionnel. Les informations à caractère sensible telles que le numéro de carte bancaire ne sont pas demandées.

2 - Le site internet

Il existe au sein du Groupe DANONE une centaine de sites de marques. Dans la plupart de cas, il s'agit de sites promotionnels ou commerciaux.

Le site DANONEconseils.com créé en France il y a 10 ans, a la particularité d'avoir développé une information générale sur la nutrition. Il a reçu plus 3,4 millions de visiteurs uniques par an en 2007.

Le site fonctionne selon le système opt-in : c'est au consommateur de faire la démarche de figurer dans la base de données. Le consommateur doit en outre cocher une case autorisant formellement DANONE à communiquer avec lui. Il a été remplacé en 2006 par le site DANONEetvous.com.

3 - Le print

En France, DANONE publie le magazine DANONE et vous qui est diffusé à environ 3 millions d'exemplaires trois fois par an. Ce magazine comporte des informations sur les produits du Groupe et des conseils en nutrition. Le consommateur peut s'abonner soit via le site internet soit en appelant le call center.

4 - Les études consommateurs

Les études permettent au Groupe DANONE de connaître avec précision plusieurs données telles que la qualité des produits DANONE perçue par le consommateur ; les attentes en matière de nouveaux produits ; l'opinion sur les outils d'information tel que le magazine DANONE et vous ; l'opinion et la compréhension des publicités. Les sociétés d'étude garantissent l'anonymat des réponses. Seuls sont transmis à DANONE les résultats globaux.

5 - Le centre d'appel

La principale mission du centre d'appels est de développer et entretenir des relations avec les consommateurs. Il est un outil d'information sur l'entreprise et un outil de conseil. Il permet de recueillir les remarques, suggestions et réactions des consommateurs. Le centre d'appel est considéré par DANONE comme un service de proximité. Il a pour objectif de répondre vite aux demandes, et de créer de la valeur ajoutée pour les marques à travers le service offert.

Ce service répond à toutes les questions sur les produits et les marques, et plus généralement aux questions sur la nutrition et la diététique. Il prend en charge les réclamations liées à la qualité des produits. DANONE Conseils a fait face à une évolution de la nature des questions des consommateurs. Les questions liées à la qualité des produits, sont comparativement moins nombreuses aujourd'hui, alors que celles relevant de la responsabilité de l'entreprise ou de la publicité sont en hausse.

En France, le service consommateur DANONE Conseils génère environ 120000 contacts par an, téléphone, courrier et e-mails confondus. Son périmètre de responsabilité concerne l'ensemble des produits du Groupe DANONE vendus sur le marché français. DANONE Conseils est joignable via un numéro de téléphone (0810 11 12 13) ou via internet qui apparaissent sur les emballages (95 % des emballages porteurs du logo en France). L'adresse postale des services consommateurs des filiales du Groupe est aussi présente sur les emballages.

Le consommateur a le choix de laisser ou non ses coordonnées. Celles-ci sont utilisées, avec son accord pour l'envoi de documentation, de brochures (conseils diététiques, recettes…) ou bons d'achat en cas de réclamation. Aucun système de relance n'est prévu. Tout consommateur peut demander à tout moment le retrait de ses coordonnées de la base, ce qui lui est rappelé dans chaque courrier qu'il reçoit de DANONE Conseils.

PR11 Nombre de plaintes étayées concernant des atteintes à la vie privée du consommateur.

Cet indicateur n'est pas consolidé au niveau du Groupe DANONE.

Publicité

PR3 Description de la politique, des procédures/systèmes de management et des mécanismes de contrôle visant au respect des normes et codes volontaires en matière de publicité.

L'ambition du Groupe DANONE d'être un acteur concret de santé publique l'expose à des attentes fortes des parties prenantes, notamment en matière de publicité.

Le Groupe DANONE, en tant qu'entreprise alimentaire, considère comme primordiale la cohérence entre les messages publicitaires et la réalité de ses produits en terme de composition nutritionnelle et d'effet bénéfiques pour la santé. Il s'est fixé comme objectif que la communication publicitaire soit pertinente, fiable et facilement compréhensible par les consommateurs auxquels elle s'adresse et a mis en place pour cela des outils et procédure spécifiques.

- **La procédure de validation des publicités porteuses d'allégations**
  Voir PR2

- **Le respect des codes de bonnes pratiques reconnus par les parties prenantes**
  Dans toutes les formes de communication (emballages, publicité, brochures…), le Groupe est favorable à des principes d'autodiscipline et à l'application de codes de bonnes pratiques reconnues par les parties prenantes tels que celui de l'International Chamber of Commerce (au niveau mondial), de la CIAA (au niveau Européen) ou encore du PAOS (en Espagne) ou du BVP (en France).
  Toute la communication publicitaire de ses marques doit respecter notamment les principes suivants :
  - Ne pas induire le consommateur en erreur sur les avantages liés à la consommation du produit
  - Ne pas inciter à une consommation excessive ou à s'alimenter de façon inconsidérée tout au long de la journée,
  - Ne pas encourager l'inactivité ni la mauvaise hygiène de vie,
  - Ne pas dévaloriser ou minimiser l'autorité ou les conseils des parents en matière de consommation des produits.

- **L'engagement sur la publicité destinée aux enfants**
  Conscient du rôle que peut jouer la publicité dans le choix des produits alimentaires par les enfants, le Groupe DANONE a pris l'engagement en décembre 2007 de réduire la publicité pour ses produits auprès ces consommateurs.
  Pour les supports et actions dont la cible est majoritairement composée d'enfants de 3 à 12 ans - et lorsqu'il n'existe pas de programme d'auto-limitation reconnu par les autorités nationales (tel le PAOS en Espagne) -, le Groupe DANONE a ainsi décidé de limiter sa communication aux produits dont la formulation et le portionnement sont adaptés aux besoins des enfants de 3 à 12 ans, en ligne avec les priorités de santé publique.
  Le Groupe DANONE applique à cet effet les critères nutritionnels du système TheFoodProfiler, qui est un système d'évaluation de la qualité nutritionnelle des aliments fondé sur les recommandations d'Eurodiet. . Les aliments y sont évalués selon leur potentiel à rééquilibrer ou déséquilibrer le régime alimentaire, en prenant en compte à la fois les recommandations nutritionnelles et la réalité des consommations alimentaires. Le profil nutritionnel de l'aliment est défini en considérant sa teneur en 5 nutriments : 4 nutriments à limiter dans l'alimentation (lipides totaux, acides gras saturés et trans, sucres ajoutés et sodium ajouté) et 1 nutriment à favoriser dans l'alimentation (acides gras polyinsaturés, calcium, fibres et fer).

Cela signifie que pour les produits qui ne répondent pas à ces critères :

- il n'effectue pas de communication publicitaire :
  - dans les espaces publicitaires TV et radio dont l'audience est composée de plus de 50% d'enfants de moins de 12 ans
  - dans la presse et sur les sites internet majoritairement destinés aux enfants de moins de 12 ans
    En outre, dans la communication publicitaire sur ces produits, il n'utilise pas de personnages réels ou de fiction issus de films, dessins animés, émissions télévisées ou ouvrages imprimés ("licensing").
- il n'effectue pas de distribution promotionnelle dans les écoles sauf dans le cadre de demandes spécifiques adressées par les écoles et dans un but éducatif
- il n'appose pas d'affichage à proximité des écoles
  Les actions de sponsoring en faveur de l'activité physique ne sont pas concernées.

Le Groupe DANONE s'est engagé à mettre en œuvre cet engagement en Europe d'ici fin 2008 et à en faire vérifier le respect par un organisme extérieur ainsi qu'à publier les résultats de cet audit.

Cet engagement est conforme à l'engagement européen (EU Pledge intitulé « We will change our food advertising to children ») qui a été annoncé par le Groupe DANONE ainsi que 10 autres entreprises en Décembre 2007.

PR10 Nombre et nature des infractions à la réglementation en matière de publicité et marketing.

Cet indicateur n'est pas consolidé au niveau du Groupe DANONE.

05

Annexe Numico

Donnés sociales

		Décembre 2007
	Effectif	
S1.1.1.1_M	Effectif actif total – Nombre d'hommes sur des postes managériaux	1 036,1
S1.1.1.2_M	Effectif actif total – Nombre de femmes sur des postes managériaux	742,4
S1.1.1.1_O	Effectif actif total – Nombre d'hommes sur des postes non-managériaux	5 372,8
S1.1.1.2_O	Effectif actif total – Nombre de femmes sur des postes non-managériaux	5 126,3
S1.1.1	**Effectif total équivalent temps - Effectif "inscrit"**	**12 278**
S1.1.2.1_M	Effectif total en nombre de personnes – Effectif inscrit : nombre d'hommes sur des postes managériaux	1 026
S1.1.2.2_M	Effectif total en nombre de personnes – Effectif inscrit : nombre de femmes sur des postes managériaux	706
S1.1.2.1_O	Effectif total en nombre de personnes – Effectif inscrit : nombre d'hommes sur des postes non-managériaux	5 195
S1.1.2.2_O	Effectif total en nombre de personnes – Effectif inscrit : nombre de femmes sur des postes non-managériaux	5 058
S1.1.2	**Effectif total inscrit**	**11 985**
	Par division	
S1.1.3.1	Effectif total inscrit – Alimentation infantile	3 547
S1.1.3.2	Effectif total inscrit – Nutrition médicale	2 375
S1.1.3.3	Effectif total inscrit - Dumex	2 045
S1.1.3.4	Effectif total inscrit - Operations & Autres	4 019
	Par temps plein et temps partiel	
S1.1.4.1	Employés temps plein	11 244
S1.1.4.2	Employees temps partiel	741
	Par contrats à durée indéterminée / à durée déterminée	
S1.1.5.1	Employés sous contrat à durée indéterminée (en nombre de personnes)	10 535
S1.1.5.2	Employés sous contrat à durée déterminée (en nombre de personnes)	1 450
S1.1.6.3	Nombre total d'heures travaillées	29 938 170
S1.1.9.6	Précision des informations	
S1.1.9.7	Mesures d'amélioration durant la période de reporting	
S1.1.9.7	Précision des informations	
	Effectif intérimaire total	
S1.2.1	Effectif intérimaire total (en equivalent temps plein)	1 924
S1.2.9.6	Fiabilité des informations locales	
S1.2.9.6	Précision des informations	
	Mouvement de personnel : Départ-Embauche	
S1.3.1_M	Embauche Hommes – nombre de personnes	1 055
S1.3.1_W	Embauche Femmes – nombre de personnes	1 299
S1.3.1_TOT	Embauche total	2 354
S1.3.2.1_M	Rupture à l'initiative du salarié – Hommes – nombre de personnes	627
S1.3.2.1_W	Rupture à l'initiative du salarié – Femmes – nombre de personnes	807
S1.3.2.1	Total Rupture à l'initiative du salarié	-
S1.3.2.2_M	Rupture à l'initiative de l'employeur -Hommes – nombre de personnes	370
S1.3.2.2_W	Rupture à l'initiative de l'employeur -Femmes – nombre de personnes	329

S1.3.2.2	Total Rupture à l'initiative de l'employeur	-
S1.3.9.6	Fiabilité des informations	
S1.3.9.6	Précision des informations	
S1.3.9.7	Mesures d'amélioration durant la période de reporting	
S1.3.9.7	Précision des informations	
	Masse salariale et charges sociales	
S1.4.1	Total Charges sociales	**(656 024 893)**
S1.4.1.1	Masse salariale	(434 874 513)
S1.4.1.2	Avantages sociaux post-salariaux	(82 211 257)
S1.4.1.3	Autres coûts salariaux	(138 939 122)
S1.4.9.6	Fiabilité des informations	
S1.4.9.6	Précision des informations	
	Pratiques sociales et accords collectifs	
S1.5.2	Nombre de salaries couverts par les accords collectifs	5 179
S1.5.9.6	Fiabilité des informations	
S1.5.9.6	Précision des informations	
S1.5.9.7	Mesures d'amélioration durant la période de reporting	
S1.5.9.7	Précision des informations	
	Santé et Sécurité au travail	
S1.6.1.1	Absentéisme lié aux arrêts maladie – nombre de cas	11 287
S1.6.1.2	Absentéisme lié aux arrêts maladie – nombre d'heures perdues	79 963
S1.6.2.1	Absentéisme lié aux accidents du travail – nombre de cas	182
S1.6.2.2	Absentéisme lié aux accidents du travail – nombre d'heures perdues	2 985
S1.6.3	Nombre d'accidents du travail	1
S1.6.9.6	Fiabilité des informations	
S1.6.9.6	Précision des informations	
S1.6.4	Personne dédiée à la santé et sécurité au travail (OUI/NON)	
S1.6.5	Commité Santé et Sécurité au travail (OUI/NON)	
S1.6.6	Mise en place du système dédié à la santé et à la sécurité du travail	
S1.6.7	Nombre de violations des politiques locales/corporate et de la législation locale sur la santé et sécurité du travail	3
S1.6.8	Description de ces violations, actions menées, conclusions et résultats	
S1.6.9.7	Mesures d'amélioration durant la période de reporting	
S1.6.9.7	Précision des informations	
	Formation professionnelle	
S1.7.1	Plan de formation interne et externe en faveur des salaries	
S1.7.2	Nombre d'heures de formation professionnelle	256 813
S1.7.3	Dépenses de formation	6 194 257
S1.7.9.6	Fiabilité des informations	
S1.7.9.6	Précision des informations	
S1.7.9.7	Mesures d'amélioration durant la période de reporting	
S1.7.9.7	Précision des informations	
	Plan de développement individuel	
S1.8.1	Plan de développement individuel en place ?	
S1.8.2	Nombre de personnes bénéficiant du plan de développement individuel	9 266
S1.8.1.2	Plan de succession en place?	
S1.8.3	Nombre de personnes inscrits dans le plan de succession	1 238
S1.8.4	Nombre d'entretiens par an dédiés au développement individuel	83

Indicateurs de Performance

S1.8.5	Nombre d'entretiens par an dédiés à la performance individuelle	96
S1.8.9.6	Fiabilité des informations	
S1.8.9.6	Précision des informations	
S1.8.9.7	Mesures d'amélioration durant la période de reporting	
S1.8.9.7	Précision des informations	
	Diversité et égalité des chances	
S1.9.4	Politiques et programmes en faveur de la diversité et indicateurs associés	
S1.9.4	Précision des informations	
S1.9.5	Formation sur la diversité et non-discrimination lors de l'intégration des nouveaux embauchés	
S1.9.5	Précision des informations	
	Communauté Locale	
S2.0.0	Nombres d'organisations engagées dans le programme Supporting Lives?	
S2.0.1	Programmes et politiques en faveur des communautés locales	
S2.0.2	Participation des salaries, employés aux associations professionnelles	-
S2.0.3	Participation des employés aux associations locales	-
S2.0.4.1	Montant des dons aux programmes Supporting Lives + programmes enfants, orphelins, mères	562 428
S2.0.4.2	Montant des dons en faveur des personnes âgées et des personnes dans le besoin	43 907
S2.0.4.3	Autres dons	603 337
S2.0.5.1	Dons en produits ou bons d'achat programmes Supporting Lives + programmes enfants, orphelins, mères	127 489
S2.0.5.2	Dons en produits ou bons d'achat - personnes âgées et des personnes dans le besoin	3 886
S2.0.5.3	Autres dons produits	215 057
S2.0.6.1	Dons (en heures) - enfants, orphelins, mères	5 114
S2.0.6.2	Dons (en heures) - personnes âgées et des personnes dans le besoin	-
S2.0.6.3	Autres dons (en heures)	-
S2.0.9.6	Fiabilité des informations	
S2.0.9.6	Précision des informations	
S2.0.9.7	Mesures d'amélioration durant la période de reporting	
S2.0.9.7	Précision des informations	
	Code de conduite	
S2.1.1.0	Programmes locaux en faveur du code de conduite	
S2.1.1.0	Précision des informations	
S2.1.1.1	Nombre de salaries ayant signé le code de conduite	9 262
S2.1.2.0	Système d'alerte mis en place	
S2.1.2.0	Précision des informations	
S2.1.2.1	Nombre d'incidents reporté	255
S2.1.3.0	Mise en place de la politique marketing relative au lait infantile	
S2.1.3.0	Précision des informations	
S2.1.3.1	Nombre d'incidents reporté	2
S2.1.4.0	Mise en place de la politique de non-discrimination	
S2.1.4.0	Précision des informations	
S2.1.4.1	Nombre d'incidents de discrimination reporté	1
S2.1.5.0	Liberté d'organisation de négociation collective et de représentation.	
S2.1.5.0	Précision des informations	

Données environnementales

Production totale

	Numico 2007
Production total (en milliers de tonnes)	148

Nombre de sites certifiés ISO 14001

	Numico 2007
Nombre total de sites	20
Nombre total de sites certifiés ISO14001	4

Consommation totale de matières premières (en milliers de tonnes)

	Numico 2007
Matières premières agricoles (milliers de tonnes)	20
Consommation d'emballages primaires et secondaires (hors bouteilles et bonbonnes réutilisées) en milliers de tonnes	4

Consommation directe d'énergie (en MWh)

	Numico 2007
Gaz naturel	242 019
Fuel lourd	223 524
Fuel domestique	1 235
Butane/ propane	2 800
Charbon	141 757
Autres sources *	0
Consommation d'énergie thermique	**620 322**

Consommation indirecte d'énergie (en MWh)

	Numico 2007
Vapeur (achetée)	8 987
Consommation d'élecricité	167 702

Consommation totale d'énergie (en MWh)

	Numico 2007
Production totale (en milliers de tonnes)	502

Consommation totale d'eau (en milliers de m3)

	Numico 2007
Total eau prélevée sur le milieu environnant dont :	4 012
- eau de forage	2 021
- eau de ville	1 907
- eau de rivière	84
Consommation d'eau des sites industriels (hors eau mise en contenant)	3 480

Emissions de gaz à effet de serre (en tonnes de gaz)

	Numico 2007
Emissions de CO_2	159 833
Emissions de CH_4	14
Emissions de NO_2	5
Emissions de CFC	0,055
Emissions de HCFC	1,909
Emissions de HFC	0,035
Emissions de Halons	0

Emissions de gaz à effet de serre (en tonnes d'équivalent de CO_2)

	Numico 2007
Emissions de CO_2	159 833
Emissions de CH_4	314
Emissions de NO_2	1 524
Emissions de CFC	581
Emissions de HCFC	3 245
Emissions de HFC	45
Emissions de Halons	0
Emissions totales	165 543

Consommation de substances qui appauvrissent la couche d'ozone (en tonnes d'équivalent CFC)

	Numico 2007
ECFC	0,05
HCFC	0,10
Halons	0
TOTAL	0,15

Emissions de NOx (en tonnes d'équivalents NO2) et SOx (en tonnes équivalents SO2)

	Numico 2007
Consommation de NO_x (oxydes d'azote) en tonnes d'équivalent NO_2	422
Consommation de SO_x (oxydes de soufre) en tonnes d'équivalent SO_2	1 793

Indicateurs de Performance

Quantité de déchets générés et de déchets valorisés

	Numico 2007
Quantité totale de déchets générés (en millions de tonnes hors boues de station d'épuration)	46
Quantité totale de déchets éliminés par une filière spécifique (en millions de tonnes hors boues de station d'épuration)	40
Proportion de déchets éliminés par une filière spécifique (hors boues de station d'épuration)	88 %

Rejet final de Demande Chimique en oxygène (en milliers de tonnes)

	Numico 2007
Rejet final de DCO (demande chimique en oxygène)	0,593

05

La conception, la coordination et la rédaction de ce rapport ont été réalisées par la direction du Développement Durable et de la Responsabilité Sociale.

Ce rapport est le produit d'un dialogue permanent avec nos parties prenantes. Nous vous invitons à partager vos commentaires et idées sur la manière dont le Groupe DANONE peut améliorer sa démarche,

Via notre site internet :

www.danone.com

Ou par courrier :

Groupe DANONE
Direction du Développement Durable et de la Responsabilité Sociale
15, rue du Helder 75439 PARIS cedex 09 - France

Contacts :

Bernard GIRAUD
Directeur du Développement Durable et de la Responsabilité Sociale

Jean-Christophe LAUGEE
Directeur intégration développement durable

Jean-Pierre RENNAUD
Directeur de l'environnement

Christine QUIRION
Manager développement durable

DANONE

Groupe DANONE - 15, rue du Helder 75439 Paris Cedex 09 - France
Visiteurs : 17, boulevard Haussman - 75009 Paris
Tél : +33 1 44 35 20 20
www.danone.com